

2023

Rapport de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise



CAVES DE
RAUZAN



www.cavederauzan.com



De la vigne au vin...

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

JANVIER

FÉVRIER

CÔTÉ VIGNES...



VENDANGES



HIVERNAGE



TAILLE



TIRAGE DES BOIS,
CARASSONNAGE,
CALAGE, PLIAGE

CÔTÉ CHAI...



RÉCEPTION,
MISE EN CUVE,
FERMENTATION
ALCOOLIQUE,
ÉCOULAGE

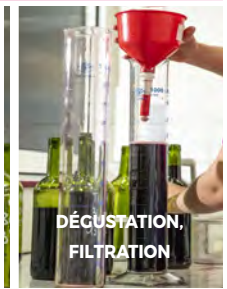


FERMENTATION
ALCOOLIQUE,
ÉCOULAGE,
FERMENTATION
MALOLACTIQUE

SOUTIRAGE,
SULFITAGE,
TRANSFERT
INTER-SITE



ASSEMBLAGE,
ÉLEVAGE EN BARRIQUE
OU CUVE, COLLAGE, FILTRATION,
PRÉPARATION CONCOURS



DÉGUSTATION,
FILTRATION

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

CÔTÉ VIGNE...



CALAGE, PLIAGE,
ENTRETIEN DU SOL,
COMPLANTATION



ÉPAMPRAGE,
LEVAGE,
PLANTATION,
TRAITEMENT



ROGNAGE,
EFFEUILLAGÉ,
EPAMPRAGE,
TRAITEMENT



VENDANGES
CRÉMANT

CÔTÉ CHAI...



ASSEMBLAGE,
FILTRATION



SUIVI ANALYTIQUE DES VINS, TRAITEMENT DES VINS, ASSEMBLAGE, RETRAISON



Sommaire

Schéma « De la vigne au vin »	02
Informations générales sur l'entreprise	04
1. Édito de la gouvernance, les engagements stratégiques de l'entreprise.....	05
2. Une coopérative vinicole au cœur des vins de Bordeaux.....	06
3. Un engagement profond dans la RSE découlant de valeurs fortes.....	11
4. Certifications et conformité réglementaire (social, produit, environnement).....	17
5. Un rapport RSE en conformité avec les normes GRI.....	19
6. Identification des parties prenantes et des aspects pertinents : exercice de matérialité.....	19
I. Pilier Économique.....	24
1. La coopérative en quelques chiffres.....	25
2. L'insertion économique de la structure.....	25
3. Des pratiques d'achats responsables.....	30
II. Pilier Environnemental.....	33
1. Démarches environnementales.....	34
2. Actions environnementales.....	35
3. Gestion des matières.....	40
4. Gestion de l'eau.....	41
5. Gestion des effluents et des déchets.....	41
6. Gestion des émissions.....	45
III. Pilier Social/Sociétal.....	46
1. Composition des équipes.....	47
2. Pratiques en matière d'emploi.....	48
3. Qualité de vie au travail.....	48
4. Formations.....	55
5. Écoute des salariés et communication au sein de l'entreprise.....	56
6. Communautés locales et ancrage territorial.....	59
7. Échanges RSE avec d'autres structures.....	63
IV. Pilier Production et Produit Fini.....	64
1. Commercialisation de nos produits.....	65
2. Conception de nos emballages.....	71
3. Marketing et communication autour de nos produits.....	72
4. Relations avec les clients et les consommateurs.....	77
Vision stratégique.....	79
Nos engagements responsables de la vigne au verre.....	80
Index du contenu GRI.....	82





INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENTREPRISE

- 1 Édito de la gouvernance, les engagements stratégiques de l'entreprise
- 2 Une coopérative vinicole au cœur des vins de Bordeaux
- 3 Un engagement profond dans la RSE découlant de valeurs fortes
- 4 Certifications et conformité réglementaire (social, produit, environnement)
- 5 Un rapport RSE en conformité avec les normes GRI
- 6 Identification des parties prenantes et des aspects pertinents : exercice de matérialité



1. Édito de la gouvernance, les engagements stratégiques de l'entreprise (2-22)



Le mot du Directeur : Philippe HEBRARD



Photo © Iza.Pauly

« L'enjeu de notre entreprise est de fixer une activité économique génératrice de valeurs dans le monde rural de notre secteur géographique. En effet, notre activité touche directement le revenu de nos adhérents, de nos salariés et des entreprises partenaires ; 1 Million d'€ de chiffre d'affaires généré par notre entreprise génère 16.4 ETP, ce qui représente quelques 400 emplois dans notre région.

Pour cela, nous nous engageons à :

- Inscrire notre activité dans la durée et permettre de pérenniser l'outil de production qui a été initié par nos pairs en 1933 via des investissements réguliers et judicieux.

- Positionner notre entreprise comme une coopérative leader du secteur, par la qualité de ses produits, par la valorisation et le dynamisme commercial, par son comportement responsable tant sur les aspects environnementaux, sécuritaires que sociaux.

- Au travers de notre influence sur la filière, permettre aux vins de Bordeaux de se redéployer via un développement qualitatif à la pointe, une recherche de produits sur mesure pour nos partenaires négociants et des réponses aux attentes sociétales des consommateurs auxquels nous sommes confrontés via nos ventes directes.

Notre implication dans le tissu économique de notre secteur rural, l'outil que notre cave a développé depuis les années 30 que nous maintenons en état d'utilisation et développons, les évolutions permanentes de nos stations d'épuration, notre implication auprès des viticulteurs et l'accompagnement dans la conduite du vignoble, notamment concernant le respect de l'environnement sont autant de points sur lesquels notre entreprise peut s'appuyer. Ils nous donnent une capacité à traverser les à-coups imprévisibles, parfois considérables et nous permettent de nous inscrire avec pertinence dans un développement durable pour les années à venir. »

Le mot du Président : Denis BARO



Photo © Iza.Pauly

« Nous, viticulteurs, sommes les garants et gardiens de cette production millénaire, culturelle et inscrite dans nos paysages depuis l'ère gallo-romaine. Nous nous reconnaissons aussi, toujours dans le même désir que nos prédécesseurs dans ce mode de coopération comme grande ambition solidaire, sociale et humaine. Par des stratégies courageuses et performantes, du passé transmis au présent, ce modèle coopératif reste vivant et adapté aux nouveaux et éternels enjeux d'une croissance économique, fructueuse, même à l'échelle de notre région et de notre pays.

Nous ressentons les nécessités d'adaptation du vivant, comme la sève doit nourrir le bourgeon au printemps. Nous vivons avec la crainte des aléas, climatiques et autres, mais ensemble, ce qui tempore quelque peu le vécu dans les épreuves. Les pratiques de nos cultures évoluent et suivent, entre autres, les prescriptions de la biodiversité. Les suivis et les débouchés de vente nous y incitent aussi, comme notre bon sens.

Par-dessus tout, vivre sur un même territoire et bien vivre ensemble n'a rien d'une utopie, c'est notre profonde aspiration. En effet, nos actions et activités professionnelles ne sculptent pas uniquement les paysages et les économies, mais aussi nos rapports aux autres dans les différentes dimensions de nos vies et de leurs vies.

Nous sentons bien aujourd'hui une demande sociétale de plus en plus forte sur les enjeux de la RSE. Nous sommes face à une prise de conscience généralisée qui va au-delà du simple citoyen puisque toute entreprise est amenée à travailler sur ces sujets de par sa volonté ou par obligation de certaines parties prenantes. Pour conclure, nous sommes fiers à Rauzan de notre cheminement ancien sur ces questions. Le monde change (COVID-19, guerre en Ukraine et urgence climatique...) et nous oblige aussi à une réactivité forte. Cela devient aussi une question de survie économique dans ce monde en grandes mutations.

Ce sont nos choix, ce sont nos vies...

Quand le « je » devient « nous », il y a un avenir. »



2. Une coopérative vinicole au cœur des vins de Bordeaux



Trois sites au sein de l'Entre-Deux-Mers (2-1)

L'entreprise « Caves de Rauzan » est une SCA (Société Coopérative Agricole) à capitaux variables.

L'entreprise, implantée en France, est composée d'une seule structure, située dans l'Entre-Deux-Mers, divisée en trois établissements actifs (sites de vinification) :

- ➔ **Site de Rauzan** (33420) qui est le siège de l'organisation,
- ➔ **Site de Grangeneuve** à Romagne (33760),
- ➔ **Site de Le Noble** à Nérigean (33750).



Carte de localisation de la zone d'influence

Gouvernance et type de société (2-9, 2-10, 2-11, 2-12, 2-14, 2-18)

Une cave coopérative, aussi appelée coopérative vinicole, est un groupement de vignerons (les associés coopérateurs). Elle produit et vend du vin issu des raisins de ses adhérents. Elle correspond ainsi à un regroupement de plusieurs exploitations agricoles de tailles variables.

Tous les viticulteurs sont associés coopérateurs et de ce fait, celle-ci leur appartient. Le terme « Associés » signifie qu'ils ont des parts sociales et un rôle dans la gouvernance de la cave coopérative selon le principe : « **une personne = une voix** ». La notion de « Coopérateur » signifie qu'ils apportent leur production à la coopérative : ils sont les « fournisseurs » de matières premières. Ainsi, leur propre outil de vinification est détenu collectivement dans la cave coopérative qu'ils dirigent et approvisionnent, permettant de diminuer les coûts de vinification.

Les caves coopératives ont un type de gouvernance particulier, lié au statut coopératif. Les associés coopérateurs élisent les membres du Conseil d'Administration (CA), organe de gouvernance de la coopérative, lequel nomme un Président. Elles sont ainsi administrées par des vignerons élus par leurs pairs et par un tandem : Président et Directeur.

Nous organisons chaque année **12 Conseils d'Administration** afin d'élaborer et de piloter la stratégie de l'entreprise (engagements) et de gérer les décisions importantes relatives aux aspects économiques, sociaux et environnementaux de la coopérative. Ces conseils sont constitués de **32 membres administrateurs** élus chaque année au cours de l'Assemblée Générale statutaire de notre cave. Le Conseil d'Administration élit le bureau qui se réunit environ 18 fois par an. En outre, **4 Assemblées Générales** d'information sont organisées chaque année pour rendre compte aux adhérents du fonctionnement de la cave et les informer du contexte de la filiale.



Corentin Duvergé, Administrateur des Caves de Rauzan

” À l'âge de 23 ans, en tant que représentant de la SCEA DUVERGÉ PÈRE ET FILS, j'ai intégré le Conseil d'Administration des Caves de Rauzan en début d'année 2021 en tant qu'administrateur stagiaire. Bien que je n'aie pas eu le droit de voter, j'ai été très assidu et cela n'a pas échappé à l'attention du Président du conseil, Denis Baro, qui m'a rapidement proposé de suivre une formation pour devenir décideur en coopérative.

La formation s'est déroulée en groupe avec différents administrateurs et administrateurs stagiaires de différentes coopératives de Nouvelle-Aquitaine, sur 16 jours répartis sur deux ans (soit 2 jours par mois pendant 4 mois chaque année).

Nous avons étudié le fonctionnement des coopératives, leur gestion ainsi que le rôle des administrateurs. Nous avons également appris à communiquer efficacement, à répondre aux journalistes et à gérer nos émotions pendant les réunions du Conseil d'Administration.

Grâce à cette formation, j'ai pu présenter ma candidature à l'Assemblée Générale, qui m'a élu en tant qu'administrateur.

Depuis lors, j'essaie de représenter au mieux les associés coopérateurs au Conseil d'Administration. Je recommande fortement cette formation à toute personne souhaitant devenir administrateur, car elle permet de devenir acteur et non seulement spectateur lors des réunions du Conseil d'Administration.”

Dans le cadre de notre organisation, nous accueillons tous les 5 ans des experts lors d'un audit "Coopertise" afin qu'ils valident notre fonctionnement et nos pratiques.

Cet audit légal est destiné à vérifier la conformité de l'organisation et du fonctionnement aux principes et aux règles de la coopération et à l'intérêt des adhérents, ainsi qu'aux règles coopératives spécifiques qui sont applicables et, le cas échéant, à proposer des mesures correctives.



Photo © Claude Clin



Photo © H. Dent & D. Gripper





Assemblée Générale d'information

Les engagements (2-22, 2-23)

L'entreprise met à jour chaque année sa « Lettre d'engagement de la gouvernance pour la responsabilité sociétale des Caves de Rauzan » contenant tous les engagements de ses pratiques responsables. Nos engagements sont fondés sur les 7 questions centrales de l'ISO 26000 (gouvernance, droits de l'Homme, relations et conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs, communautés & développement local). Cette lettre d'engagement est à disposition de tous les salariés et des adhérents (système documentaire, affichage, etc.) et est approuvée par le Président et le Directeur Général.

L'implication et l'engagement du Conseil d'Administration, ainsi que la participation et la compréhension de tous nos collaborateurs et adhérents, permettent d'assurer la réalisation de nos objectifs en matière de responsabilité sociétale.

Notre politique d'engagement accorde une importance particulière à l'ensemble de nos parties prenantes, nos adhérents, nos salariés, nos clients, nos fournisseurs, etc. Nous nous assurons de prendre en compte la notion de droits de l'Homme notamment dans nos pratiques d'achats. Afin de maîtriser nos enjeux, nous mettons en œuvre des moyens tels que le dialogue social et l'homogénéisation de nos pratiques sociales, ou encore la rédaction de notre charte éthique, sociale et d'inclusion sociétale.

Charte éthique, sociale et d'inclusion sociétale (2-15, 13.26.1, 13.26.3)



Impulsée en 2012 par le collectif 3D, la rédaction, la mise en place et le suivi de notre charte éthique et sociale a permis de révéler au-delà des valeurs auxquelles nous tenons, une dynamique de travail collaboratif.

Nous avons souhaité réétudier le contenu de notre 1^{ère} charte, envisager de nouvelles propositions et réimpulser de nouveaux projets. En œuvrant une nouvelle fois en mode collaboratif, nous avons associé à ce projet des femmes et hommes volontaires et impliqués représentant l'ensemble des services de l'entreprise ainsi que le Comité Social et Économique (CSE). Nous avons également intégré pour cette nouvelle version des adhérents-viticulteurs afin de confirmer nos valeurs communes et de renforcer nos liens. Ainsi, notre charte est devenue en 2023, une charte éthique, sociale et d'inclusion sociétale.



Les Caves de Rauzan veillent à l'application de leurs 9 valeurs énoncées ci-dessous.



VALEURS ÉTHIQUES, SOCIALES ET D'INCLUSION SOCIÉTALE

Valeur n°1 → **Respecter les femmes & hommes de l'entreprise**

« Les relations de travail dans l'entreprise sont fondées sur le respect et le dialogue ».

Valeur n°2 → **Reconnaître les mérites**

« Les règles de rémunération et de reconnaissance des mérites sont clairement connues par les acteurs et appliquées ».

Valeur n°3 → **Garantir l'Égalité des chances**

« L'entreprise assure l'égalité des chances en fonction des aptitudes et compétences respectives sans discrimination ».

Valeur n°4 → **Développer les compétences**

« L'entreprise anticipe l'évolution et l'adaptation de ses ressources humaines afin de satisfaire son exigence d'un haut degré de professionnalisme, et de développer l'employabilité de ses acteurs ».

Valeur n°5 → **Améliorer la qualité de vie au travail**

« La préservation de la santé et la sécurité physique et mentale de tous les acteurs est intégrée dans l'organisation du travail, la conception des installations et dans les pratiques professionnelles ».

Valeur n°6 → **Concilier vie professionnelle & vie personnelle**

« Le dialogue est privilégié dans l'intérêt des parties, pour concilier vie personnelle et vie professionnelle ».

Valeur n°7 → **Réussir le dialogue social**

« L'entreprise crée les conditions d'un dialogue social de qualité en impliquant les collaborateurs, les instances représentatives du personnel et les autres parties prenantes ».

Valeur n°8 → **Pratiquer l'éthique dans les relations avec les tiers**

« L'entreprise fait preuve d'éthique et de professionnalisme dans les relations avec les tiers ».

Valeur n°9 → **S'engager dans une démarche d'inclusion sociétale**

« L'entreprise s'engage et s'implique auprès de son territoire. Cet ancrage territorial est maintenu et dynamisé par des partenariats et des actions locales, avec un objectif d'engagement et de bénéfices réciproques ».

Notre charte est diffusée à chaque salarié, permanent ou saisonnier. Par son intérêt vis-à-vis de nos parties prenantes, certaines valeurs peuvent également être transmises en externe.

Son respect sera examiné annuellement entre la Direction, le Comité Social et Économique ainsi que le service RSE, en charge de son suivi, grâce à des indicateurs permettant de statuer sur l'application de notre charte et sur le niveau de performance en matières d'éthique et de social.





Jérémy Barran, Responsable Réseau Traditionnel aux Caves de Rauzan

” En 2012, la cave a créé une charte éthique et sociale, de manière participative avec les salariés. Cela a notamment permis de mener différents projets : la mise en place du projet sur les signes de reconnaissance, l'évolution des fiches des entretiens individuels ou encore la création d'un Compte Épargne Temps, etc.

Lors de mon arrivée en 2017, un exemplaire m'a été transmis. Cela m'a permis de prendre connaissance des différentes valeurs (intégrité, environnement, valeurs humaines, etc.).

En 2019, nous avons décidé de réviser cette charte, avec pour but de la faire évoluer, de modifier et d'ajouter des points.

Ainsi, 7 groupes composés de nos salariés et de nos viticulteurs ont travaillé ensemble ! Nous avons le souhait d'intégrer nos viticulteurs à cette réflexion pour les impliquer, mais également pour qu'ils puissent bénéficier des axes de progrès de cette charte.

Une grosse partie du travail a été effectuée en 2019, mais malheureusement la COVID-19 est arrivée et a fortement freiné cette révision. Les groupes se sont enfin retrouvés, fin 2022, pour la finaliser et la présenter à la Direction.

Après validation, elle a été présentée à l'ensemble des salariés lors du projet d'entreprise en mai 2023 ! Je suis ravi d'avoir pu participer à cette évolution de notre charte éthique, où de nombreux axes de progrès ont émergé et je remercie la cave de nous permettre de pouvoir travailler dessus. ”

Zoom sur deux aspects de notre charte éthique :

La valeur 8 de la charte traite le sujet de la lutte contre la corruption. Elle y mentionne les pratiques de l'entreprise telles que la sensibilisation du personnel et la formation de tous les salariés du service commercial.



La totalité des trois sites est évaluée en termes de risques liés à la corruption au travers de l'analyse des parties prenantes. En 2022, aucun cas de corruption au sein de l'entreprise n'a été recensé ou avéré.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

(13.26.1, 13.26.2, 13.26.3, 13.26.4)



Bien que le risque soit présent, la cave n'a aucune pratique anti-concurrentielle et aucune action en justice contre le comportement anti-concurrentiel n'a été menée.

Un des objectifs de l'entreprise est la diversification de la clientèle pour limiter la dépendance client mais également la posture dominante qui pourrait amener à un comportement anti-concurrentiel.

COMPORTEMENTS ANTI-CONCURRENTIELS

(13.25.1, 13.25.2)



3. Un engagement profond dans la RSE découlant de valeurs fortes



Engagement dans la RSE et dans la filière (2-28)

Évaluation "Engagé RSE"

Le label « Engagé RSE » évalue le niveau d'intégration de l'ISO 26000 dans la stratégie et le management de l'organisation et qualifie le niveau de d'implication de l'organisation en termes de responsabilité sociétale et de développement durable. Cette évaluation permet de vérifier la maturité de notre démarche et de communiquer sur nos engagements.

En 2017, nous étions la première coopérative viticole de Bordeaux à avoir atteint le **niveau « Exemplaire »**, ce qui traduit une forte maturité de notre démarche et nous le sommes encore en 2023 ! Cette démarche de labellisation est volontaire et a pour but de vérifier la prise en compte par notre organisation des thématiques de développement durable, du déploiement d'actions d'amélioration ainsi que de se situer par rapport aux autres entreprises.

Les conditions de travail, la transparence de la politique des dirigeants, le respect et la préservation de l'environnement, l'aide au développement local et la satisfaction du consommateur sont passés au crible de l'évaluation « Engagé RSE » (modèle AFAQ 26000) menée par l'AFNOR.



Cette évaluation permet également de vérifier que notre entreprise s'est appropriée les Objectifs de Développement Durable.



Extrait du livre blanc, label "Engagé RSE", « Comment une démarche RSE permet-elle de contribuer aux ODD » <https://marketing.afnor.org/developpement-durable-rse/label-engage-rse>



Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les Objectifs de Développement Durable ont été établis par les États membres des Nations Unies et sont rassemblés dans l'agenda 2030. Cet agenda, adopté en 2015, définit des cibles à atteindre à l'horizon 2030 au travers des ODD. Ces cibles répondent aux objectifs suivants : éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dans tous les pays, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous. Les Caves de Rauzan s'efforcent de contribuer à ces objectifs au travers des aspects pertinents retenus dans ce rapport.



- | | |
|--|---|
| 1 Insertion économique | 15 Formation et éducation |
| 2 Traçabilité de la chaîne d'approvisionnement | 16 Communautés locales |
| 3 Lutte contre la corruption | 17 Non-discrimination et égalité des chances |
| 4 Comportement anti-concurrentiel | 18 Santé et sécurité au travail |
| 5 Pratiques d'achats | 19 Pratiques en matière d'emploi |
| 6 Émissions | 20 Liberté syndicale et négociation collective |
| 7 Adaptation et résilience au changement climatique | 21 Rémunération |
| 8 Biodiversité | 22 Politiques publiques |
| 9 Santé des sols | 23 Communication marketing et étiquetage des produits |
| 10 Utilisation de produits phytosanitaires | 24 Sécurité alimentaire |
| 11 Gestion des eaux et effluents | 25 Salubrité des aliments |
| 12 Gestions des déchets | |
| 13 Intrants utilisés pour fabriquer et conditionner les produits et services | |
| 14 Évaluation environnementale des fournisseurs | |



Vignerons Engagés

Notre Conseil d'Administration a décidé de s'engager encore plus loin dans sa stratégie de responsabilité sociétale en adhérant à l'association Vignerons Engagés (anciennement nommée Vignerons en Développement Durable) dès 2018. Des rencontres annuelles sont organisées par l'association afin d'échanger avec les autres adhérents : un moment convivial et particulièrement constructif.

Nous participons également à leurs différentes instances, Denis Baro en tant qu'administrateur, Laure Durand et Camille Lagarde respectivement membre des comités technique et communication.

Nous sommes, depuis l'été 2019, **la première entreprise vitivinicole à être labellisée "Vignerons Engagés" dans le bordelais**. Le label, reconnu par la profession, nous permet d'afficher le logo sur nos bouteilles.

En 2022, **86,4%** de notre surface vignoble est labellisée "Vignerons Engagés".



Iris Borrut, Directrice Vignerons Engagés



Vignerons Engagés : plus qu'un label, un collectif.

” Depuis sa création par des vignerons en 2010, l'association Vignerons Engagés accompagne les producteurs dans une démarche de développement durable et promeut le label RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de la filière vin. Basé sur la norme ISO 26000, le label "Vignerons Engagés" prend en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, de la vigne au verre.

En 2019, les Caves de Rauzan rejoignaient le collectif, devenant le premier acteur bordelais labellisé.

En 2020, Vignerons Engagés ouvrait le 1^{er} réseau RSE de la filière vin avec 3 nouveaux collègues en plus du collègue producteurs historique (seul collègue pouvant être labellisé) : partenaires fournisseurs, négociants, et distributeurs.

En 2022, le collectif dépassait la barre des 60 entreprises adhérentes, regroupant plus de 4000 femmes et hommes partout en France.

Aujourd'hui, en 2023, le label « Vignerons Engagés » est devenu un des labels les plus connus (n°2 en termes de notoriété assistée derrière AB, étude Sowine 2023) du marché.

Les Caves de Rauzan sont depuis 2019 actives à plusieurs niveaux dans la vie de l'association : Rencontres Vignerons Engagés (280 participants en 2023 !), commissions technique et communication, groupes de travail pour faire progresser le label, groupes de partage sur différentes thématiques... Une implication appréciée et importante qui contribue à la dynamique du label et du collectif ! ”

Lors des Rencontres Vignerons Engagés en 2023, les Caves de Rauzan ont été représentées par :

- ➔ Denis Ladouche, Viticulteur et référent Vignerons Engagés,
- ➔ Camille Lagarde, Chargée de marketing et ADV,
- ➔ Julien Motut, Technicien vignoble,
- ➔ Denis Baro, Président des Caves de Rauzan.



Agri Confiance®

Agri Confiance® est une démarche qui vise à promouvoir le développement de pratiques respectueuses de l'environnement chez les viticulteurs. Cet engagement s'est traduit dès 2011 par une certification selon la norme NF V01-007 : 2004 « système de management de la qualité et de l'environnement de la production agricole ».

Nous avons contribué à l'évolution de cette démarche par notre participation à la commission de normalisation AFNOR visant à réviser la norme NF V01-007, puis aux réunions de travail pour l'élaboration du cahier des charges Agri Confiance® filière vin. Depuis 2021, l'entreprise est certifiée selon la nouvelle norme NF V01-007 : 2017. Elle a été **la première coopérative vinicole à être certifiée selon cette nouvelle norme ainsi que le cahier des charges filière vin en juin 2021** et a obtenu le **niveau 3 (Coopérative Responsable)**, soit le plus haut niveau de la démarche Agri Confiance®.



Marion DANES, Responsable qualité et Marion GUEPIN, Responsable développement et animation, Agri Confiance®



” Agri Confiance est le label d'agriculture durable de La Coopération Agricole. Il vise trois objectifs complémentaires pour une coopérative : structurer ses démarches qualité amont, fidéliser ses associés coopérateurs et valoriser sa production avec notre label produit. C'est aussi un outil qui va permettre aux coopératives de déployer leur démarche RSE sur tout l'amont agricole. Adhérent depuis 2011, les Caves de Rauzan exploitent pleinement ces objectifs et sont parvenues à faire d'Agri Confiance leur démarche socle et moteur de la coopérative.

Les Caves de Rauzan ont toujours été très impliquées dans les différents événements proposés par l'association : participation à nos groupes de travail annuels ou encore à nos différentes actions de communication et de promotion tels que des salons, des événements presse, des témoignages vidéo... Les Caves de Rauzan n'hésitent également pas à mettre en avant leur labellisation sur leurs bouteilles de vin. Et pour donner quelques exemples plus concrets et personnalisés de leur investissement : la cave fait partie de nos adhérents qui ont participé à la création de notre référentiel « vin » ainsi qu'aux travaux sur le choix d'indicateurs biodiversité avec notre partenaire Noé.

Au fil des années, Agri Confiance a tissé une relation de proximité et de confiance avec l'ensemble des services des Caves de Rauzan, le Directeur Général étant d'ailleurs membre de notre Conseil d'Administration. Nous les remercions pour leur implication et les félicitons pour tous leurs engagements, qui contribuent à faire grandir la démarche et l'association. C'est une fierté de les compter parmi nos adhérents niveau 3 « Coopérative Responsable » ! ”

Label « Coopérative So Responsable »

Afin d'accompagner le déploiement de la RSE dans les coopératives, La Coopération Agricole et l'AFNOR ont élaboré un label sectoriel « Coopératives So Responsables » (CSR), qui permet de reconnaître et d'afficher le niveau d'implication en matière de responsabilité sociétale.

Nous avons obtenu cette reconnaissance dès le mois d'août 2019 et avons été la **1^{ère} coopérative de France labellisée CSR**, accompagnée dès lors par une poignée de coopératives responsables !



INTERBIO

Fort de nos engagements en faveur du Bio, nous sommes adhérents depuis 2018, à l'association interprofessionnelle Bio régionale INTERBIO.

Elle assure la promotion des produits, fédère les opérations de la région, structure le développement des filières Bio, anime l'activité du pôle régional de compétences et représente les intérêts de ses adhérents auprès des pouvoirs publics et de l'Agence Bio nationale. Elle nous donne également accès à tous les services de proximité des Vignerons Bio de Nouvelle-Aquitaine (VBNA).



Implication dans des organisations professionnelles : participation à différentes instances

Les Caves de Rauzan sont également fortement impliquées dans les organisations professionnelles :

→ **Denis Baro**, Président des Caves de Rauzan, est Président de La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine (LCANA) et membre des organismes de gestion des appellations Bordeaux et Entre-Deux-Mers.

→ **Philippe Hébrard**, Directeur Général, est administrateur de l'association Agri Confiance®, et participe également à la commission vrac du Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB). Il est référent du comité des directeurs au Conseil d'Administration de La Coopération Agricole section vin et administrateur de Quali-Bordeaux (organisme d'inspection AOC).

→ **Robert Offredo**, Secrétaire Général, membre de la commission juridique et sociale de la LCANA secteur vin, membre de l'Agence Régionale de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine (ARBNA). Il représente également la cave dans le cluster INNOV'IN ainsi qu'auprès de l'association INTERBIO VBNA.

→ **Laure Durand**, Responsable RSE, participe à la commission technique Vignerons Engagés. Elle est également membre des Comités RSE et Carbone de La Coopération Agricole.



Photo © Claude Clin



Les dialogues « écolo-nomiques »

En tant qu'entreprise reconnue en RSE au niveau national, nous avons été sollicités à plusieurs reprises afin de participer aux « dialogues écolo-nomiques » mis en place dans le cadre de la formation continue des Hauts-Fonctionnaires. Il s'agissait d'accueillir et de présenter notre démarche de responsabilité sociétale à Samuel Barreault, Directeur Régional des Finances Publiques (DGFIP) de la région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que Frédéric Pigny (Directeur du CHI de Mont-de-Marsan/Pays des Sources) et Virginie Aubard (Contrôleuse Générale des armées).

Nous avons pu échanger sur nos enjeux, nos actions mais aussi sur le contexte et les difficultés ; l'approche est particulièrement intéressante car elle permet aux administrations de mieux appréhender les problématiques des entreprises.



Samuel Barreault, Denis Baro
et Philippe Hébrard

Samuel BARREAU, Directeur Régional des Finances Publiques (DGFIP) de la région Nouvelle-Aquitaine

” Dans le cadre du Cycle des Hautes Études du Service Public (CHESP), j'ai eu la chance de passer une matinée à Rauzan. Le thème de la visite, « quand économie rime avec écologie et social », m'a permis de découvrir comment les Caves de Rauzan sont engagées depuis longtemps dans les transitions écologiques et solidaires.

Au-delà de l'intérêt de la démarche en tant que telle pour résoudre ce « problème planétaire à solidarité obligatoire » (Pierre RADANNE), c'est surtout le cercle vertueux qu'elle représente au quotidien pour les « parties prenantes », qu'il s'agisse du viticulteur, du salarié, du sous-traitant, du client... ou du haut fonctionnaire que je suis. Les échanges avec le Président, Denis Baro, le Directeur, Philippe Hébrard ou la Responsable RSE, Laure Durand, ont été très enrichissants et générateurs d'idées. Un très grand merci pour votre accueil et pour ces dialogues passionnants et sans modération. ”

Frédéric PIGNY, Directeur CHI de Mont-de-Marsan

” Les Caves de Rauzan - au-delà de porter un plan stratégique ambitieux et visionnaire - font la démonstration (ancienne) dans leur politique et dans l'implication des parties prenantes que l'économie et l'écologie font union. C'est une dynamique RSE pragmatique et réaliste qui doit pouvoir inspirer les administrations publiques... MERCI ! ”

Virginie AUBARD, Contrôleuse Générale des armées

” Les Caves de Rauzan sont la preuve que l'engagement RSE est un pari gagnant économiquement et humainement : au-delà de la coopérative et de ses adhérents, c'est tout un territoire qui profite de cet engagement pour l'avenir. C'est ce que je retiendrai de mon passage : quand la RSE est mise en œuvre avec rigueur, volonté et pragmatisme, c'est un levier puissant de changement des comportements qui, in fine, profite à tous. Une belle source d'inspiration pour nos politiques et organisations publiques ! ”



4. Certifications et conformité réglementaire (social, produit, environnement)

(2-23, 2-27, 13.9.1, 13.9.2, 13.10.4, 13.12.2)



Les Caves de Rauzan tiennent à être performantes sur tous les piliers du développement durable et pour cela, elles se sont engagées de manière volontaire dans différentes certifications :

La certification du conseil spécifique (décrit par le décret n°2020-1245) permet à notre service vignoble d'exercer une activité de conseil auprès de nos adhérents. Les Caves de Rauzan sont agréées sous le numéro AQ 01646 et certifiées depuis 2013. L'activité de conseil concerne en particulier les traitements phytopharmaceutiques et vise avant tout à accompagner les viticulteurs vers des itinéraires techniques réfléchis et raisonnés. Le renouvellement de cette certification a été effectué sous sa nouvelle version dès 2021.

NF V01-007 : Elle correspond à la certification de la démarche Agri Confiance®. Cette démarche a été certifiée dès 2011. Depuis 2021, nous sommes certifiées selon la dernière version de la norme NF V01-007 : 2017 et du cahier des charges filière vin.

Haute Valeur Environnementale (HVE) ou certification environnementale de niveau 3 : En 2022, 80% de notre vignoble est certifié HVE. Cette certification nous permet d'apposer le logo associé sur les bouteilles des exploitations certifiées.

Agriculture Biologique : Aux Caves de Rauzan, 220 hectares sont conduits en Agriculture Biologique et certifiés Bio par Ecocert, et 615 hectares sont en conversion.

Vignerons Engagés : L'entreprise est labellisée selon le référentiel Vignerons Engagés, associé à l'évaluation « Engagé RSE » d'AFNOR depuis 2019.

ISO 9001 : 2015 : Cette certification, obtenue dès 1998, spécifie les exigences relatives au système de management de la qualité dans le but de produire des produits conformes aux attentes des clients et à la réglementation en vigueur.

HACCP : Les Caves de Rauzan formalisent et mettent à jour régulièrement leur étude HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point). Ce système d'analyse des dangers permet d'identifier, évaluer et maîtriser les dangers significatifs au regard de la sécurité alimentaire. En 2022, la cave a intégré la notion de « culture de la sécurité alimentaire » conformément au règlement européen (UE) 2021/382. Au-delà des risques de causes involontaires identifiés à partir de l'HACCP, la cave identifie les dangers de causes intentionnelles au travers de deux analyses de risques : Food Fraud et Food Defense.

ISO 14001 : 2015 : Elle spécifie les exigences relatives au système de management environnemental d'une organisation. Celle-ci est amenée à identifier et maîtriser les impacts environnementaux de ses activités à l'aide d'une analyse environnementale et des plans d'actions adaptés. Notre système est certifié selon cette norme depuis 1998.

IFS et BRC : Notre site d'embouteillage Terre de Vignerons possède les certifications BRC grade AA et IFS niveau supérieur. Les certifications IFS et BRC garantissent la sécurité des aliments et répondent aux exigences réglementaires communautaires en matière d'hygiène.

Les Caves de Rauzan n'ont fait l'objet d'aucune non-conformité au cadre réglementaire au cours de l'année 2022.

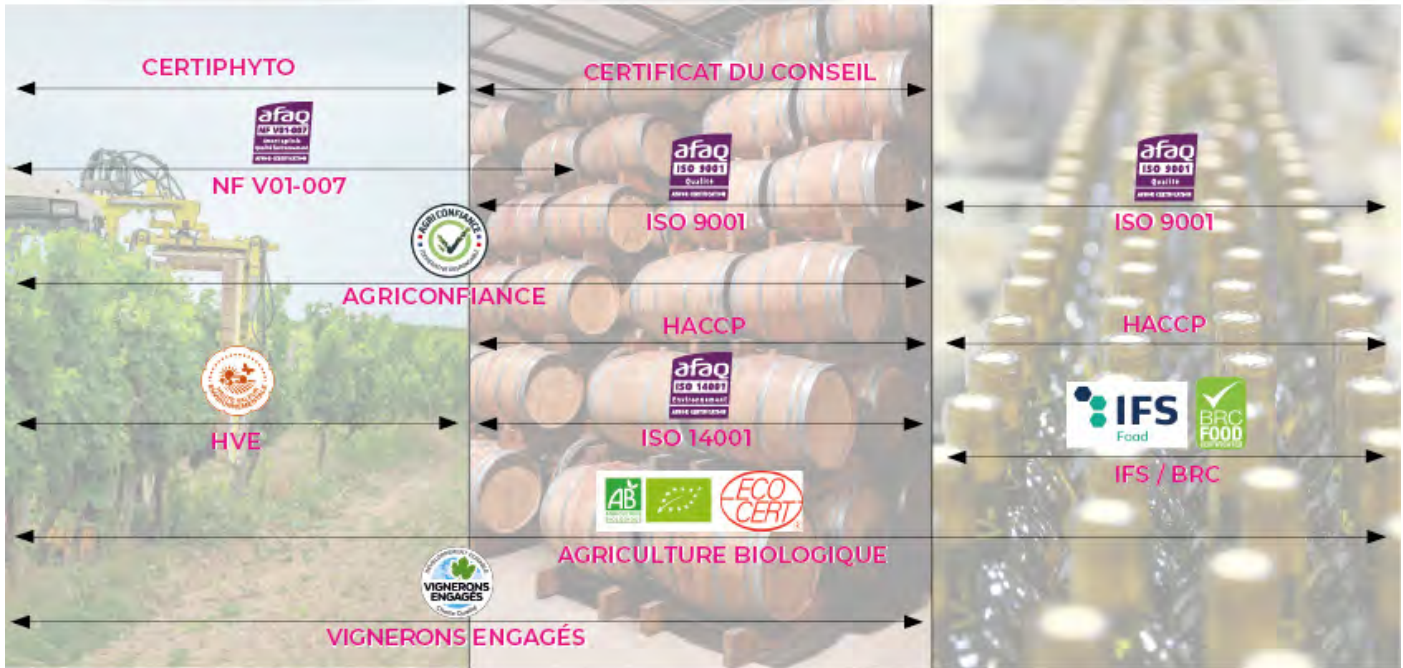




PRODUCTEURS ADHÉRENTS

CAVE COOPÉRATIVE

CENTRE D'EMBOUTEILLAGE



Le champ d'application de nos labellisations



Photo © Claude Clin



5. Un rapport RSE en conformité avec les normes GRI (2-3, 2-5, 2-14, 2-23)



Ce rapport de responsabilité sociétale est le 6^{ème} document rédigé par la cave et ce dernier est publié en suivant la nouvelle version des « GRI Standards ». La période de reporting correspond à l'année civile 2022 ou, selon les éléments d'information, à l'exercice 2021-2022, soit du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les derniers rapports de responsabilité sociétale concernaient les périodes 2009-2010, 2010-2011, 2012-2013, 2015-2016 et 2017-2018. Nous avons opté pour un cycle bisannuel. De manière exceptionnelle, suite aux circonstances (contexte sanitaire, conflit géopolitique), la révision du rapport a été repoussée à 4 ans, avec une publication fin 2023/début 2024.

Aucune vérification externe n'a été effectuée sur ce rapport. Par ailleurs, il a été soumis au GRI dans le cadre du Report Services.

Le principe de précaution est pris en compte dans notre société. En effet, l'utilisation d'outils et de normes intégrées dans notre stratégie (ISO 26000, ISO 9001, ISO 14001, NF V01-007), permet d'anticiper les différents risques liés à l'activité de l'entreprise et de prendre, si nécessaire, des mesures en amont. L'accueil et la transparence des auditeurs externes nous permettent de bénéficier d'actions d'amélioration afin de faire évoluer notre organisation et notre système de management.

Pour toute question ou complément d'information sur le rapport ou son contenu, veuillez contacter :

Laure DURAND, Responsable RSE

laure.durand@cavesderauzan.fr

L'édition de notre rapport RSE est vérifiée et approuvée par le Président et le Directeur Général de l'entreprise.

6. Identification des parties prenantes et des aspects pertinents : exercice de matérialité (2-2, 2-4)



Afin d'enrichir ce rapport et d'apporter un regard objectif sur nos démarches, nous avons interrogé plusieurs de nos parties prenantes. Nous estimons en effet que des témoignages extérieurs renforcent la crédibilité de nos dires et apportent une réelle plus-value à ce rapport. Nous les remercions d'avoir contribué à l'édition de ce rapport et plus largement pour nos relations partenariales.

Identification des parties prenantes significatives pour l'entreprise (2-29)

Nos parties prenantes ont été déterminées grâce à l'arbre de décision présent dans l'annexe B de l'accord AC X 30-030, qui correspond à la déclinaison sectorielle de l'ISO 26000 pour le secteur de l'agroalimentaire, avant la parution en 2020 de l'ISO 26030.

Le tableau suivant reprend de manière condensée nos parties prenantes significatives, leurs principales attentes ainsi que les moyens de communication (au-delà de ce présent rapport) qui permettent d'y répondre.

Certaines parties prenantes représentent nos principaux interlocuteurs : nos adhérents en tant qu'actionnaires et fournisseurs de matières premières, nos collaborateurs, nos clients, nos consommateurs, etc.



	Parties prenantes significatives	Principales attentes	Communication et dialogue engagés
SPHÈRE D'INFLUENCE DIRECTE	Adhérents (viticulteurs et fournisseurs de matières premières)	<ul style="list-style-type: none"> - Pérennité de la cave - Meilleur revenu possible - Appui technique, accompagnement, conseils et aide à l'amélioration des pratiques - Meilleure valorisation des produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Assemblées Générales - Conseils d'Administration - Bureaux du Conseil d'Administration - Commission vignoble, comité de pilotage maturité - Suivi du vignoble par nos techniciens
	Adhérents (administrateurs)	<ul style="list-style-type: none"> - Justice économique et sociale - Croissance et performance de l'entreprise - Visibilité sur la stratégie de l'entreprise - Gouvernance efficace 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des démarches engagées avec les adhérents - Événements : récréation gourmande, ronde des caves, marché de Noël, dégustation du millésime... - Charte intégrée, Rapport RSE, newsletters, etc.
	Collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Formations et conditions de travail (bien-être et sécurité) - Écoute et communication avec la direction - Rémunération cohérente, classification évolutive et juste, régularité de paiement - Reconnaissance des mérites et valorisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels - Dialogue social via le CSE - Présentation annuelle du projet d'entreprise - Enquête salariés, gestion des réclamations, charte éthique, sociale et d'inclusion sociétale, enquête risques psycho-sociaux... - Mise en place des signes de reconnaissance - Sortie d'entreprise - Événements : récréation gourmande, ronde des caves, marché de Noël, dégustation du millésime... - Formations - Affichage, boîte à suggestions
	Clients	<ul style="list-style-type: none"> - Relation de confiance - Conformité des commandes/cahier des charges - Régularité de l'approvisionnement et transparence 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes de satisfaction clients - Échanges téléphoniques et mails - Déplacements des commerciaux sur le terrain - Rapport/fiche RSE/films/plaquettes - Audits - Animations œnotouristiques
	Consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Produits qualitatifs et accessibles - Santé et sécurité - Diversification des produits - Étiquetage complet 	<ul style="list-style-type: none"> - Site Internet - Réseaux sociaux - Participation aux événements : récréation gourmande, dégustation du millésime...
	Terre de Vignerons (partenaire d'embouteillage et client)	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et collaboration suite aux retours clients - Équité économique - Connaissance du cahier des charges de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Visites sur site - Échanges téléphoniques, mails - Comité des Directeurs - Commission industrielle - Conseil d'Administration
SPHÈRE D'INFLUENCE SECONDAIRE	Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les délais de paiement - Partenariat sur le long terme 	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges téléphoniques et mails - Visites sur sites - Réunion annuelle de revue de contrat
	Partenaires financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Pérennité de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Communication des bilans de l'entreprise - Réunions - Échanges téléphoniques
	Pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de l'emploi - Respect de la réglementation - Transparence des communications 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres et réunions - Participation à des groupes de travail - Courriers - Inspections
	Collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'économie locale - Intégration paysagère - Informations transparentes - Communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogues via les adhérents présents aux conseils municipaux - Site Internet - Charte de bon voisinage
	Syndicats professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien et appui de projets - Participation aux activités - Élément moteur de la filière viti-vinicole 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions trimestrielles (LCA NA section vin) - Participation à des groupes de travail - Échanges téléphoniques et mails - Participations aux enquêtes
	Futurs collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Débouchés professionnels - Opportunités d'embauche 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres - Échanges téléphoniques et mails

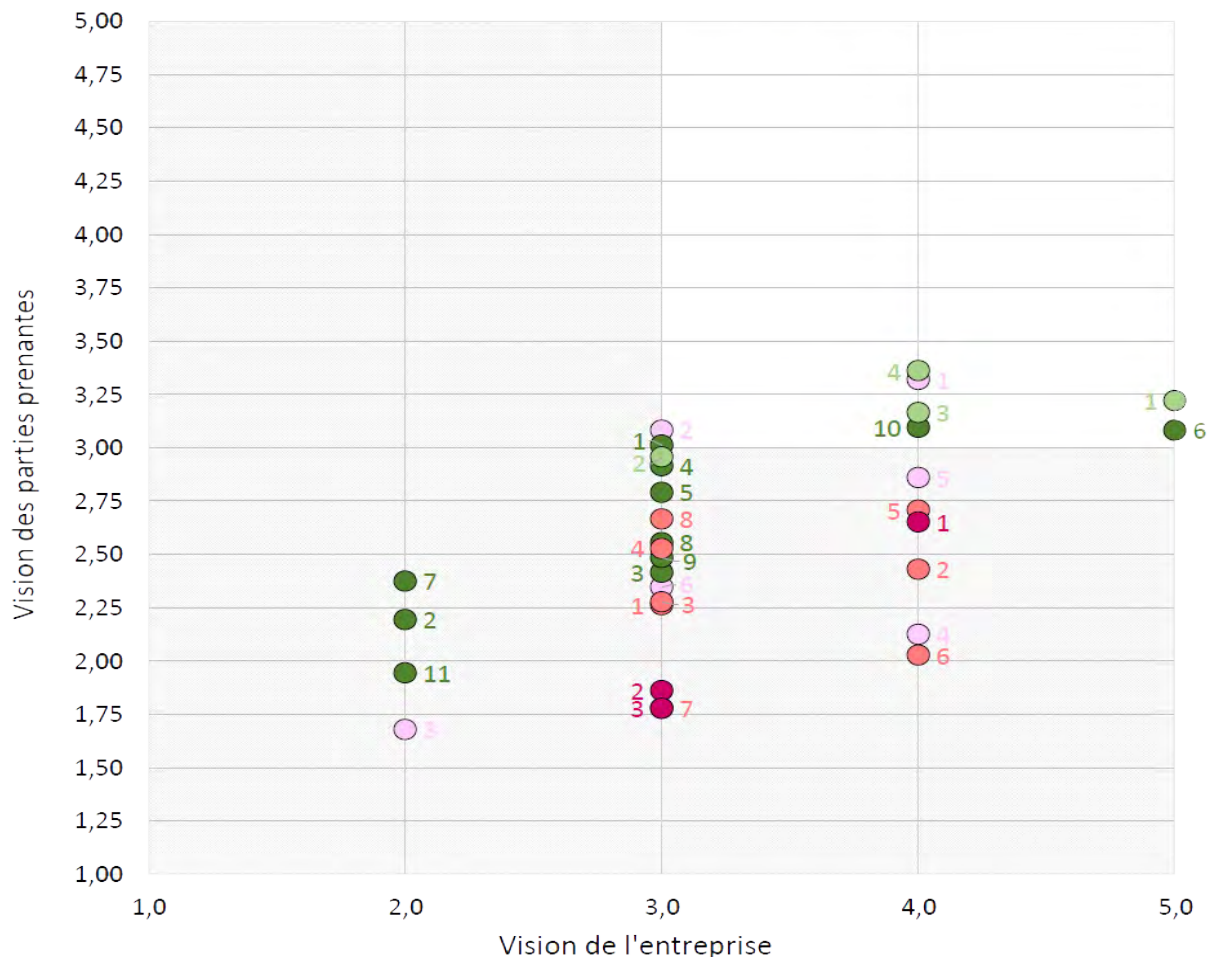


Définition des thèmes pertinents selon les normes GRI (3-1)

Les "GRI standards" offrent une liste d'enjeux pertinents initiaux permettant à l'entreprise de déterminer les thèmes pertinents à traiter. La coopérative s'appuie sur la norme sectorielle GRI 13 : Secteur de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche 2022 afin de la guider sur les enjeux les plus significatifs selon son secteur d'activité. Elle sélectionne également des thèmes pertinents supplémentaires et historiquement retenus dans les précédents rapports.

Afin de déterminer les éléments pertinents à traiter dans ce rapport, nous avons envoyé un questionnaire à destination de nos parties prenantes respectives pour attribuer une note à chacun de ces enjeux selon l'importance qu'elles y accordent. L'analyse des réponses de nos parties prenantes et de nos impacts sur la société nous a permis de hiérarchiser les thèmes.

Analyse de matérialité



- 1 Présence sur le marché
- 2 Insertion économique
- 3 Lutte contre la corruption
- 4 Comportement anti-concurrentiel
- 5 Traçabilité de la chaîne d'approvisionnement
- 6 Pratiques d'achat
- 7 Intrants utilisés pour fabriquer et conditionner les produits et services
- 8 Émissions
- 9 Adaptation et résilience au climat
- 10 Biodiversité
- 11 Santé des sols
- 12 Utilisation des produits phytosanitaires
- 13 Gestion de l'énergie
- 14 Gestion des déchets
- 15 Eaux et effluents
- 16 Conformité environnementale
- 17 Évaluation environnementale des fournisseurs

- 1 Pratique en matière d'emploi
- 2 Formation et éducation
- 3 Non-discrimination et égalité des chances
- 4 Rémunération
- 5 Santé et sécurité au travail
- 6 Communautés locales
- 7 Évaluation des pratiques sociales chez les fournisseurs
- 8 Relation employeur/employé
- 9 Pratiques en matière de sécurité
- 10 Évaluation et respect des droits de l'Homme chez les fournisseurs
- 11 Liberté syndicale et droit de négociation collective
- 12 Communication marketing/Étiquetage des produits et services
- 13 Sécurité alimentaire
- 14 Sûreté alimentaire
- 15 Conformité produit



Tableaux des impacts et périmètre pour les aspects pertinents retenus (3-2)

L'exercice de matérialité a permis de faire ressortir 25 enjeux pertinents, répartis sur 5 piliers majeurs :

- ➔ Économique
- ➔ Environnemental
- ➔ Social
- ➔ Droits de l'Homme
- ➔ Produit

Pilier associé	Aspects pertinents identifiés	Périmètre de l'aspect	Impacts de cet aspect
ÉCONOMIQUE	Inclusion économique	Au sein de l'entreprise (adhérents et salariés) et en dehors (réseaux de distribution, partenaires financiers)	Retombées économiques directes pour les 300 adhérents et les salariés. Impact économique local significatif
	Traçabilité de la chaîne d'approvisionnement	En dehors de l'entreprise	Assurer un volume d'approvisionnement certifié
	Lutte contre la corruption	Au sein et en dehors de l'entreprise	Engagement et mesures préventives contre la corruption
	Comportement anti-concurrentiel	Au sein et en dehors de l'entreprise	Déploiement de pratiques anti-concurrentielles dans la filière vin
	Pratiques d'achats	Au sein et en dehors de l'entreprise	Contrôle de l'origine des matières premières et de la chaîne d'approvisionnement
ENVIRONNEMENT	Émissions	Au sein et en dehors de l'entreprise	Émissions liées à la production directe ou indirecte
	Adaptation et résilience au changement climatique	Au sein et en dehors de l'entreprise	Participation à des projets de résilience au changement climatique et pratiques préventives
	Biodiversité	En dehors de l'entreprise : l'ensemble de notre vignoble	Maintien d'une biodiversité significative sur nos sites et aux alentours
	Santé des sols	En dehors de l'entreprise : l'ensemble de notre vignoble	Plan de gestion des sols
	Utilisation des produits phytosanitaires	En dehors de l'entreprise : l'ensemble de notre vignoble	Optimisation des intrants
	Gestion des eaux et effluents	Au sein et en dehors de l'entreprise	Consommation d'eau : désinfection et rinçage. Maîtrise des rejets des stations d'épuration et des risques de pollution



ENVIRONNEMENT	Gestion des déchets	Au sein et en dehors de l'entreprise	Maitrise des risques de pollution
	Intrants utilisés pour produire et conditionner les produits	Au sein et en dehors de l'entreprise	Utilisation de matières : carton, verre et plastique, etc.
	Évaluation environnementale des fournisseurs	Au sein et en dehors de l'entreprise	Gestion et suivi de l'impact environnemental des adhérents et des fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement
SOCIAL	Communautés locales	En dehors	Implication économique, sociale et environnementale dans les communes du territoire
	Non-discrimination et égalité des chances	Au sein et en dehors de l'entreprise	Égalité socio-professionnelle
	Santé et sécurité au travail	Dans l'entreprise	Maitrise et anticipation des risques SST pour les salariés
	Pratique en matière d'emploi	Dans l'entreprise	Respect de la politique d'engagements (recrutement, rémunération, condition de travail, etc.)
	Formation et éducation	Dans l'entreprise	Amélioration des compétences des employés
	Rémunération	Dans l'entreprise	Respect de la politique de rémunération
DROITS DE L'HOMME	Liberté syndicale et droit de négociation collective	Dans l'entreprise	Respect des droits de l'Homme
	Politiques publiques	Au sein et en dehors de l'entreprise	Aucune contribution à des partis politiques
PRODUIT	Sécurité alimentaire	Au sein et en dehors de l'entreprise	Lutter contre les pertes alimentaires
	Salubrité des aliments	Au sein et en dehors de l'entreprise	Maitrise des risques d'hygiène pour la santé des consommateurs
	Communication marketing/Étiquetage des produits	En dehors de l'entreprise	Amélioration des aspects de communication afin d'assurer une bonne vision des produits par le consommateur et le client et affichage des informations essentielles





I. PILIER ÉCONOMIQUE

- 1 La coopérative en quelques chiffres
- 2 L'insertion économique de la structure
- 3 Des pratiques d'achats responsables



L'exercice s'étend sur une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

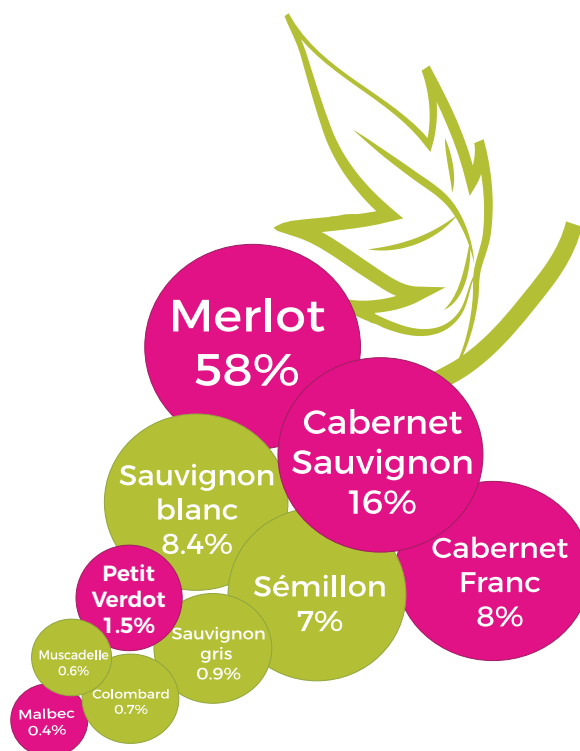
1. La coopérative en quelques chiffres (2-6)



Les Caves de Rauzan réalisent les opérations de vinification, élevage et commercialisation du vin issu des raisins de ses adhérents.

Comme il s'agit d'une société privée à capitaux variables, chaque adhérent détient une partie du capital. Chaque adhérent de la coopérative est donc actionnaire et fournisseur de la cave. Le capital détenu dépend du niveau d'activité de l'exploitant.

286 adhérents producteurs
3 870 hectares de vignes
6 000 barriques
600 000 hl de capacité de cuverie
200 000 hl de production



2. L'insertion économique de la structure (13.22.1, 13.22.2)



Les adhérents étant au cœur de notre système économique, notre objectif est d'utiliser au mieux les ressources afin d'assurer un revenu de qualité à nos viticulteurs.

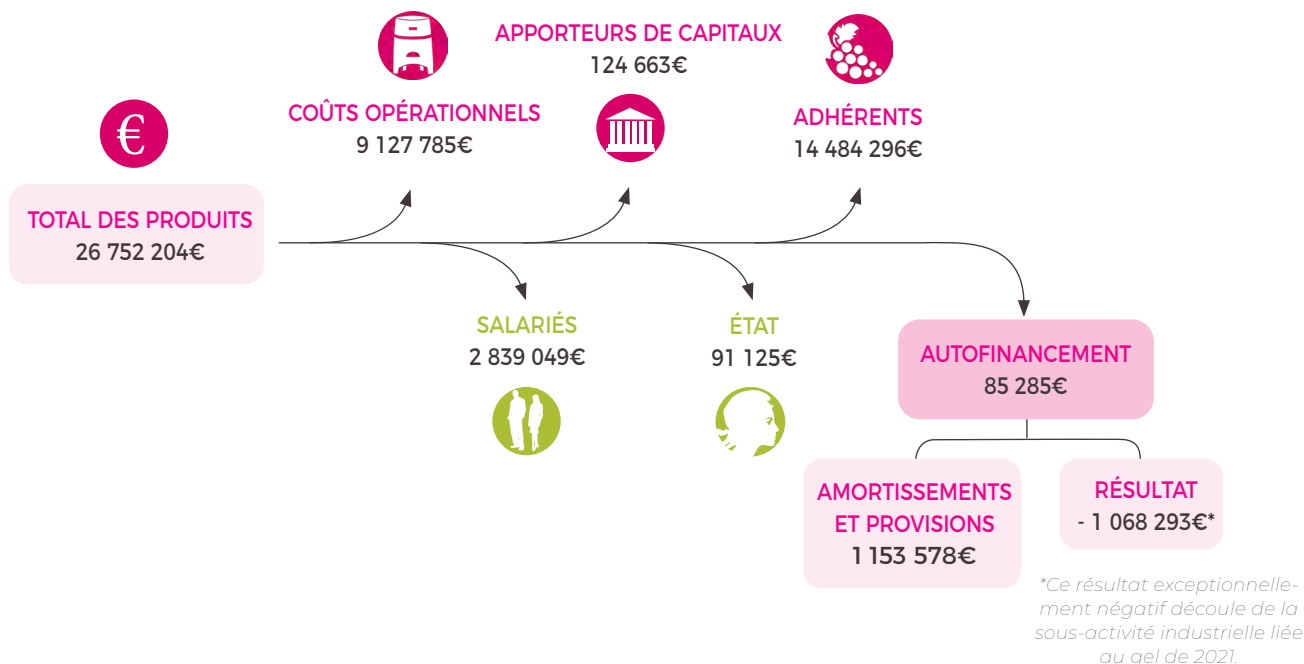
La cave coopérative n'a ainsi pas pour objectif de faire des bénéfices. La valeur créée pour vocation à être redistribuée dans sa totalité, induisant donc une valeur économique non répartie proche de zéro euro.

Les adhérents sont rémunérés par acomptes pour chaque campagne. Des calendriers de paiements sont mis en place par le service administratif et financier, et le paiement total d'une récolte se fait en 9 acomptes répartis sur 3 ans.

La rémunération exacte des adhérents est faite en fonction de leurs apports en raisins et des ventes de la cave. D'autres facteurs, comme le suivi parcellaire ou le respect des exigences et normes, sont pris en compte. Ces aspects sont suivis par le service vignoble et les décisions finales reviennent au Conseil d'Administration.

Les aides publiques reçues nous permettent également d'assurer la compétitivité de notre entreprise. Sur l'exercice 2021-2022, nous avons bénéficié de **469 758,61€ de subventions**.





Valeur économique directe créée et redistribuée par notre coopérative

Jeanne Fontan, Associée Mazars, Commissaire aux comptes



” La profession de commissaire aux comptes contribue à faire émerger de la confiance : une profession garante de la sincérité des comptes et du respect du droit concernant les entreprises.

Les sociétés coopératives constituées sous forme de société anonyme ont l'obligation légale de nommer un commissaire aux comptes dès lors qu'elles dépassent deux des trois seuils suivants : 4 000 K€ de total du bilan ; 8 000 K€ de CA HT ; 50 salariés.

Les Caves de Rauzan ont fait le choix, depuis plusieurs années, de confier au cabinet Mazars cette mission légale de certification des comptes.

Notre cabinet, situé sur Bordeaux, accompagne les entreprises sur l'ensemble de leurs problématiques : audit financier, expertise comptable et conseil et nous leur faisons profiter de notre expertise sectorielle du secteur coopératif et viticole.

À travers nos missions de commissaire aux comptes, nous avons à cœur de participer à la fiabilisation des comptes de nos clients. En particulier avec les Caves de Rauzan avec qui nous travaillons depuis plus de 10 ans, nous avons su dynamiser ensemble la démarche de maîtrise des risques. Au fil du temps, une relation de confiance s'est nouée entre les équipes opérationnelles et comptables et nos équipes d'audit.

Nous connaissons vos enjeux à travers notre présence à vos côtés depuis plusieurs années. Notre organisation nous permet de poursuivre un accompagnement à forte valeur ajoutée. ”

Afin d'avoir une vision juste et régulière de nos installations, nous réalisons tous les 5 ans une « expertise préalable en valeur d'assurance » des bâtiments et matériels et ceci plus particulièrement en vue de l'assurance contre l'incendie, les dégâts des eaux et autres événements. Les valeurs obtenues en 2023 sont de **99 042 573€ en valeur à neuf** et de **67 518 802€ en valeur vétusté déduite**.



Analyse des retombées socio-économiques sur la Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre d'un projet porté par La Coopération Agricole soutenu par la région Nouvelle-Aquitaine (LCANA) et réalisé par le cabinet d'étude Vertigo Lab, les Caves de Rauzan ont pu évaluer les retombées socio-économiques de leur activité. Ce projet, nommé TRACE (TerritoiRe & Ancrage des CoopératiVEs), a été mené sur l'année 2019. La synthèse suivante présente l'impact global de l'entreprise sur la région Nouvelle-Aquitaine. Avec un chiffre d'affaires de 30,4 M€, elle génère 71,0 M€ de chiffre d'affaires sur l'économie de la région et soutient 497 emplois (ETP).



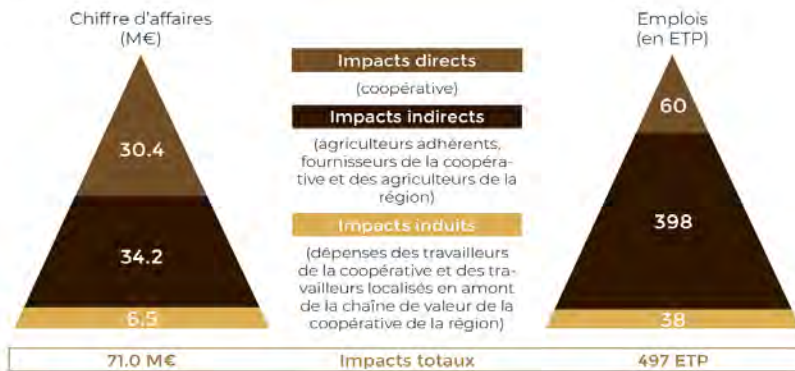
SYNTHÈSE

Analyse des retombées socio-économiques sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine



L'entreprise Caves de Rauzan est une cave coopérative (ou coopérative viticole) située dans l'Entre-deux-Mers, en Nouvelle-Aquitaine. Elle réalise les opérations de vinification, élevage et commercialisation du vin issu de ses 320 viticulteurs et viticultrices adhérents. Son activité recouvre une surface cultivée d'environ 3 700 hectares pour une production annuelle de 200 milles hectolitres environ.

Rauzan



1 M€

de chiffre d'affaires de la coopérative

génère

2,34 M€

de chiffre d'affaires en Nouvelle-Aquitaine



1 M€

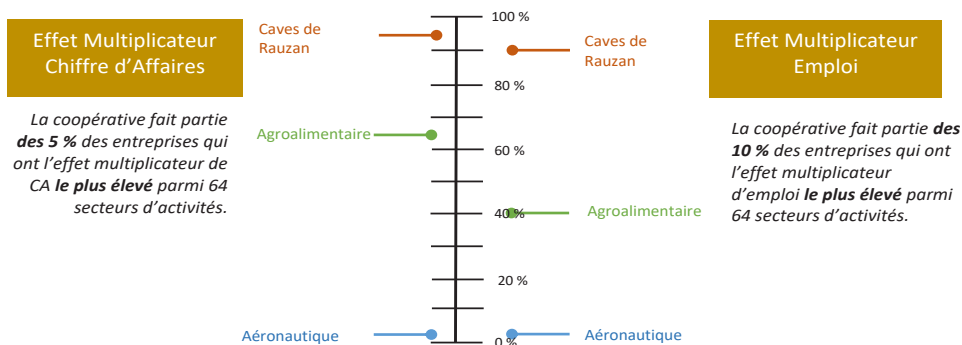
de chiffre d'affaires de la coopérative

soutient

16,4

emplois ETP en Nouvelle-Aquitaine

Comparaison des multiplicateurs* des Caves de Rauzan par rapport aux 64 secteurs d'activités de Nouvelle-Aquitaine



*Les multiplicateurs permettent d'évaluer les effets d'entraînement provoqués par la coopérative sur les autres secteurs de l'économie régionale.



Construisons en commun l'avenir de chacun
 Europarc - 3 avenue Léonard de Vinci - 33608 Pessac Cedex
 Tél. 05 56 00 78 60 - e-mail : contact@na.lacoopagri.coop
 www.na.lacooperationagricole.coop

Projet réalisé avec le soutien financier de



Plan d'investissement (13.22.3, 13.22.4)

Afin de rester à la pointe de la modernité, de garantir la qualité de nos produits, de réduire les impacts sur l'environnement et de réduire la pénibilité, notre structure investit judicieusement et régulièrement dans des équipements et installations. Nos programmes d'investissements s'étalent historiquement sur 3 ans. Suite aux circonstances (contexte sanitaire et conflit géopolitique), le plan d'investissement sur la période a été étalé sur 5 ans. Pour le plan actuel en cours (2019-2023), le montant d'investissement s'élève à **3,7 millions d'euros**.



CHAÎNE DE THERMOVINIFICATION
2014 - Romagne



CUVIER C RÉNOVÉ
2015 - Rauzan



CUVIER B RÉNOVÉ
2016 - Rauzan



LAGUNE
2017 - Romagne



CUVERIE EXTÉRIEURE / THERMO
2017 - Romagne



CHAÎNE DE CRÉMANT
2018 - Romagne



CUVIER 100 RÉNOVÉ
2019 - Rauzan



CUVERIE EXTÉRIEURE RÉNOVÉE
2021 - Romagne



INSTALLATION D'UNE SECONDE
CENTRIFUGEUSE
2022 - Romagne



CUVERIE DE DÉLESTAGE
2022 - Nérigean



NOUVELLE CONFIGURATION
STATION D'ÉPURATION AVEC LA
CUMA DE L'ENGRANNE
2023 - Rauzan

Adaptation et résilience au changement climatique (13.2.1, 13.2.2)

Le changement climatique nous pousse à nous adapter et à revoir nos modèles ; les aléas climatiques tels que le gel et la grêle pressent encore ces adaptations et la cave devra encore être force en anticipation et en résilience dans les prochaines années. Nous avons déjà mis en place un certain nombre de pratiques :

Une **maitrise du risque économique** grâce à l'accompagnement des viticulteurs (mise en place de réserves, assurances, etc.).

Une **réduction de nos impacts** grâce à notre démarche de responsabilité sociétale et plus spécifiquement environnementale (suivi et maîtrise des consommations d'énergie, d'eau, des déchets ; sensibilisation de nos partenaires et du territoire grâce à notre parcours biodiversité).



Cette politique est appuyée par plusieurs projets tels que :

Projet de captage du CO₂

En partenariat avec l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) et ALCION (VEOLIA), nous envisageons, dans un de nos cuiviers, un système de captation de CO₂ fermentaire, compression dans des colonnes et mise en réaction avec du carbonate de sodium. La production de bicarbonate de soude sera utilisée comme substance de base pour une protection anti-mildiou de nos vignes. Ce projet aura un impact direct en termes d'économie circulaire.



Projet d'installation de panneaux photovoltaïques

Sur la base du travail d'accompagnement réalisé par EUKLEAD et afin de s'approprier les enjeux énergétiques dans l'entreprise, nous avons engagé un travail de réflexion sur la mise en place de panneaux photovoltaïques. D'autres approches ont été envisagées dont l'approche risque type ISO 50001 qui vise à améliorer la performance énergétique, source d'économie potentielle pour l'entreprise. Ces actions pourraient être intégrées à de futurs investissements.



Patrice Berruet, Associé Euklead

” Nous sommes partenaires des Caves de Rauzan depuis l'année 2011 sur le sujet de l'accompagnement au renouvellement des contrats d'énergie. Depuis maintenant 12 ans nous apprécions la relation commerciale saine avec l'équipe des Caves de Rauzan basée sur le respect des engagements mutuels et des rapports humains bienveillants. Nous avons particulièrement apprécié les engagements de développement durable pris par la cave au fil des années et sa volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques. Pour illustrer cette volonté, je peux témoigner de la motivation des équipes pour l'étude d'un projet d'installation photovoltaïque sur plusieurs sites des Caves de Rauzan. La mission est en cours depuis fin 2022. ”

Sensibilisation à la fresque du climat

La fresque du climat est un outil pédagogique de référence, créé en 2018, permettant de diffuser à grande échelle le fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux climatiques.

Dans le cadre de la commission technique et des « Rencontres Vignerons Engagés », nous avons eu l'opportunité de participer à des sessions de la fresque du climat. Nous comptons désormais trois salariés et deux adhérents formés sur cette fresque !



Fresque du climat - 2023



3. Des pratiques d'achats responsables



Structure de la chaîne d'approvisionnement (2-6)

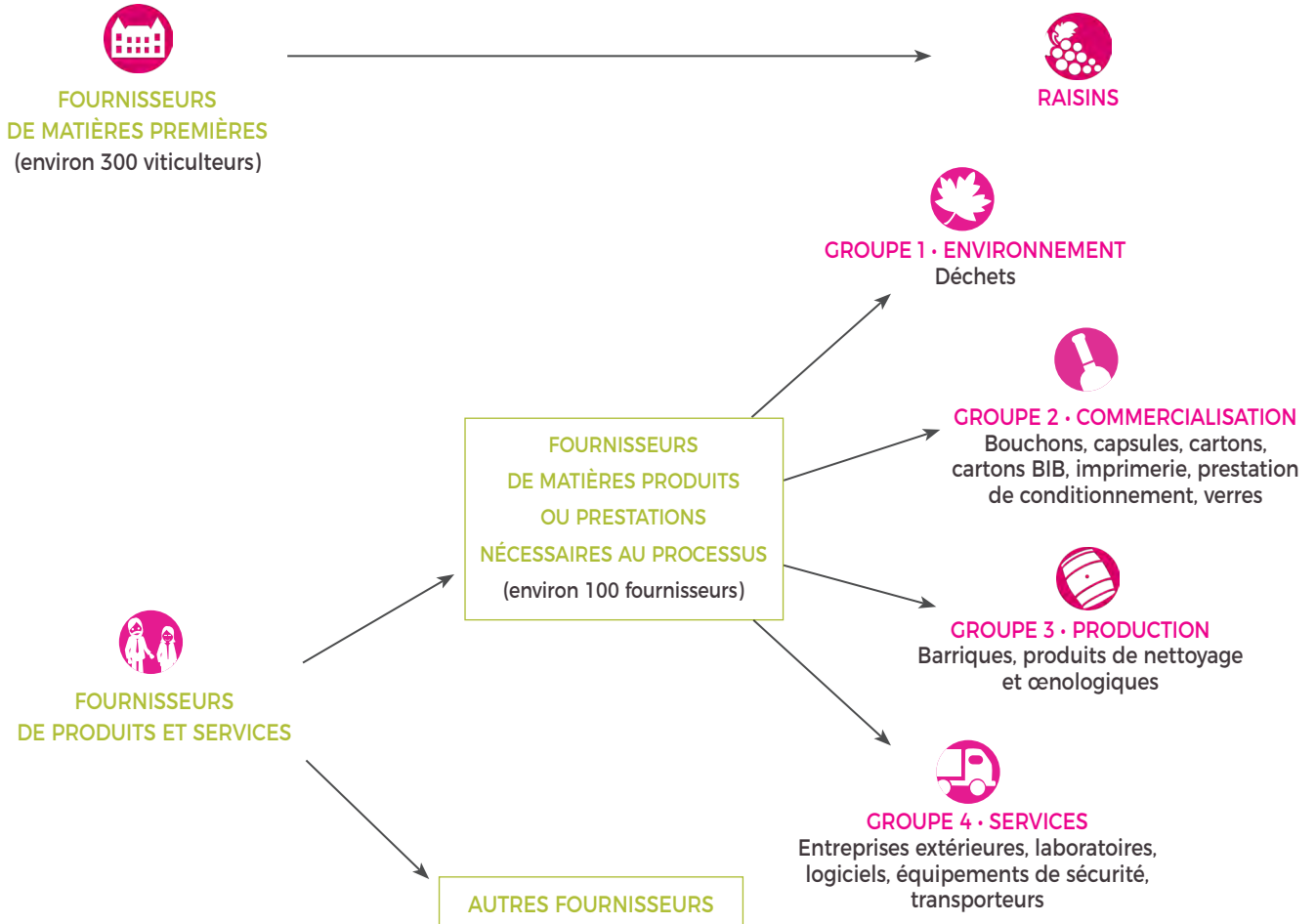
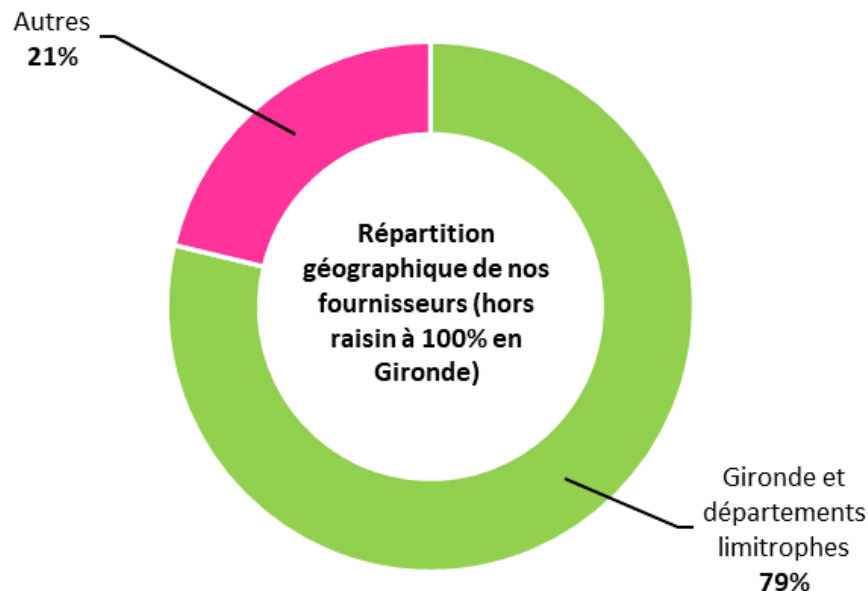


Photo © H. Dent & D. Gripper



Répartition territoriale de nos fournisseurs (3-3, 204-1)

Notre entreprise, consciente et soucieuse de son ancrage territorial local, se tourne au maximum vers des entreprises de Gironde pour se fournir. Le fait de privilégier l'approvisionnement de proximité permet de développer l'économie locale, de soutenir les entreprises environnantes, de limiter le transport et de bénéficier également d'un relationnel de proximité : ce qui se traduit par des échanges réguliers et donc des réponses aux attentes réciproques. Cela permet d'engager des partenariats durables. Ainsi, lors de l'exercice 2021-2022, **79% de nos dépenses fournisseurs ont été réalisées dans des entreprises locales.**



Évaluation de nos fournisseurs (2-29, 3-3, 308-1, 308-2)

Au-delà de nos efforts pour nous fournir localement, nous établissons des critères stricts en termes de qualité, de management et d'environnement dans la politique d'achats. Le but est de choisir des partenaires ayant une vision en adéquation avec la nôtre, mais également de maintenir avec eux des relations durables.

Nous avons mis en place un système d'évaluation à destination des 4 groupes de fournisseurs identifiés. Un système de roulement sur 4 ans est organisé permettant à chacun de nos fournisseurs d'être évalué par notre service RSE. En 2022, le groupe composé des produits œnologiques, des produits de nettoyage et des barriques a été évalué selon cette méthode.

Dans le cadre de la démarche de responsabilité sociétale, le service RSE programme des audits externes RSE chez nos fournisseurs depuis 2021. Ces visites permettent à la cave de comprendre les enjeux, les impacts, les pratiques et d'entretenir les relations avec ses parties prenantes. En 2022, ce sont 4 parties prenantes qui ont été auditées : Douence (distillerie), Lateyron (élaboration de Crémant), Saica (carton) et Ramondin (capsules). Nous remercions nos partenaires pour leur accueil et la qualité de nos échanges.





Visite-audit RSE de la Tonnellerie Nadalié - 2021

NADALIÉ
TONNELLERIE

**BOUCHONS
TRESCASES**
Depuis 1876

Visite-audit RSE de la Bouchonnerie Trescases - 2023



Émilie PENISSAT, Responsable Qualité LAFFORT France



” Tourné vers l'avenir depuis 4 générations, LAFFORT® est à la base d'un certain nombre de découvertes de l'œnologie moderne. Avec, toujours, la volonté d'accompagner les vinificateurs du monde entier à atteindre leurs objectifs grâce à une offre de produits et de services innovants et responsables. C'est donc tout naturellement que nous sommes engagés dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises qui a abouti à notre labellisation "Engagé RSE" niveau confirmé en 2021.

Avec les Caves de Rauzan, nous avons construit un véritable partenariat basé sur des échanges techniques réguliers, avec pour objectif un partage d'expertise pour les orientations futures des unités de production, et cela depuis de nombreuses années. Plus récemment, nos relations se sont approfondies sur différentes thématiques en lien avec nos engagements RSE.

La réussite de ce partenariat est basée sur une confiance mutuelle entre les Caves de Rauzan et LAFFORT®. Des rencontres régulières entre nos équipes (Qualité, Technique et R&D) sont des moments d'échanges technologiques, œnologiques, sociaux et sociétaux. Par exemple, la « visite-audit » des Caves de Rauzan effectuée dans nos locaux fut le moment idéal pour échanger sur les bonnes pratiques mises en place dans le cadre de nos démarches RSE respectives.

Dans ce cadre, nous travaillons ensemble pour répondre aux évolutions des marchés et aux problématiques de la filière sur des sujets tels le vegan, les allergènes, la diminution des sulfites, et bien d'autres.”

Traçabilité sur la chaîne d'approvisionnement (13-23)

La cave a mis en place un système de traçabilité qui permet de remonter de la bouteille à la vigne. Nous nous appuyons sur des logiciels performants et nos méthodes sont régulièrement auditées.

Par ailleurs, ce système peut être démontré par le projet Blockchain, présenté plus loin dans le rapport RSE (p67), qui permet de tracer le cheminement d'un produit.





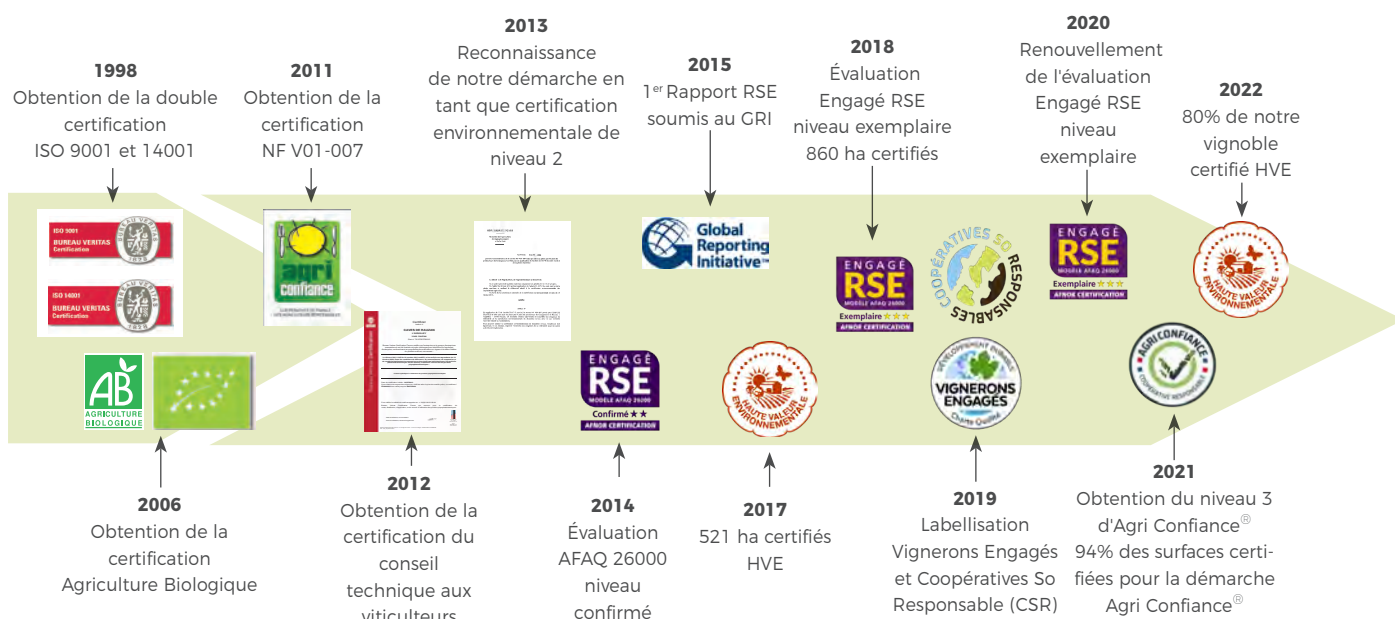
Photo © H. Dent & D. Gripper

II. PILIER ENVIRONNEMENTAL

- 1 Démarches environnementales
- 2 Actions environnementales
- 3 Gestion des matières
- 4 Gestion de l'eau
- 5 Gestion des effluents et des déchets
- 6 Gestion des émissions



Nous avons conscience que nos activités génèrent des impacts environnementaux significatifs. Nous optimisons nos consommations de matières, limitons nos déchets et préservons la biodiversité locale grâce à des décisions qui permettent de réduire les impacts sur notre territoire. Cette logique de respect de notre environnement a émergé dès les années 90 avec notamment la conception de notre station d'épuration en 1993, ainsi que l'obtention des certifications ISO 9001 et 14001 en 1998. Cette dynamique s'est renforcée dès lors et notamment par la décision du Conseil d'Administration dès 2009, de consolider notre démarche RSE et d'en faire un des piliers de la stratégie de notre entreprise.



1. Démarches environnementales



Agri Confiance®

Nous sommes dans la démarche Agri Confiance® depuis 2011. L'année 2021 a été l'occasion d'intégrer la nouvelle norme de la démarche (NF V01-007 : 2017) et le cahier des charges de la filière vin. Nous sommes audités dans le cadre de l'utilisation de la marque Agri Confiance® chaque année. Nous avons été la **première coopérative de la filière vin à avoir atteint le plus haut niveau « Coopérative Responsable »** du cahier des charges et nous pouvons ainsi apposer le logo relatif à ce niveau sur nos produits.

Nos adhérents sont suivis et évalués tous les ans par le service vignoble afin d'atteindre les objectifs fixés par la norme NF V01-007. Ils s'engagent entre autres à :

- ➔ Disposer d'un local phytosanitaire pour stocker leurs produits,
- ➔ Disposer d'une aire de lavage avec récupération des effluents viticoles et d'un système de traitement,
- ➔ Réaliser un contrôle technique de leur pulvérisateur tous les 5 ans,
- ➔ Participer une fois par an à une formation proposée par la cave,
- ➔ Prévoir un stockage des huiles aux normes.

En 2022, **94,5% des viticulteurs**, soit **3 660 hectares**, sont certifiés pour leur démarche Agri Confiance®.



Certification HVE

La certification « Haute Valeur Environnementale » ou certification environnementale de niveau 3 atteste du respect, pour l'ensemble de l'exploitation agricole concernée, des seuils de performances environnementales ciblés sur les indicateurs suivants : la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et de la ressource en eau.

L'emploi de la mention « exploitation de Haute Valeur Environnementale » est strictement réservé aux exploitations ayant obtenu cette certification. En 2022, ce sont **171 exploitations**, représentant **80% de notre vignoble**, soit **3 112 hectares** qui ont été certifiées. Nos équipes et nos vigneron·nes travaillent chaque jour pour atteindre le niveau d'excellence environnementale (agro-écologie et durabilité de l'exploitation) exigé par cette certification émanant du Ministère de l'Agriculture.



Viticulture Biologique

Les Caves de Rauzan vinifient des raisins issus de l'Agriculture Biologique depuis le début des années 2000. Depuis, chaque année, quelques exploitants manifestent leur envie de convertir leur exploitation à ce mode de production. En 2022, la cave comptait **22 vigneron·nes certifiés** en viticulture biologique pour **220 hectares** et **30 vigneron·nes** en conversion sur **625 hectares**.

Nous avons décidé d'accompagner cette transition en proposant plusieurs aides aux viticulteurs intéressés par la conversion :

- Un accompagnement spécifique des viticulteurs Bio grâce à un conseil individuel par l'URAB (Union Régionale Agricole Bordelaise), une animation du réseau Bio par la Chambre d'agriculture (réunion bout de parcelle, plateforme internet, etc.) et le développement de moments de convivialité,
- Une aide directe de 250€ par hectare converti par an pendant 2 ans sur les 3 ans de conversion,
- Une avance de trésorerie de 250€ par hectare converti pendant 2 ans sur les 3 ans de conversion,
- Le conseil technique et administratif délivré par le service vignoble aux adhérents,
- Une rémunération aux adhérents à hauteur de la plus-value significative obtenue sur les marchés.

Fin 2015, les Caves de Rauzan ont fait l'acquisition, en propre, du Château Canet, propriété historiquement en Agriculture Biologique, qui devient l'exploitation viticole de la coopérative.

Ce vignoble a la vocation de mener des expérimentations sur des modèles de conduite de la vigne réduisant l'utilisation d'intrants et améliorer la culture biologique jusqu'à l'expérimentation zéro-chimie qui donne des pistes pour réduire l'utilisation du cuivre et du soufre.



2. Actions environnementales



Préservation de la biodiversité

Habitats protégés et préservation des espèces menacées (13.3.1, 13.3.2, 13.3.3, 13.3.4, 13.3.5)

Le site de vinification de Rauzan dans l'Entre-Deux-Mers, étendu sur **5,4 hectares** est adjacent à une aire protégée pour son écosystème : **le bassin versant de l'Engranne**.

Ce bassin est une zone extrêmement riche en termes de biodiversité avec pas moins de **300 espèces répertoriées**. La zone est reconnue à deux niveaux comme site important pour la conservation d'espèces animales européennes menacées : il s'agit d'une **ZNIEFF de type II** et d'une **zone Natura 2000**, ainsi qu'à très petite échelle d'une **ZNIEFF de type I**.



Ce territoire est assez sensible puisqu'on y dénombre **8 espèces menacées** classées sur les listes de l'UICN. La zone Natura 2000 de l'Engranne compte **14 espèces protégées** dont **1 menacée** inscrite sur la liste rouge de l'UICN.

Nous avons conscience que l'exploitation de nos vignobles génère des impacts sur la biodiversité. Une enquête auprès de nos viticulteurs nous a permis de repérer un certain nombre d'écosystèmes et des pratiques culturelles favorables à la biodiversité : conduite biologique du vignoble, pratique raisonnée de protection phytosanitaire, gestion de l'enherbement, etc. La richesse de cette zone conforte notre volonté de développer un partage de connaissances avec le grand public et les institutions, mais surtout de diffuser les bonnes pratiques auprès des viticulteurs.

En parallèle, nous avons mené des réflexions pour accompagner et aider les viticulteurs à connaître et favoriser la biodiversité fonctionnelle sur leurs exploitations. Nous avons partagé avec eux un guide technique très pratique édité par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).



Parcours de biodiversité

La thématique de la biodiversité a fait l'objet d'une réflexion et celle-ci a permis la mise en place de deux parcours pédestres à travers notre vignoble.

Ces parcours, d'une distance de 1,4 km et 4 km sont jalonnés d'écosystèmes différents. Chaque écosystème est décrit grâce à des pupitres d'information installés tout au long des circuits.

Des inventaires des espèces autochtones faunistiques et floristiques ont été réalisés avec la contribution du **Conservatoire des Espaces Naturels** (CEN), cela permet aussi d'analyser l'interaction entre le milieu naturel et la culture de la vigne.

Nous faisons appel à la **Ligue de Protection des Oiseaux** dans le cadre d'animations dans les écoles afin de sensibiliser les générations futures. Voici quelques mots-clés que cela a suscité pour eux :



Classe de CP de l'école de Rauzan 2021



Classe de CE1 de l'école de Rauzan 2021

Ce parcours a par ailleurs été mis en avant sur différents supports notamment sur le site de l'ARBNA (www.biodiversité-nouvelle-aquitaine.fr), le Sud-Ouest Mag ou encore sur le guide de l'office de tourisme du canton en tant qu'initiative positive.



En avril 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir les élèves des classes de Petite Section (PS) et Moyenne Section (MS) de l'école de Moulon sur le parcours de biodiversité. Les enfants ont réalisé pour nous de très belles peintures, pleines de couleurs et de gaieté !



Peintures des Petites Sections et Moyennes Sections de l'école de Moulon

Anne-Julie Vasseur et ses élèves de petite et moyenne sections de maternelle

” Nous sommes venus faire une randonnée autour de la biodiversité à Rauzan. Nous avons particulièrement apprécié les informations transmises par l'équipe de la cave, qui a su adapter son langage au profil des élèves de la classe (PS-MS). Nous avons pu découvrir différents écosystèmes : la mare, les nichoirs, les cabanes à insectes, les fourmilières... ce qui a permis de donner un sens aux apprentissages réalisés en classe. Les enfants ont particulièrement aimé voir les traces d'animaux : les empreintes de chevreuil, de renard et de sanglier. Un grand merci à l'ensemble de l'équipe. ”

LIT BACCHUS

En 2021, en collaboration avec des syndicats d'appellations et les coopératives viticoles de l'Est-Gironde, nous avons co-construit une feuille de route au sein d'un **Laboratoire d'Innovation Territoire (LIT) appelé BACCHUS**. Elle a pour objectif de réfléchir sur l'évolution des pratiques viticoles **en faveur de la biodiversité**. Le groupe de travail est animé par l'INRAE UMR Santé et Agroécologie de Bordeaux et s'appliquera à être actif pour capitaliser des méthodes de transitions agroécologiques. Cela complète nos missions de biodiversité déjà engagées en temps qu'adhérent à l'Agence Régionale de Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine (ARBNA).

INRAE

BACCHUS
SITE ATELIER biodiversité et viticulture



Nous avons réalisé, auprès de cinq viticulteurs de Rauzan, une **collecte de données sonores relatives aux chauves-souris** en juillet et août 2022. Une soirée de restitution a été organisée pour faire le bilan de cette collecte et initier les nouveaux projets en lien avec la protection des chauves-souris au vignoble afin de lutter contre les vers de la grappe.



Philippe ROUBINET, Adhérent aux Caves de Rauzan

”Étant curieux de nature, cette expérimentation très enrichissante m’a permis une prise de conscience du milieu environnemental et une meilleure connaissance des différents chiroptères, de leur mode de vie, de leurs impacts sur nos vignobles et de ce que cela peut nous apporter sur notre comportement avec nos vignes et nos habitats :

- Utilisation de moins de pesticides contre les vers,
- Protection des sites où se regroupent les chauves-souris (arbres, vieux bâtiments, grottes, etc.).”

Robert Offredo, Secrétaire Général des Caves de Rauzan



”Depuis 2021, le projet sur la connaissance de l’impact des chauves-souris dans la réduction des ravageurs de la vigne, nous a permis d’atteindre plusieurs objectifs : l’implication de viticulteurs, une communication ciblée sur cet aspect environnemental, le partage de nos expériences et une 1^{ère} vision des infrastructures agro-environnementales favorables à l’implantation des chauves-souris (lisière de bois, fossés, bâtiments, bosquets, etc.).

Ces 1^{ères} avancées nous permettront, dans un proche avenir, de généraliser cette sensibilisation aux autres viticulteurs, valider l’impact sur le terrain des chauves-souris sur les populations de vers de la grappe, pour engager une réduction des intrants ciblée, et favoriser la préservation de leurs habitats.”

Projet Agro'Biodiv

La démarche **Agro'Biodiv**, portée par La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine entre 2021 et 2023, a permis aux coopératives d’élaborer plusieurs outils utiles pour s’impliquer ou approfondir leur implication dans des **actions en faveur de la biodiversité**. Cette action collective a permis de construire et de mettre en œuvre un plan d’action biodiversité adapté à leurs enjeux.

Dans le cadre de cette démarche de sensibilisation, Robert Offredo, Secrétaire Général et Laure Durand, Responsable RSE des Caves de Rauzan se sont associés à six autres coopératives et ont contribué dans les différentes phases de travaux, à la co-construction des différents outils prévus dans la démarche.



Notre accompagnement au vignoble (13-5)



Les couverts végétaux

Nous avons mené, en collaboration avec INNO'VIN et un consortium de châteaux, un essai d'implantation de **couverts végétaux sous le rang**. Différentes techniques de semis et différents mélanges de variétés de graines sont testés afin de substituer l'usage des herbicides chimiques par un couvert végétal.

Nous avons investi dans **trois semoirs à couverts végétaux**. Ce matériel est gracieusement mis à disposition de nos adhérents afin qu'ils puissent implanter des couverts dans le rang en automne. Le but est d'entretenir les niveaux de matières organiques dans nos sols et la biomasse microbienne du sol.



Charte pour la réduction des herbicides (13.6.1, 13.6.2)

La cave s'est engagée à financer à taux 0% tout matériel spécifique à l'entretien sous le rang. Ainsi, c'est près du quart de notre vignoble qui ne reçoit plus d'herbicide de synthèse.

Amendements organiques

Nous incitons nos adhérents à privilégier les amendements organiques au détriment des engrais de synthèse. Ces amendements à haute valeur agronomique sont issus du compostage de déchets organiques tels que les déjections animales, un vrai schéma d'économie circulaire !



L'éclosion d'un millésime !

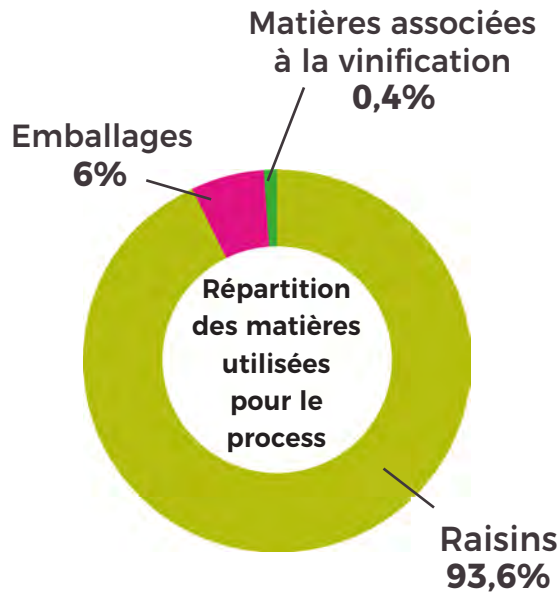


3. Gestion des matières



Matières utilisées pour le process (3-3, 301-1, 301-2, 301-3)

La maîtrise des « ressources consommées » passe avant tout par une quantification de nos intrants au moyen du suivi d'indicateurs. Nous nous sommes concentrés sur les matières qui représentent nos approvisionnements les plus significatifs, à savoir : le raisin, les produits associés à la vinification et les emballages utilisés. Il est à noter que le raisin, qui représente **93,6%** de nos matières consommées, **est une ressource renouvelable**.



2022	
Tonnage (T/an)	
Raisins (matières premières)	
Raisins (T)	22 795
Matières associées à la vinification	
Intrants œnologiques (T)	70,4
Gaz alimentaires (T)	6,9
Copeaux/Sticks (T)	10,5
Emballages	
Verre (T)	1 030,8
Cartons et plastiques (T)	413,5
Bouchons (T)	12,4
Étiquettes (T)	2,9
Capsules (T)	3,2
BIB (T)	3,7
Bilan	
Matières consommées (T)	24 349,3

Nos consommations de matières en 2022



4. Gestion de l'eau



Prélèvement et consommation en eau (13.7.1, 13.7.2, 13.7.4, 13.7.6)

Gestion dans nos chais

En 2022, nous avons prélevé 17 057 m³ (17 ML) d'eau de réseau pour nos trois sites de vinification. Cette consommation est liée à nos procédures de nettoyage des installations.

Le suivi de cette consommation sur l'ensemble de nos sites est un élément indispensable pour nous assurer un prélèvement optimal et régulier. De nombreux suivis et des investissements réfléchis ont permis de réduire notre consommation d'eau de réseau et d'atteindre, en 2022, un ratio de **0,97 litre d'eau consommé/litre de vin produit**.

Sur le site de Rauzan, nous sommes équipés d'un débitmètre automatique qui enregistre les données en temps réel et nous fournit un état de la consommation quotidienne par mail afin d'être réactif en cas de relevé anormal.

Stress hydrique au vignoble

Notre parcellaire n'est pas équipé de système d'irrigation. Nos vignes en production ne sont pas irriguées. Cependant, il y a la possibilité d'irriguer les plantes, c'est-à-dire les jeunes vignes qui ne sont pas encore en production.

Les vignes sont sujettes au stress hydrique et l'année 2022 a été un exemple frappant : en moyenne 5L par plant sont consommés au moment de la plantation avec une moyenne de 3 arrosages la première année (3L par plant et par arrosage). L'eau prélevée provient d'eau de surface (rivière), d'eau souterraine (puits, forages) ou de l'eau du réseau.

5. Gestion des effluents et des déchets (13.7.1, 13.8.1)



Au-delà de la notion de consommation des ressources, le devenir des matières consommées est essentiel de par son impact majeur sur l'environnement. Nous sommes conscients qu'une mauvaise gestion des rejets et déchets entraîne des effets néfastes.

La certification ISO 14001 et notamment le suivi des analyses environnementales par site ainsi que de l'analyse du cycle de vie (ACV), nous permettent d'assurer une identification précise ainsi qu'un suivi de nos enjeux et de nos impacts. Les mesures de maîtrise mises en place par notre entreprise nous permettent de les limiter et d'initier des actions d'amélioration.

Traitement de nos effluents vinicoles grâce à nos stations d'épuration (13.8.2)

Nos effluents vinicoles sont traités par les stations d'épuration présentes sur chacun des trois sites. La station d'épuration de Rauzan est la plus importante en termes de capacité de traitement et reçoit également les effluents du centre d'embouteillage de Terre De Vignerons (TDV). Cette station est exploitée sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) nommé le GIE de Chantemerle.

Lors du plan d'investissement 2019-2023, nous avons entrepris des travaux conséquents menant vers une nouvelle configuration de la station de Rauzan avec la création d'une lagune de stockage et de prétraitement à la Cuma de l'Engranne, le traitement à la station d'épuration située à Rauzan puis, un rejet de l'eau épurée à la Dordogne.



Bastien Vergne, Responsable des stations d'épuration aux Caves de Rauzan et Ludovic Roussillon, Président de la Cuma de l'Engranne

” Une CUMA, c'est quoi ? Ce sont des agriculteurs qui souhaitent travailler en coopération sur un projet commun. Une CUMA a pour objectif la plupart du temps l'achat de matériel agricole commun. Mais la CUMA de l'Engranne a été fondée dans le but de traiter les effluents vinicoles. La CUMA de L'Engranne et la cave coopérative de Rauzan se sont associées pour permettre une mutualisation du financement, des outils et une solution environnementale commune.

En effet, comme nous le savons, la ressource en eau et la qualité du milieu naturel est un enjeu majeur actuel et des années à venir. Le projet a donc amené les vigneron indépendants et les vigneron coopérateurs à travailler en synergie pour la collecte et le traitement de leurs effluents. Malgré certaines difficultés liées au caractère innovant de ce partenariat, c'est une collaboration sensée, la volonté de chacun ayant le même but : la préservation du milieu naturel.

Cette coopération permet donc de collecter et traiter environ 45 000 m³ d'effluents par an sur le bassin versant de l'Engranne.

La CUMA de l'Engranne espère mobiliser les vigneron à traiter leurs effluents et ainsi pouvoir pérenniser et améliorer le bon état écologique des cours d'eau du versant de l'Engranne, mais également que ce modèle de partenariat entre coopérateurs indépendants et cave coopérative puisse se développer dans le monde de la viticulture. ”



Lagune de prétraitement de la Cuma de l'Engranne

Volume des effluents vinicoles en sortie de chai (13.7.4, 13.7.5)

	2020	2021	2022
Volume en sortie de chai Rauzan (ML)	30,765	22,548	20,390*
Volume en sortie de chai Romagne (ML)	3,367	2,388	2,109
Volume en sortie de chai Nérigean (ML)	1,409	0,871	0,794

* Stockage Cuma de l'Engranne à partir du 1^{er} septembre

En sortie de station, l'eau traitée est déversée dans un cours d'eau douce à proximité des sites.



Qualité de l'eau rejetée en sortie de station (13.7.3)

La qualité de l'eau rejetée après traitement est fondamentale afin de limiter les impacts sur notre environnement. Celle-ci dépend de plusieurs facteurs physico-chimiques, biologiques et hydromorphologiques. Les analyses réalisées très régulièrement permettent d'assurer la maîtrise du fonctionnement de la station et de vérifier la conformité aux normes prescrites dans nos arrêtés ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Les paramètres physico-chimiques suivis déterminent la qualité de l'eau de rejet, ainsi que la charge polluante à savoir : la DCO (Demande Chimique en Oxygène), la DBO5 (Demande Biologique en Oxygène en 5 jours), la MES (Matière En Suspension), le pH, l'azote, le phosphore, etc.

Ces éléments sont analysés sur les trois stations par un laboratoire externe accrédité COFRAC. Les données obtenues sont compilées et traitées mensuellement par le Responsable des stations d'épuration. Les résultats sont publiés tous les mois sur la plateforme GIDAF gérée par le service du Ministère de la Transition écologique (Gestion Informatisée des Données d'Autosurveillance Fréquente). Une réunion est organisée chaque année à laquelle sont conviées les administrations (DREAL, Agence de l'eau, etc.) ainsi que les représentants de Terre de Vignerons et des Caves de Rauzan. Voici les principaux résultats obtenus pour l'année 2022 :

	Moyenne DCO (mg/L)	Moyenne DBO5 (mg/L)	Moyenne MES (mg/L)	Moyenne pH	Moyenne AZOTE NH ₄ ⁺ (mg/L)	Moyenne PHOSPHORE, PO ₄ ³⁻ (mg/L)	Moyenne Volume en sortie (m ³)
RAUZAN							
Annuel*	174,09	72,71	47,79	6,8	1,04	7,17	43,58
Vendanges	Stockage dans la lagune de la Cuma de l'Engranne						
<i>* Moyenne sur la période du 1^{er} janvier au 31 août 2022 car stockage à partir du 1^{er} septembre 2022. Dépassements ponctuels liés à la phase de transition.</i>							
Normes Rauzan	86	28	70	5,5 < x < 8,5	15	5	140
ROMAGNE							
Annuel**	104	27	39	6,7	3,66	0,4	4,75
Vendanges	Pas de stockage lors de la période des vendanges						
<i>** Moyenne sur les 90 jours de rejet effectués dans l'année, hors vendanges.</i>							
Normes Romagne	260	52	100	5,5 < x < 8,5	17,5	1,8	25
NÉRIGÉAN							
Annuel	Site non utilisé hors vendanges						
Vendanges	81,37	26,25	23,37	6,9	2,39	0,526	4,39
Normes Nérigean	300	100	100	5,5 < x < 8,5	30	10	150

Résultats d'analyses 2022 sur les trois sites de vinification

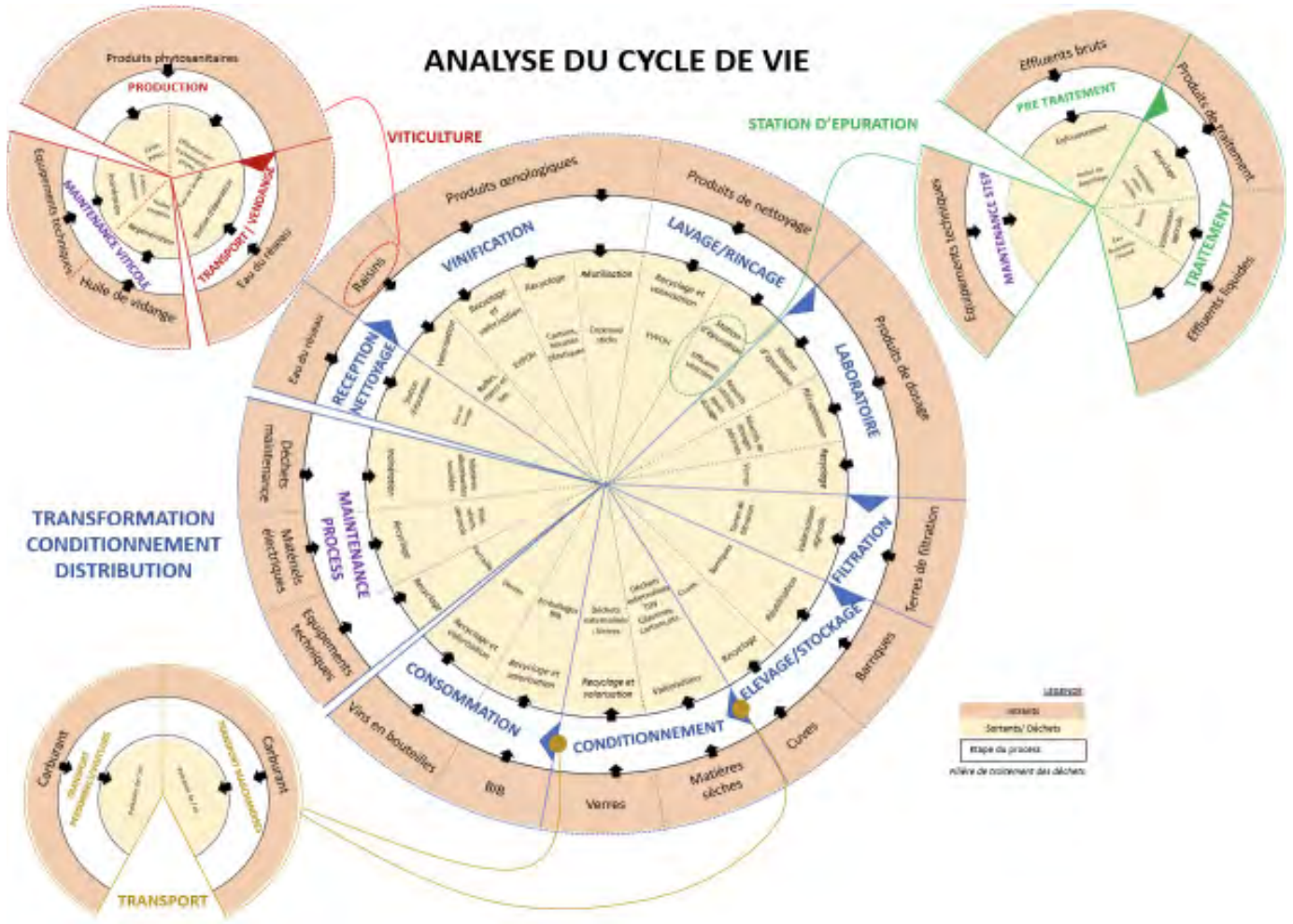
Implication de nos adhérents

Nos adhérents sont également concernés par la gestion et le traitement des effluents viticoles à travers la démarche Agri Confiance®. Ils doivent disposer d'une aire de lavage étanche pour les pulvérisateurs, associée à un bac de rétention des effluents viticoles. Ce bac doit permettre de récolter les volumes soit en installation type phytobac, soit dans une cuve dédiée qui pourra être traitée par un prestataire spécialisé, notamment dans le traitement mutualisé organisé par la cave.





La gestion de nos déchets est présentée dans notre analyse de cycle de vie, actualisée chaque année. Elle représente les flux d'intrants et sortants liés à notre activité qui pourraient entraîner des impacts.



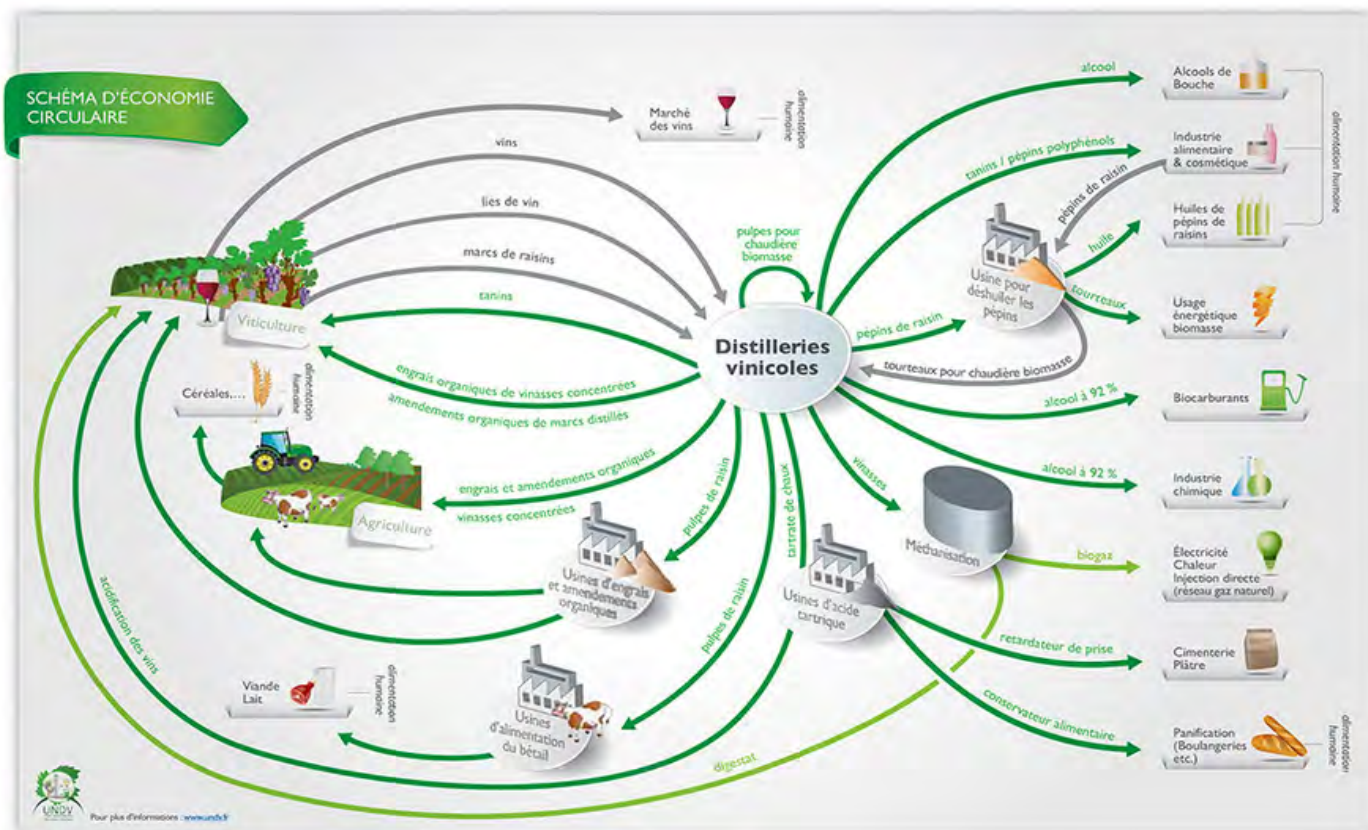
Notre structure produit différents types de déchets qu'elle se doit de gérer au mieux. Le tableau ci-dessous présente les principaux déchets générés pour l'exercice 2021-2022 ainsi que leurs modes de traitement.

Déchets	2021-2022 Tonnage (T)	Mode de traitement
Marc-Rafles-Lies	2 833,12	Valorisation organique et agricole
Terres de filtration	227,14	
Cartons et plastiques	4,49	Recyclage
Verre	0,20	Recyclage
Destruction capsules	0,20	Enfouissement
Emballages souillés vides	0,63	Recyclage Ré-emploi
Huiles usagées	2,70	Régénération
TOTAL	3 068,48	

Poids total des déchets par type et mode de traitement



La majeure partie (**92%**) de nos déchets est constituée des résidus de la vinification que sont les marcs, les lies et les rafles. Ces sous-produits vinicoles sont récupérés par les distilleries afin de les recycler et de les valoriser.



Exemple d'économie circulaire mise en place à l'entreprise Douence, partenaire dans la gestion de nos sous-produits de vinification

6. Gestion des émissions (13-1)



En 2010, nous avons réalisé le bilan carbone de notre vignoble et de notre unité industrielle de vinification, conditionnement et commercialisation selon les principes de la méthode Bilan carbone version 4 de l'ADEME. Nous envisageons de réaliser un nouveau bilan carbone d'ici 2026, afin de vérifier les actions que nous avons menées, de voir leurs effets et d'en envisager de nouvelles.



Photo © Sébastien Duvergé



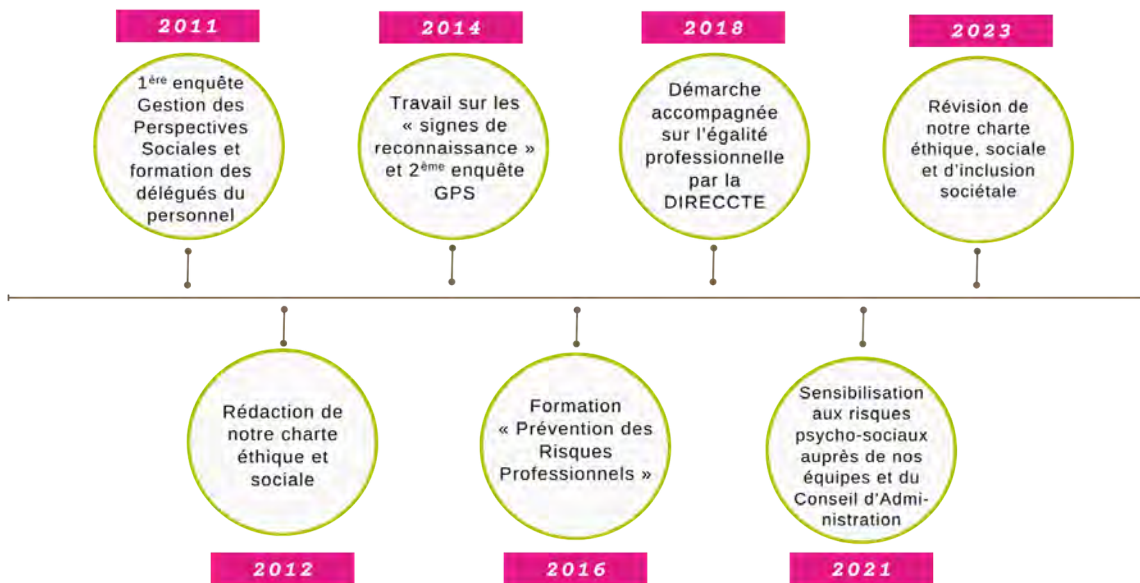


III. PILIER SOCIAL / SOCIÉTAL

- 1 Composition des équipes
- 2 Pratiques en matière d'emploi
- 3 Qualité de vie au travail
- 4 Formations
- 5 Écoute des salariés et communication au sein de l'entreprise
- 6 Communautés locales et ancrage territorial
- 7 Échanges RSE avec d'autres structures



L'humain a toujours été placé au cœur de notre entreprise, son essence même provenant d'une mutualisation et d'une coopération de nos aïeux. Le pilier social s'articule autour du recrutement et de la fidélisation des talents, de la formation, de la sécurité ainsi que de la qualité de vie et des conditions de travail. Consciente que chaque collaborateur contribue à la réussite de l'entreprise, celle-ci agit au quotidien dans des actions d'amélioration.

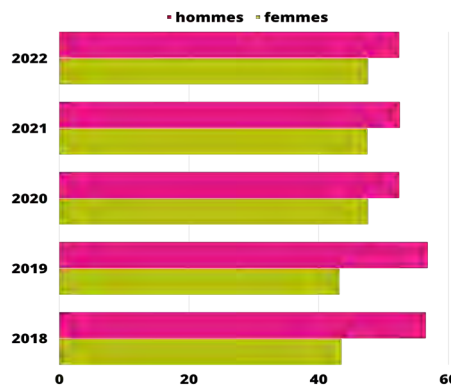


1. Composition des équipes (2-7, 2-8)



En 2022, les Caves de Rauzan comptaient 42 employés permanents, 20 femmes (48%) et 22 hommes (52%). Cette même année, nous avons connu deux départs et recruté deux collaborateurs ce qui correspond à un turnover de 4,8%. Les employés à temps plein représentent 95% des salariés permanents ; deux salariés sont à temps partiel ce qui représente 5% de l'effectif.

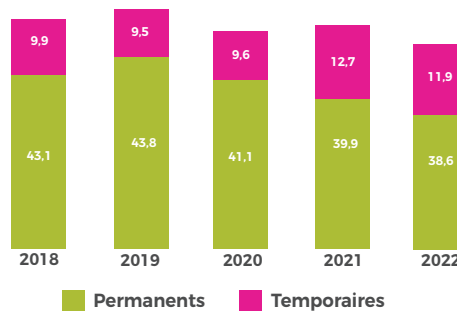
La parité au sein de nos équipes est proche de 50/50 et c'est un indicateur que nous analysons avec attention lors de nos comités d'égalité professionnelle.



Graphique de la répartition des femmes et des hommes pour les permanents depuis 2018

Saisonnalité et fidélisation

En raison de notre activité saisonnière, nous sommes amenés à renforcer notre équipe entre août et octobre pour les suivis de maturité au vignoble, la réception des raisins sur nos sites, les vinifications, le suivi analytique des fermentations, etc. Notre équipe se complète avec des saisonniers ; ils représentent environ 12 ETP. En 2022, l'effectif maximum était de 58 temporaires au mois de septembre (dont 5 alternants).

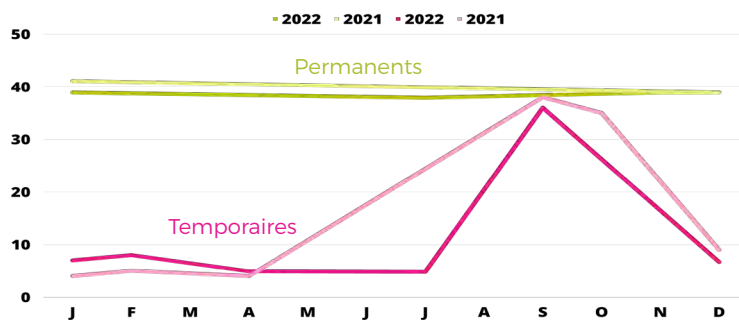


Graphique de l'ETP moyen depuis 2018



Pour les entreprises dont les activités subissent ces variations liées à la saisonnalité, l'enjeu est de fidéliser le personnel compétent. Le taux de fidélisation des saisonniers pour l'année 2022 était de 37%. Nous déployons des mesures spécifiques afin d'inciter la fidélisation des salariés saisonniers :

- ➔ Mise à disposition de logements,
- ➔ Prise en charge des repas,
- ➔ Rémunération différenciée selon l'ancienneté.



Graphique de l'ETP des permanents et de l'ETP des temporaires en 2022 (en couleur claire n-1)

2. Pratiques en matière d'emploi



Politique de recrutement et rémunération (2-19, 2-20, 13.20.1, 13.21.1, 13.21.2, 13.21.3)

Le recrutement du personnel est réalisé par la Direction et le Responsable de service concerné. En premier lieu, l'entreprise procède à un processus de recrutement interne en envisageant, si possible, une promotion interne. Dans le cas où aucun profil ne correspond, le processus de recrutement externe est enclenché (cabinet de recrutement, annonce Pôle emploi, APECITA, Vitijob, LinkedIn, etc.). Suite à l'étude des candidatures, des entretiens sont menés en vue du recrutement.

Notre entreprise applique la grille de salaire de la Convention Collective Nationale des Coopératives Viticoles et de leurs Unions mise à jour régulièrement. De fait, 100% de nos employés (hors alternants) sont payés au-dessus du salaire minimum garanti par cette grille salariale.

Nos pratiques sont décrites dans notre charte éthique, sociale et d'inclusion sociétale (enquêtes sociales, entretiens professionnels individuels annuels, grille salariale, etc.).

3. Qualité de vie au travail (2-20, 13-20, 13-21)



Politique sociale de l'entreprise

Avantages sociaux (2-21, 2-30)

Nos salariés permanents bénéficient de nombreux avantages sociaux. Tous sont couverts par la Convention Collective Nationale des Coopératives Viticoles et de leurs Unions. Au-delà des avantages légaux dictés notamment par le code du travail français (les soins médicaux, l'assurance invalidité, le congé parental, le régime de retraite, la mutuelle d'entreprise, etc.), l'entreprise met à disposition de ses salariés :

- Un jour non travaillé supplémentaire,
- Le maintien de salaire sans répercussion du délai de carence en cas d'arrêt maladie,
- Un Compte Épargne Temps (CET),
- Un régime de retraite complémentaire,
- Un plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO),
- Une mise à disposition de véhicules et de matériel à l'ensemble des salariés,
- Des bouteilles cadeaux et réductions des prix à l'achat,
- Des cadeaux de naissance,
- Des signes de reconnaissance (chèque culture et chèque cadeaux),
- Une adhésion à Comitéo (accès à des activités sociales et culturelles à prix réduits),
- Des primes carburants,
- L'accès aux médailles du travail.



Zoom sur les médailles du travail :



2022

En 2022, Laurent, Xavier, Christophe, Sylvie et Daniel ont reçu la **médaille du travail** pour leur présence depuis plus de 20 ans au sein de la cave.



2023

En 2023, Jocelyne, Employée de chai sur le site de Rauzan, a reçu la **médaille d'honneur Agricole** pour sa présence au sein de la cave avec plus de 20 ans d'ancienneté.



Sylvie BARREAU, Aide comptable aux Caves de Rauzan

” La remise de médailles du travail est un moment symbolique important : c'est une carrière, et un quotidien depuis 20, 30 ou 40 ans qui sont mis à l'honneur. L'engagement et la fidélité à l'entreprise sont reconnus. À titre personnel, après 21 ans au sein des Caves de Rauzan, je suis honorée d'avoir reçu cette distinction qui valorise mon parcours professionnel. ”



Xavier ROUDEAU, Assistant de gestion et Responsable magasin aux Caves de Rauzan

”La reconnaissance du travail bien fait est une récompense souvent bien plus appréciée qu'un salaire.” Anonyme

” J'ajouterai qu'un contrat de travail, c'est identique à un contrat de mariage, la souplesse de l'état d'esprit de part et d'autre doit être de mise afin que le couple puisse se projeter dans le temps.

Voilà ce que doit représenter la médaille du travail tant pour le salarié que pour l'entreprise et c'est bien le cas en ce qui me concerne. ”



Non-discrimination (13.15.1, 13.15.4)

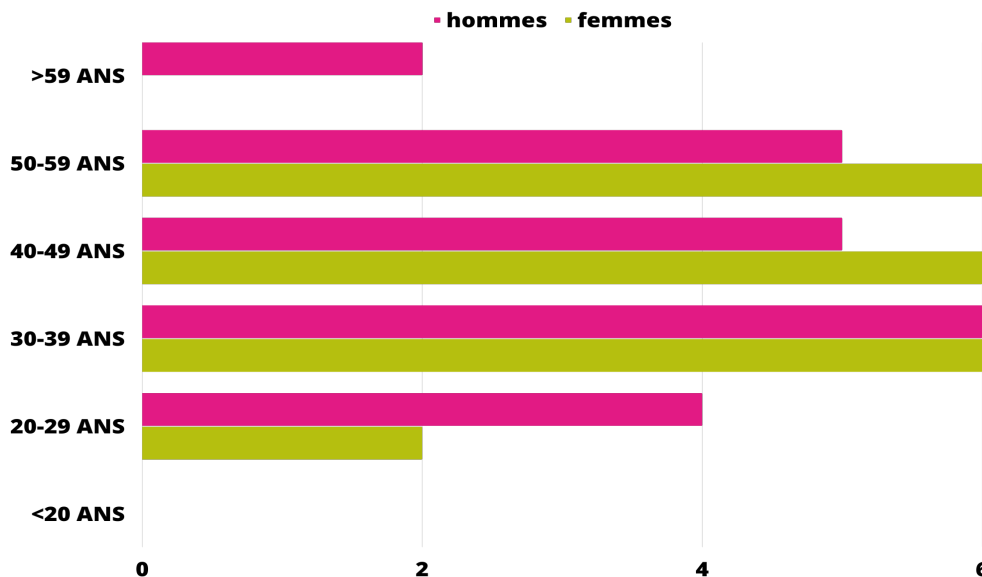
Conformément à l'article L.1132-1 du code du travail, les Caves de Rauzan ne pratiquent aucune forme de discrimination, qu'elle soit fondée sur le sexe, les origines ethniques ou sociales, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou syndicales, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle, la situation familiale, la santé, etc.

Égalité des chances (13.15.1, 13.15.2, 13.15.3)

L'entreprise assure l'égalité des chances de ses salariés en fonction de leurs aptitudes et compétences sans discrimination. Des indicateurs sont suivis afin de garantir les engagements et les pratiques de la cave :

- ➔ Rapport de Situation Comparée annuel,
- ➔ Analyse comparée des situations femmes/hommes par métier,
- ➔ Durée moyenne entre deux promotions (par métier, genre et classification) ainsi que leur nature,
- ➔ Nombre et durée des formations par dispositif et par salarié.

Notre entreprise peut s'appuyer sur une pyramide des âges bien diversifiée ; cela permet de mêler l'expérience, la transmission des compétences nouvelles et des connaissances variées.



Graphique des répartitions d'âge

L'équité salariale se traduit par la différence entre la moyenne de rémunération brute mensuelle des femmes et des hommes. C'est un indicateur suivi et analysé lors de nos comités égalité professionnelle.

	2019	2020	2021	2022
Équité salariale	-7%	-10,4%	-17,4%	-13,4%





La cave met en œuvre un système de management en santé et sécurité au travail notamment par l'appropriation des lignes directrices de l'ISO 26000. Ce système s'applique à l'ensemble des salariés et des activités réalisées sur chaque site.

Des tours de sites et des audits (internes et externes) sont programmés régulièrement afin de relever des actions d'amélioration ainsi que de confirmer l'efficacité des actions menées précédemment. En 2022, 16 employés permanents ont participé à des audits internes et l'ensemble des salariés a eu l'opportunité de participer à des audits externes.

Audrey Parra, Technicienne vignoble aux Caves de Rauzan



” Je suis auditrice interne depuis 2018. Je suis formée sur les référentiels ISO 14001, ISO 9001 et Engagé RSE ; nous sommes 6 auditrices à nous répartir l'ensemble des audits internes. Chaque année, nous avons en moyenne 3 à 4 audits internes chacune à réaliser dans des processus différents. Par audit, nous avons un à trois sous-processus à étudier. Nous sommes systématiquement 2 auditeurs. Nous rencontrons les personnes qui interviennent dans les sous-processus audités. Lors de l'audit, nous échangeons avec nos collègues sur leurs missions et conditions de travail en lien avec le champ de l'audit.

L'auditeur permet d'apporter un regard nouveau sur la méthode de travail, les outils et les supports utilisés. Il révèle les points forts et également les éventuels dysfonctionnements. À l'issue de l'audit, un rapport écrit est rendu et signé par les deux parties.

C'est une mission que j'aime réaliser car cela permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'entreprise et les interactions entre les services.

Je réalise des audits fournisseurs depuis 2021. Ces audits entrent dans la démarche RSE. Je réalise un audit externe par an. Nous sommes systématiquement 2. Nous nous déplaçons sur le site d'une des parties prenantes de la cave. Ces visites-audits se déroulent sous la forme d'une réunion de présentation et d'échange puis un tour de site durant lequel le fournisseur nous explique le fonctionnement de son entreprise, son organigramme et les biens produits. À l'issue de l'audit, un rapport écrit est rendu et diffusé à l'entreprise. ”

CSE SSCT (Comité Socio-Économique, Santé Sécurité et Conditions de Travail)

Depuis 2013, notre structure a mis en place des réunions CSE SSCT trimestrielles et ce, sans en avoir l'obligation puisque nous comptons moins de 50 salariés. L'objectif de ces réunions est d'échanger sur des points spécifiques liés à la santé et à la sécurité au travail des salariés afin de dégager des actions d'amélioration concrètes. Les élus représentants du personnel, le Directeur, le Secrétaire Général, la Responsable RSE, le Médecin du travail, l'infirmière du travail, le préventeur (MSA) ainsi que l'inspection du travail (DREETS) sont conviés et participent à ces réunions.

Daniel Dos Santos, Caviste (Resp. Expédition) – Membre CSE, Référent sécurité aux Caves de Rauzan



” J'ai été Délégué du Personnel (DP) dès 1991 et je suis élu du CSE depuis bientôt 5 ans par mon statut de syndiqué. L'aspect social dans l'entreprise se fait par le contact que je peux avoir avec les salariés et la Direction. Mon rôle en tant qu'élu du CSE est d'être à l'écoute du personnel, de remonter les demandes éventuelles à la Direction, tout en tempérant certaines demandes et de transmettre les informations au personnel.

Je suis également Référent Sécurité depuis 3 ans. Mes missions sont de répondre aux demandes des salariés (par exemple, le port des EPI) et de trouver des solutions relatives à la sécurité des salariés. ”

Liberté syndicale et négociations collectives (13.18.1, 13.18.2)

En France, l'exercice du droit syndical par les salariés est un droit qui s'applique dans toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, leur forme juridique ou la nature de leur activité.

Tout salarié de l'entreprise peut créer ou adhérer à un syndicat. Notre représentant du personnel et caviste, Daniel Dos Santos, est lui-même syndiqué salarié de l'entreprise depuis le début des années 2000.

L'employeur est tenu de respecter le Code du travail et ainsi de :

- Assurer le respect des principes de neutralité et de non-discrimination à l'égard des syndicats,
- Fournir un panneau d'affichage et/ou local aux sections syndicales,
- Respecter l'obligation d'accorder un crédit d'heures aux délégués syndicaux.

Actions avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

La MSA assure la couverture sociale de la population agricole (exploitants, salariés, coopératives, etc.). Dans le cadre de nos projets d'investissement, nous avons pu être accompagnés et soutenus financièrement par la MSA grâce à un contrat de prévention, puis à un dossier de ristourne sur cotisation. Le service Prévention des Risques Professionnels a proposé l'octroi d'une ristourne sur le taux de cotisations « Accidents de Travail » de 25% durant un an à compter du 1^{er} décembre 2021. Cela a représenté une aide d'environ 6 000€.

Ces aides nous ont été proposées et attribuées au regard des actions de prévention et de projets d'amélioration de nos infrastructures agissant sur la sécurité des opérateurs.

D'autres actions sont également mises en place avec la MSA :

- Contrôle des tracteurs de nos viticulteurs,
- Formation des saisonniers pendant les vendanges,
- Relevés CO₂, sonométriques et d'éclairage sur nos sites,
- Analyse des postes de travail,
- Mise à disposition de banderoles et supports sur les risques routiers lors des vendanges,
- Mise aux normes de la pompe de marc.

Témoignage à deux voix entre Marc BIDAULT, Préventeur MSA et Laure Durand, Responsable RSE des Caves de Rauzan sur la partie Santé et Sécurité au Travail (SST) :

En tant qu'entreprise évaluée "Engagé RSE" comment avez-vous abordé les questions de Qualité de Vie au Travail ?

Laure Durand



Dans le cadre notamment de l'approche sociale, un des trois piliers du développement durable, nous travaillons régulièrement avec la MSA. Les premiers projets menés dès 2012 étaient plutôt d'ordre technique bien que totalement dirigés vers la notion d'environnement de travail et de sécurité.

La MSA est un organisme mutualiste qui gère de façon globale la protection sociale des salariés et non-salariés agricoles ainsi que leurs ayants droits. C'est un organisme de droit privé sans but lucratif, géré par ses adhérents (salariés, employeurs et exploitants agricoles). La MSA possède son propre service de Santé au Travail. Il est intégré dans un service Santé et Sécurité au Travail (SST) avec le service prévention des risques professionnels dont je fais partie. Nous travaillons en collaboration avec les médecins et infirmiers en Santé au Travail et nos missions ont pour but d'accompagner les entreprises dans leur démarche d'amélioration des conditions de travail. Nos missions sont assez proches de celles du service prévention de la CARSAT pour le régime général. J'ai commencé à accompagner les Caves de Rauzan sur des problématiques de météorologie (relevés sonométriques, relevés CO₂, etc.), puis au fil du temps sur des sujets plus complexes (RPS, évaluation du risque chimique, formation travail en hauteur, formation des saisonniers, etc.). Nous avons également mis en place un contrat de prévention de 2015 à 2018, afin d'accompagner financièrement des investissements qui permettaient d'améliorer les conditions de travail des salariés.



Marc Bidault



Dans le cadre de notre démarche RSE nous avons souhaité mettre en place au sein de l'entreprise un comité CSE SSCT (ex : CHSCT) bien que nous n'ayons pas d'obligation étant une entreprise de moins de 50 salariés. Nous avons dès lors intégré la MSA, Marc Bidault, en tant que préventeur, la médecine du travail ainsi que l'infirmière et l'inspecteur du travail. Depuis 2013, nous nous réunissons tous les trois mois pour échanger et définir les actions à mettre en place.

Le service SST est invité à toutes les réunions du CHSCT (devenu CSSCT avec la mise en place des CSE). Un point important que je souhaite mettre en avant est que la cave a mis en place cette instance de manière volontaire, alors qu'elle n'en avait aucune obligation légale. C'est pour moi un symbole d'une forte volonté de se soucier des conditions de travail des salariés de l'entreprise.



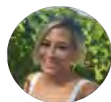
Quelles actions avez-vous mises en place pour développer ces sujets avec l'aide de la MSA ?



La relation avec la MSA s'est construite au fil des années, sur une confiance réciproque et de la transparence dans nos échanges. Ainsi, petit à petit, nous avons pu progresser d'abord sur des sujets plutôt techniques, environnement de travail/sécurité, mais aussi à destination de nos adhérents tels que les contrôles de tracteurs et le déploiement d'affiches sécurité routière vendange.

La relation de confiance réciproque mise en place nous permet de répondre aux attentes de l'entreprise, mais elle nous permet également de proposer des actions auprès de la cave et de ses adhérents. Par exemple sur le risque routier vendange ; c'est une action que nous développons chaque année depuis 2012 et qui nous a permis :

- de proposer aux adhérents de la cave de participer à des diagnostics techniques des tracteurs et remorques afin de circuler dans l'espace public en sécurité,
- la mise à disposition de banderoles à implanter en bord de route afin de signaler les zones dangereuses autour de la cave,
- la mise en test de supports de communication sous forme de stickers à afficher à l'arrière des bennes agricoles.



Dans le cadre de notre démarche RSE, nous réalisons plusieurs enquêtes sociales que nous analysons en CSE SSCT avec la MSA. Enfin, nous avons abordé des sujets plus complexes tels que les risques psychosociaux (RPS).

En 2016, dans le cadre de SÉCURICAVE (réseau d'animateurs Sécurité des caves coopératives piloté par la MSA), le Secrétaire Général, les délégués du personnel et moi-même avons suivi un module organisé par la MSA afin d'être formés sur les RPS, le risque suicide et agression verbale.

Nous avons souhaité déployer cette action auprès de l'ensemble de nos managers et de la Direction, des équipes vignoble et des équipes d'audits internes, soit une douzaine de collaborateurs.

Également, nous avons proposé à notre Conseil d'Administration de suivre ce module en dédiant deux heures de formation. C'est une équipe de quatre personnes des services de la MSA qui est donc intervenue aux Caves de Rauzan en formation début 2021.



À la demande de l'entreprise, nous avons mis en place, en 2021, deux sessions de formation pour les salariés et administrateurs de la cave. Animées par des conseillers en prévention, un Médecin du Travail et une Conseillère sociale de la MSA, ces sessions ont permis d'échanger sur la prévention des RPS, la détection du mal-être et les mesures d'accompagnement proposées par le service social de la MSA.



Notre démarche RSE est un atout et c'est aussi un axe fort de mise en relation avec nos parties prenantes internes et externes comme avec la MSA. Récemment, la MSA nous a proposé de monter un dossier de ristourne sur la cave.



Dans le cadre de nos missions, nous avons la possibilité de proposer une ristourne sur les cotisations « accidents du travail et maladies professionnelles » pour les entreprises qui ont une démarche de prévention forte. Par rapport à tous les éléments que nous avons évoqués, j'ai proposé à la cave de monter un dossier de ristourne afin de le présenter à nos administrateurs pour validation. Cette demande a été acceptée par nos administrateurs. Au-delà de la ristourne financière (environ 6 000€), c'est également une forme de reconnaissance du travail réalisé par la cave. C'est une démarche peu courante (en 12 ans d'activité en tant que conseiller en prévention, c'est la 1^{ère} fois que je proposais un dossier de ristourne).



Cette action a été communiquée à l'ensemble des salariés de l'entreprise et accueillie avec beaucoup de fierté car c'est un travail quotidien de l'ensemble des équipes, de déployer des actions d'amélioration et cela concerne l'ensemble des salariés et des services.

Formations Sécurité

À la cave, 7 personnes sont Sauveteurs-Secouristes du Travail (SST), ce qui représente 17% des salariés. Les salariés SST réalisent des exercices pratiques de secours et d'évacuation de blessés lors de formations avec le Centre de Formation de Prévention Premiers Secours (CFPS). Ils font également des manipulations de défibrillateur (un appareil est disponible sur le site de Rauzan). Un recyclage de cette formation est assuré tous les deux ans.

Les salariés utilisateurs de chariots élévateurs et nacelles bénéficient d'une formation conduite d'engins, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) ainsi que d'une autorisation de conduite délivrée par la Direction. Un recyclage est assuré tous les cinq ans et les visites médicales réalisées par la Médecine du travail permettent de confirmer l'aptitude à la conduite d'engins. Par ailleurs, chaque salarié participe à une formation à l'utilisation des extincteurs, le but étant d'apprendre à réagir en cas de besoin et de maîtriser l'utilisation des dispositifs.

Enfin, notre service maintenance ainsi que le Responsable des stations d'épuration sont habilités pour intervenir sur les installations électriques.



Conformité réglementaire : droit de retrait et protection des données

Le droit de retrait des salariés s'exécute au travers du registre des consignations des alertes en matière de santé publique et d'environnement en application du Décret n°2014-324 du 11 mars 2014.

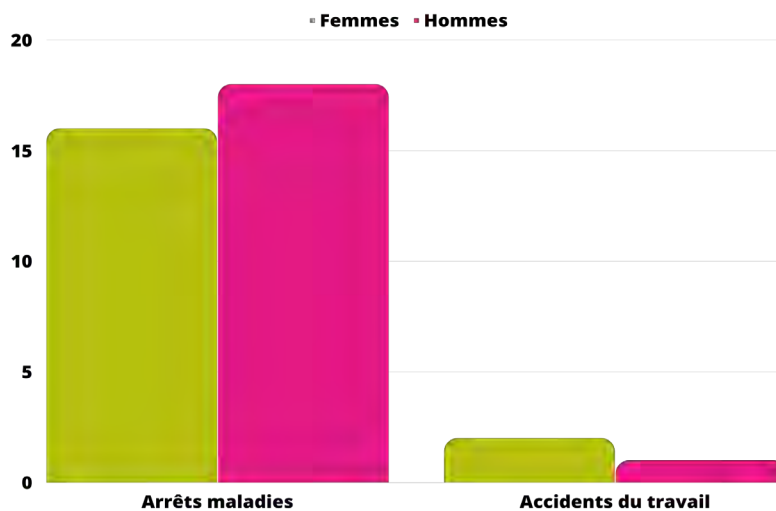
En conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) de 2016, nous avons mis en place un registre de traitement des données personnelles compilant des fiches par service répertoriant les informations, parfois sensibles, pouvant se rapporter à une personne physique identifiée ou identifiable et ainsi mesurer l'efficacité de la protection de leurs données.

Arrêts maladies et accidents du travail

Les incidents liés au travail sont déclarés au travers des registres d'accidents de travail. Des boîtes à suggestions sont mises en place sur chaque site pour remonter les informations.

Une enquête est menée en cas d'accident du travail, puis étudiée lors de l'analyse spécifique des accidents du travail réalisée lors des CSE SSCT, afin de dégager des actions correctives, elles-mêmes intégrées et suivies dans le plan d'actions global de notre entreprise.

En 2022, 37 arrêts de travail ont été enregistrés (34 arrêts maladies, 3 accidents du travail, 0 décès lié à un accident de travail ou à une maladie professionnelle). Les principaux types d'accidents de travail sont causés par des chutes de hauteur et par des coups. Les résultats des analyses sont affichés afin que les employés puissent avoir accès aux informations pertinentes.



Nombre d'arrêts de travail en 2022

Sport en entreprise

Le sport est reconnu comme favorisant le développement du bien-être et la cohésion de groupe. Ainsi, pour aider nos salariés à se maintenir en forme, nous proposons des séances de sport tous les jours pendant la pause déjeuner.



4. Formations (404-1, 404-2)



Dans le cadre de notre politique de gestion prévisionnelle des évolutions de carrière, nous développons annuellement un plan de formation dynamique et assurons l'adaptation aux postes de travail, l'amélioration des compétences et l'acquisition de nouvelles qualifications, participant ainsi à l'employabilité de nos salariés.

Ce plan de développement des compétences est établi et validé par les Responsables de service et la Direction. Le choix et l'attribution des formations sont réalisés en fonction de différents critères :

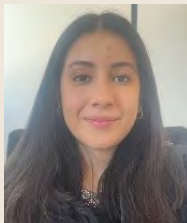
- ➔ **La réglementation**
- ➔ **La stratégie de l'entreprise**
- ➔ **Les demandes des salariés**

En 2022, **26 personnes** ont bénéficié d'une formation, soit plus de la moitié de l'effectif. Le coût des formations correspond à **1,86% de la masse salariale brute**.

	2021	2022
Nombre d'heures de formation par permanent	14,3	13,2
Coût total (€)	37 002	37 979

Nous accueillons régulièrement des stagiaires et des alternants au sein de nos services. Cela nous permet de nous appuyer sur des compétences variées et un regard extérieur, de transmettre notre savoir-faire et de contribuer à la formation des talents de demain !

Kenza MOUFTI, Alternante dans le service QHSE/RSE, 2021-2022



” J'ai eu l'opportunité de réaliser mon alternance au sein des Caves de Rauzan dans le cadre de mon Master spécialisé en QHSE, et je suis extrêmement reconnaissante pour cette expérience. J'ai été accueillie au sein d'une équipe dynamique et bienveillante qui m'a permis de m'épanouir pleinement dans mes missions. Au cours des 15 mois passés au sein du service RSE, j'ai été encadrée par la responsable RSE, qui a été d'une grande aide et m'a permis de m'intégrer rapidement au sein de l'équipe.

Elle a su me guider tout au long de mon alternance en me fournissant des conseils précieux, en répondant à toutes mes questions et en m'aidant à réaliser mon projet de mémoire. J'ai eu l'occasion de travailler sur différents projets passionnants en lien avec la qualité, la santé, la sécurité et l'environnement, et j'ai été encouragée à prendre des initiatives et à proposer des solutions innovantes.

Les Caves de Rauzan m'ont permis de découvrir l'univers professionnel de manière concrète et de me rendre compte de l'importance de l'engagement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises. ”

Cécile MIZZI, Alternante dans le service commercial, 2021-2022



” J'ai passé un an aux Caves de Rauzan en tant qu'alternante dans la partie commerciale pour effectuer mon bachelor commerce des vins et spiritueux. Toute l'équipe m'a très bien accueillie et j'ai beaucoup appris dans cette structure. On m'a confié des tâches variées et des projets très intéressants. J'ai participé à la communication et à l'image des caves mais aussi à la recherche de nouveaux clients en prospection, à des animations, à de l'administratif ainsi que des projets créatifs.

C'était la première fois pour moi que j'intégrais une aussi grosse entreprise, ça m'a également permis de voir comment fonctionne une équipe. Merci aux Caves de Rauzan pour cette année et à tous mes collègues ! ”



5. Écoute des salariés et communication au sein de l'entreprise (404-3)



Chaque année, tous les salariés permanents bénéficient d'entretiens individuels professionnels. Ces entretiens sont organisés avec les Responsables de service, puis avec la Direction. Cela permet de revoir les fiches de missions, de faire le point sur l'année écoulée, ainsi que sur le projet d'entreprise et de dialoguer sur les attentes de chacun. La classification moyenne de l'entreprise a augmenté de **+9% en 10 ans**.

	2019	2020	2021	2022
Part de salariés ayant vu leur classification évoluer (Catégorie-Niveau-Échelon)	23%	2%*	40%	23%

*En raison de la COVID-19 : pas d'entretien cette année-là.

Égalité professionnelle (2-7)

Depuis 2018, nous avons structuré une démarche sur la thématique de l'égalité professionnelle ; ce projet que nous menons désormais de façon individuelle a été préalablement soutenu par la DIRECCTE et accompagné par une consultante extérieure (Cabinet Ni+Ni-).

Un groupe de projet a suivi une formation dédiée sur l'égalité professionnelle ; ce groupe se réunit annuellement et procède à la collecte et à l'analyse de ces données sociales. Cette analyse, appelée « Rapport de Situation Comparée » nous permet de dégager les pistes d'amélioration et d'établir un plan d'action (exemples : sensibilisation de tous les salariés, intégration de la notion d'égalité dans les entretiens professionnels, etc.). Le compte-rendu est systématiquement mis à l'affichage, permettant aux salariés d'avoir accès aux données relatives à l'égalité socio-professionnelle.

Demi-journée d'entreprise

Chaque année, une demi-journée de cohésion est organisée afin de consolider les liens entre les salariés. Cet après-midi est consacré à des activités sportives et/ou culturelles.

Le contexte sanitaire rencontré en 2020 et 2021, ne nous a pas permis de réaliser la demi-journée annuelle. C'est la raison pour laquelle en 2022, le personnel a pu bénéficier d'une journée entière en profitant d'une balade en canoé kayak, d'un repas au sein d'un vignoble, puis d'une promenade en trottinette électrique dans les vignes. En 2023, c'est une journée accrobranche et jeux en équipe qui a eu lieu.



Journée de convivialité 2022



Journée de convivialité 2023



Enquêtes sociales

L'entreprise évalue la qualité de vie et les conditions de travail par différentes enquêtes sociales menées, telles que l'enquête RPS (Risques Psycho-Sociaux) mise en place une fois par an et l'enquête GPS (Gestion des Perspectives Sociales) une fois tous les trois ans.

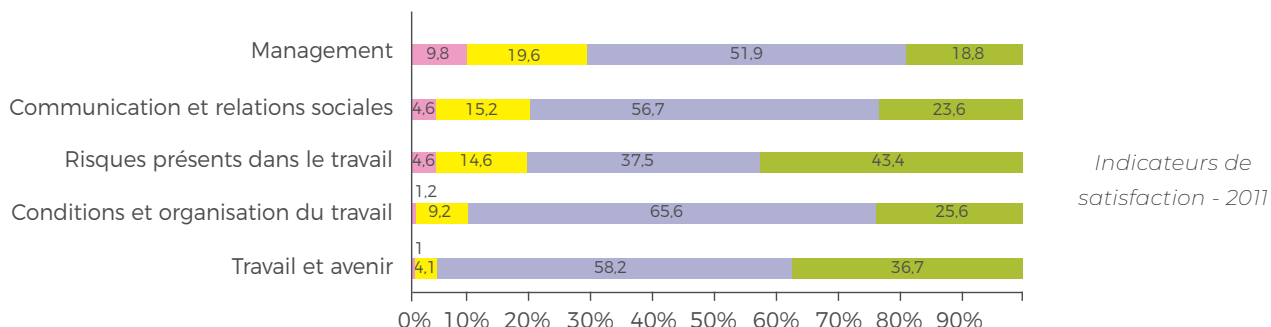
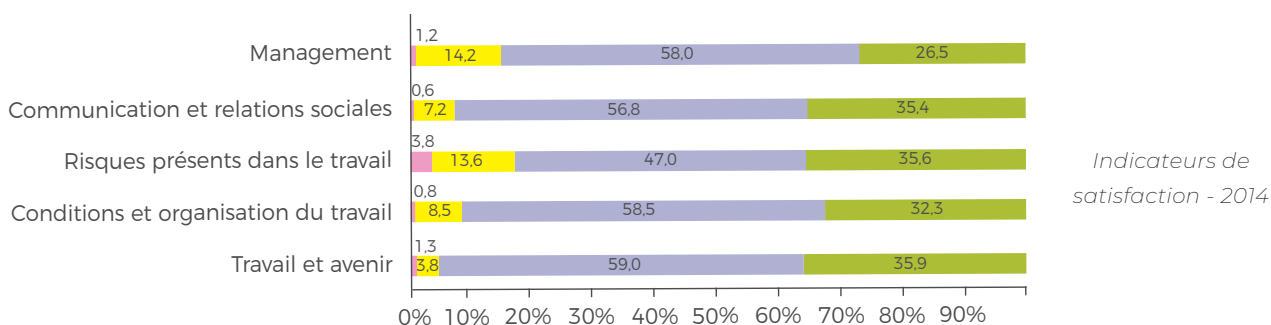
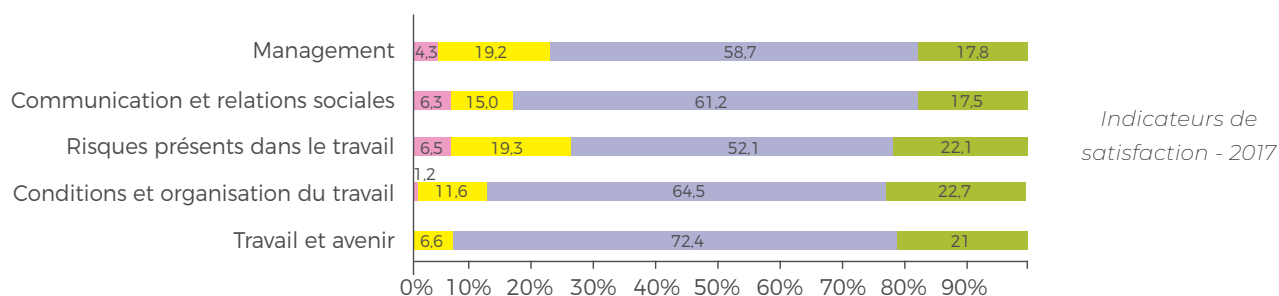
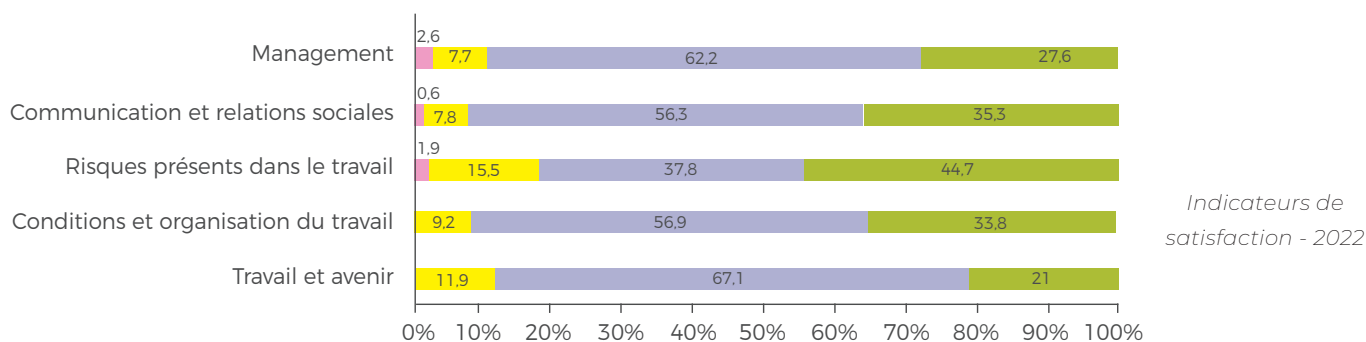
Enquêtes GPS (Gestion des Perspectives Sociales)

Depuis 2011, la cave réalise des enquêtes de satisfaction des salariés en partenariat avec un outil déployé par l'ARACT. C'est un outil d'évaluation de la satisfaction des salariés au travail. Le questionnaire reprend 4 points essentiels qui sont l'entreprise, le relationnel, le travail et l'avenir du salarié.

Ces enquêtes sont des démarches participatives qui impliquent différents acteurs de l'entreprise. Un comité de pilotage composé de la Direction, du Secrétaire Général, du service RSE et des membres du CSE, impulse et pilote le projet. Un plan d'action spécifique permet de suivre les actions en lien avec l'analyse de cette enquête.

Cette enquête est réalisée tous les 3 ans. L'enquête prévue en 2020 a été réalisée en 2022, en raison des circonstances exceptionnelles liées, entre autres, à la crise sanitaire. La prochaine enquête sera programmée en 2025.

Ci-dessous, les résultats de ces enquêtes :



■ très satisfait ■ satisfait ■ insatisfait ■ très insatisfait

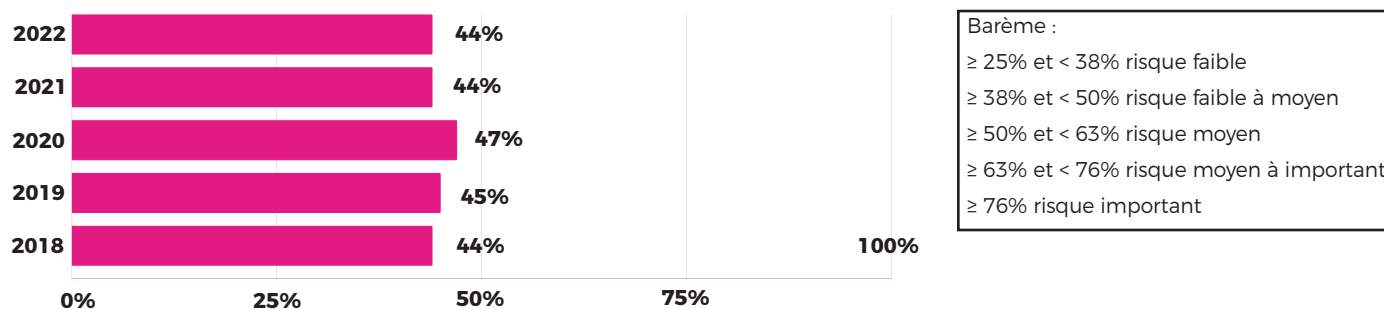


Enquêtes RPS (Risques Psycho-Sociaux)

Chaque année depuis 2015, une enquête est réalisée dans le cadre de notre démarche de prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS). Elle recueille diverses informations sur nos salariés : situation de travail, niveau de stress, état de santé, etc.

L'enquête porte sur 16 situations de risques et sur 3 conditions générales. Chaque facteur de risque s'est vu attribuer une note de 1 à 4 : 1 étant un risque nul à faible, 4 étant un risque majeur. Les résultats sont exprimés en indice de risque : de 25% (ensemble des notes à 1) à 100% (ensemble des notes à 4). En 2022, la moyenne est de 44% (risque général faible à moyen).

Nous avons par ailleurs formé une partie des équipes et le Conseil d'Administration aux RPS et au risque suicide dans le milieu agricole en partenariat avec la MSA.



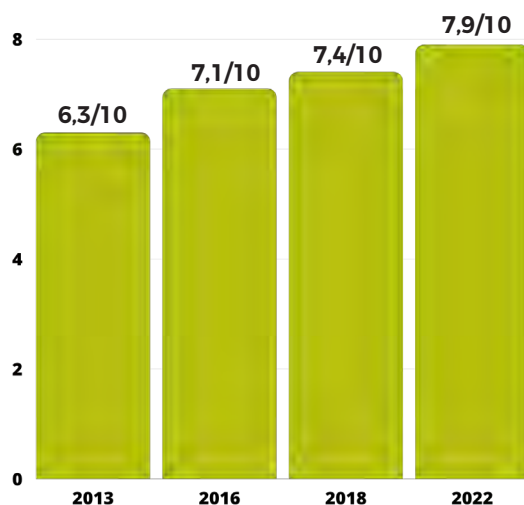
Indice de risques psycho-sociaux depuis 2018

Enquêtes des entretiens individuels

Le degré de satisfaction de nos salariés sur l'entretien individuel est calculé par le biais d'une enquête qui porte sur 13 aspects répartis en 3 groupes :

- Déroulement de l'entretien avec le Responsable de service (5 aspects),
- Déroulement de l'entretien avec le Directeur Général (3 aspects),
- Documents annexes présentés (5 aspects).

En 2022, la moyenne est de 7,9/10.



Degré de satisfaction sur les entretiens individuels



6. Communautés locales et ancrage territorial (13.12.1, 13.12.2, 13.12.3)



Environnement

Notre vignoble s'étend sur plus de 3 870 hectares et nous avons, de ce fait, une responsabilité environnementale sur la gestion des exploitations de nos adhérents. Grâce à l'accompagnement technique réalisé par notre équipe du service vignoble, nos bulletins viticoles réguliers lors de la période végétative, et également des formations ou réunions organisées, nous sensibilisons fortement nos adhérents sur les techniques culturales, les bonnes pratiques à adopter lors des traitements et les méthodes alternatives.

Social et sociétal

D'un point de vue sociétal, notre entreprise participe au soutien de l'emploi local. De plus, les exploitations de nos adhérents engendrent également des recrutements de main-d'œuvre locale (permanents, saisonniers, CDD, prestation de service).

Notre cave s'implique dans de nombreuses actions d'animations locales. Cela participe au dynamisme de la région. Afin d'être actifs et efficaces, nous avons créé une commission animation, constituée d'adhérents et de salariés, qui assure la planification et la mise en place de nos manifestations.

Les actions mises en place auprès des écoles, notamment dans le cadre de notre parcours de biodiversité, participent également à tisser du lien avec notre territoire.

Notre implication dans la communauté

Charte de bon voisinage

Nous avons créé une « **charte de bon voisinage** » sous forme d'une plaquette afin de présenter aux riverains **l'ensemble des bonnes pratiques viticoles et les engagements environnementaux de notre structure** (contrôle des pulvérisateurs, détention du Certiphyto, bonnes pratiques de traitement, gestion des effluents phytosanitaires, démarche Agri Confiance®, certification HVE, aide à la conversion en Bio, etc.). Cette communication est à la disposition des viticulteurs pour distribution à leur voisinage et sert de support pour établir un échange entre eux.

Aide à l'installation des Jeunes Agriculteurs

Les Caves de Rauzan s'engagent pour venir en aide aux jeunes viticulteurs qui décident de s'installer. Ainsi, un jeune agriculteur (JA) pourra bénéficier, en plus de l'appui administratif et technique, d'une avance de trésorerie, d'un prêt pour l'acquisition du foncier, d'une augmentation de la rémunération vignoble, d'un portage et stockage de foncier en partenariat avec la SAFER et d'un financement pour l'achat de matériels viticoles. Une plaquette a été éditée afin de communiquer ces informations. Une commission Jeunes se réunit régulièrement. Boris Castant, Vice-Président de la cave, est responsable de cette commission et Audrey Parra, Technicienne vignoble aux Caves de Rauzan, anime ce partage.

Concours de taille

Chaque année depuis 2019, les jeunes agriculteurs de notre coopérative s'associent au syndicat des JA de l'Entre-Deux-Mers afin d'organiser un concours de taille. Ce concours est ouvert à tous : salariés viticoles, viticulteurs, étudiants, retraités viticoles, etc. Il se déroule en face de notre site de Grangeneuve. Chaque édition permet de réunir une cinquantaine de tailleurs dans une ambiance très conviviale.



Concours de taille

Samedi 4 mars 2023

A 9h à la Cave coopérative de Romagne

Organisé par les JA du Canton de L'Entre-Deux-Mers en partenariat avec les Caves de Rauzan

Jeunes
Agriculteurs

Ouvert à tous

CAVES DE
RAUZAN

Un lot offert à chaque participant !



Inscription gratuite

Par mail à concoursdetaille0203@gmail.com
ou
Sur place avant 9h30

Cave de Grangeneuve
62 Grangeneuve 33760 Romagne



Concours de taille 2022 et 2023

Animations œnotouristiques

Ronde des Caves

Chaque année, les Caves de Rauzan participent à la Ronde des Caves. Il s'agit d'un groupement amical de 9 caves coopératives viticoles issues de 9 régions différentes de France.

À tour de rôle et tout au long de l'année, chaque cave invite les autres lors d'un week-end portes ouvertes afin de faire déguster et vendre leurs produits à travers toute la France. Aux Caves de Rauzan, cet événement est organisé chaque année au début du mois d'octobre. C'est l'occasion pour nos clients de faire des rencontres, de déguster et d'acheter des vins à prix « départ cave » sans avoir à traverser la France et sans aucun frais supplémentaire.

1 l'Aiguilley
33420 RAUZAN
www.cavesderauzan.com
05 57 84 13 22

La Ronde des Caves 2022
aux
FOIRE VINS
7, 8 et 9
Octobre 2022
Caves de Rauzan
33420 RAUZAN

CAVES DE
RAUZAN

CELLIER
MARIUS CAÏUS
DEPUIS 1912

VIGNERONS DE
Genouilly

CAVE DE
CAIRANNE

H.BLIN

CAVE DU CHÂTEAU DE CHÉNAS

LA GRAVETTE
DE CORCONNE
La Signature d'un Terroir d'Exception

CLEEBOURG
ALSACE

ROBERT
Saumur & Bourgueil
MARCEL
1957



Chasse aux œufs

Pour Pâques, nous organisons une chasse aux œufs sur notre parcours biodiversité pour le plus grand plaisir des enfants et des parents. En effet, diverses activités sont prévues pour petits et grands :

- ➔ Activités de Pâques pour les enfants (coloriages, créations),
- ➔ Visite gratuite de la cave,
- ➔ Ouverture exceptionnelle de notre terrasse éphémère l'Apéro'Zan,
- ➔ Possibilité de pique-niquer sur place.



Apéro'Zan



Pour découvrir les vins de la cave en prenant le temps autour d'un plateau de gourmandises locales, nous vous proposons pour les mois de juillet et d'août une terrasse éphémère pour un apéro découverte alliant simplicité et convivialité.

Boutique éphémère de Noël à Nérigean



Tout le mois de décembre, notre magasin de Nérigean ouvre sa boutique éphémère de Noël. Une quinzaine de producteurs et artisans locaux sont réunis sur place et proposent ainsi d'acheter local pour les fêtes de fin d'année dans un commerce de proximité.

En 2021, à l'occasion de cet événement festif, nous avons mené une action solidaire et citoyenne au profit des plus démunis. Le Secours populaire et les Caves de Rauzan se sont associés pour l'opération « boîte de Noël pour les plus démunis » avec un dépôt au magasin de Nérigean.



Récréation Gourmande



Chaque année au mois de juin, nous organisons « la récréation gourmande ». Nous comptons à chaque édition de nombreux participants ; ainsi en 2022, près de 2 300 personnes se sont retrouvées pour parcourir, à travers notre vignoble, cette fameuse boucle de 7 km parsemée de nombreuses haltes gastronomiques et musicales. Il s'agit d'un moment unique de partage, de joie et de détente.

Jessica Lengyel & Candice Lahaille, Employées de magasin en charge d'événementiel grand public aux Caves de Rauzan



” L'œnotourisme est le fil rouge de nos missions ; une année au cœur des magasins et des CAVES DE RAUZAN est ponctuée par divers événements à différentes périodes de l'année et on aime ça !

Petit aperçu des événements : la CHASSE AUX OEUFs en mars/avril, au cœur de notre parcours de biodiversité qui ravit les familles. Notre plus grand événement, la RÉCRÉATION GOURMANDE en juin avec ses 16 ans d'existence, ses 2000 participants et la centaine de bénévoles qui rencontre toujours le même succès au fil des années.

Il y a également la RONDE DES CAVES en octobre, moment d'échanges et de dégustations avec des viticulteurs de plusieurs régions viticoles de France qui permet d'acheter en circuit-court – direct producteurs.

Mais aussi nos petits derniers : l'APÉRO'ZAN en juillet/août, notre bar à vins de l'été où vous pouvez déguster en terrasse nos vins accompagnés d'une planche apéritive dans une ambiance détente ou encore la BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE DE NOËL durant tout le mois de décembre à Nérigean où des producteurs et artisans locaux sont mis à l'honneur et bien d'autres moments conviviaux tout aussi sympas qui marquent notre année.

Ce qui nous fait vibrer ? Brainstormer, organiser, se challenger et transmettre nos valeurs. Le stress que nous ressentons quelques heures avant l'événement est pour nous comme un shoot d'adrénaline. Nous vivons ces derniers moments comme le sprint final d'une course de cross, nous surmontons des imprévus, vivons des coups de mou, avons été reboostées par nos proches et nos collègues et ça y est, nous y sommes, nous savourons le chemin accompli et surtout le résultat. Et quand l'heure est au bilan, ce qu'on apprécie particulièrement c'est d'avoir donné du bonheur, des sourires, des bons moments aux gens ; main dans la main avec l'aide précieuse de nos adhérents volontaires. La cerise sur le gâteau ? Observer une croissance du chiffre d'affaires, on ne va pas se mentir ! Rejoignez-nous pour partager ces temps forts et riches avec nous et à bientôt avec de nouveaux concepts à venir ! ”



✦ Vendanges avec des personnes en situations de fragilité

Depuis les vendanges 2021, nous collaborons avec un groupe de personnes en fragilité du «Home d'accueil AUVERGNE», Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) à Saint-Hilaire-de-la-Noaille, ils nous ont aidés à récolter à la main une parcelle de petit-verdot. Nous leur avons également fait découvrir notre métier grâce à une visite : vendanges, analyses à l'apport, déversement dans le conquêt, vinification, ainsi que nos engagements sociétaux.



Photos © H. Dent & D. Gripper

Accueil et visite de « Home accueil Auvergne », vendanges 2021



Accueil et visite de « Home accueil Auvergne », vendanges 2022

Mécénat - soutien des associations locales et actions internationales (13.24.1, 13.24.2)

En 2022, un total de 7 500 euros a été consacré à des dons, du mécénat ou du parrainage. Notre stratégie de mécénat se porte sur des enjeux sportifs, culturels, éducatifs, de santé et de service, et ne contribue à aucun parti politique.

Zoom sur Médecins Sans Frontières :

Notre structure entretient depuis 2013 une relation de partenariat avec Médecins Sans Frontières (MSF).

Nous nous sommes engagés aux côtés de cette association humanitaire qui intervient depuis 40 ans auprès des populations du monde entier dans des situations extrêmes et de grande précarité afin de porter assistance à ceux dont la vie ou la santé est menacée.



DU 10 AU 12 JUIN 2023

DANS LE CADRE DE LA RÉCRÉATION GOURMANDE, LES CAVES DE RAUZAN S'ENGAGENT AUX CÔTÉS DE MÉDECINS SANS FRONTIÈRES AFIN DE LES AIDER À POURSUIVRE L'ENSEMBLE DE LEURS ACTIONS.

0.30€ Sans reversement pour chaque bouteille (ou litre de vrac) achetée, à l'ensemble des actions de Médecins Sans Frontières.

Depuis cinquante ans, Médecins Sans Frontières apporte une assistance médicale à des populations dont la vie ou la santé sont menacées, en France ou à l'étranger : principalement en cas de conflits armés, mais aussi d'épidémies, de pandémies, de catastrophes naturelles ou encore d'exclusion des soins.

41 000 1999 98.6%
emplois MSF par le monde MSF reçoit le prix Nobel des Paix 100 ans d'existence d'urgence depuis 1919

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES POUR CONTRÔLER LA CALITÉ ET PROTÉGER DANS LE MONDE. La mission de MSF est de garantir la qualité de l'aide humanitaire et de protéger les personnes vulnérables. MSF est une association internationale de médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, etc. MSF est présente dans plus de 100 pays.



À l'occasion de notre Récréation Gourmande, 0,30€ sont reversés aux actions de Médecins Sans Frontières pour chaque bouteille (ou litre de vrac) achetée aux Caves de Rauzan. En 2022, cette opération a permis de récolter 596€. Depuis 2013, ce sont 5 240€ qui ont été reversés à Médecins Sans Frontières.

7. Échanges RSE avec d'autres structures

Au cours de l'année, nous avons de nombreux échanges avec d'autres structures sur différentes thématiques RSE. Par ailleurs, nous sommes sollicités pour présenter notre démarche dans des conventions clients, lors des colloques ou dans le cadre d'évènements RSE. Afin de sensibiliser les générations futures, nous intervenons également dans des structures scolaires et universitaires et recevons de nombreuses classes en visite sur nos sites.





IV. PILIER PRODUCTION ET PRODUIT FINI

- 1 Commercialisation de nos produits
- 2 Conception de nos emballages
- 3 Marketing et communication autour de nos produits
- 4 Relations avec les clients et les consommateurs

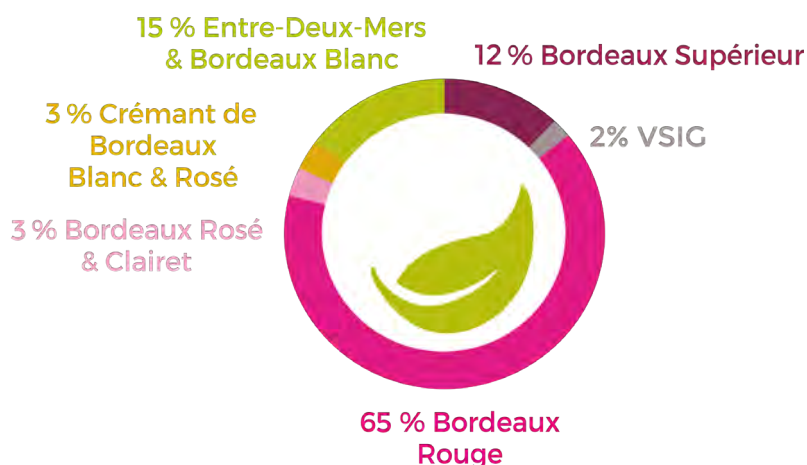


1. Commercialisation de nos produits (2-6)



Une gamme de produits variée

Les Caves de Rauzan offrent une large gamme de produits déclinée en 8 appellations :



Nous proposons une quarantaine de marques commerciales (assemblages de vins) ainsi qu'une trentaine de châteaux (vins issus d'une seule propriété).

Les principaux châteaux rattachés aux Caves de Rauzan sont :

- ➔ Château Le Mayne-Cabanot
- ➔ Château Villotte
- ➔ Château Charron
- ➔ Château Haut-Mazières
- ➔ Château La Grangeotte
- ➔ Château Maurine
- ➔ Château Le Cluzet
- ➔ Château Latapie
- ➔ Château l'Heyrissou
- ➔ Château Canteloudette
- ➔ Château Jean de Marceau
- ➔ Château La Garenne
- ➔ Château Fontoy



Nos projets "produits"

La gamme « Mascottes » en partenariat avec la LPO

Après s'être rapprochée de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) pour le parcours de biodiversité destiné au grand public, la cave et l'association se sont réunies pour un partenariat à travers la gamme « Mascottes » en 2022. Le principe est de reverser 1% du chiffre d'affaires généré par la vente des différentes références à la LPO sous forme de dons pour continuer à agir pour la biodiversité.

Sur l'année 2022, 13 872 bouteilles de cette nouvelle gamme ont été vendues (Jack, Gigi et Olga) générant un chiffre d'affaires de 41 461,10€. Nous avons convenu d'un reversement annuel avec la LPO qui a donc été de **414€ pour l'année 2022.**



Victoria Buffet, Responsable communication LPO Aquitaine

” Les Caves de Rauzan ont sollicité la LPO Aquitaine pour la création d'un parcours biodiversité destiné au grand public, un parcours destiné à sensibiliser petits et grands sur la nature au sein même de leur vignoble. Suite à cette première collaboration, les Caves de Rauzan nous ont proposé un partenariat pour leurs nouvelles gammes de vins " Les Mascottes " à l'effigie de plusieurs animaux sauvages, de la Grue cendrée en passant par la Libellule. Une gamme testée et approuvée par les adhérents de la LPO lors de nos évènements. Concernant cette gamme, 1% du chiffre d'affaires est reversé à notre association sous forme de dons pour continuer à agir pour la biodiversité. Ces dons sont alloués à notre Centre de soins, un hôpital pour la faune sauvage qui accueille et soigne plus de 5 000 animaux sauvages en détresse par an. Ces dons permettront ainsi d'acheter de la nourriture et des médicaments pour nos petits et grands pensionnaires. Un grand merci aux Caves de Rauzan pour leur confiance et pour leurs actions ! ”



La gamme L'Agassant

Le lancement de la marque l'Agassant se fait dans le cadre de notre partenariat avec le Château d'Agassac depuis 2019. La marque a été présentée et lancée en Chine, en Russie et en Pologne.

La mise en avant de « L'Agassant » dans les magasins est faite pour travailler sur l'ambiance véhiculée par le produit : moderne et classe ! Le côté vertueux de sa certification HVE est également mis en avant.



Le projet Blockchain

Dans le cadre de notre partenariat historique avec Carrefour et sa filiale vin Maison Johanès Boubée, nous avons déployé une solution de blockchain sur le Large Malartic Bio à partir du millésime 2019. Cela se concrétise par une traçabilité matérialisée par un QR code sur la contre-étiquette. En le scannant, le consommateur a directement accès à la traçabilité de la vigne à la bouteille. Cette solution innovante répond parfaitement au besoin de traçabilité et de confiance sur les produits de la part des consommateurs.

Isabelle Charnot, Directrice Qualité et Développement Durable Maison Johanès Boubée



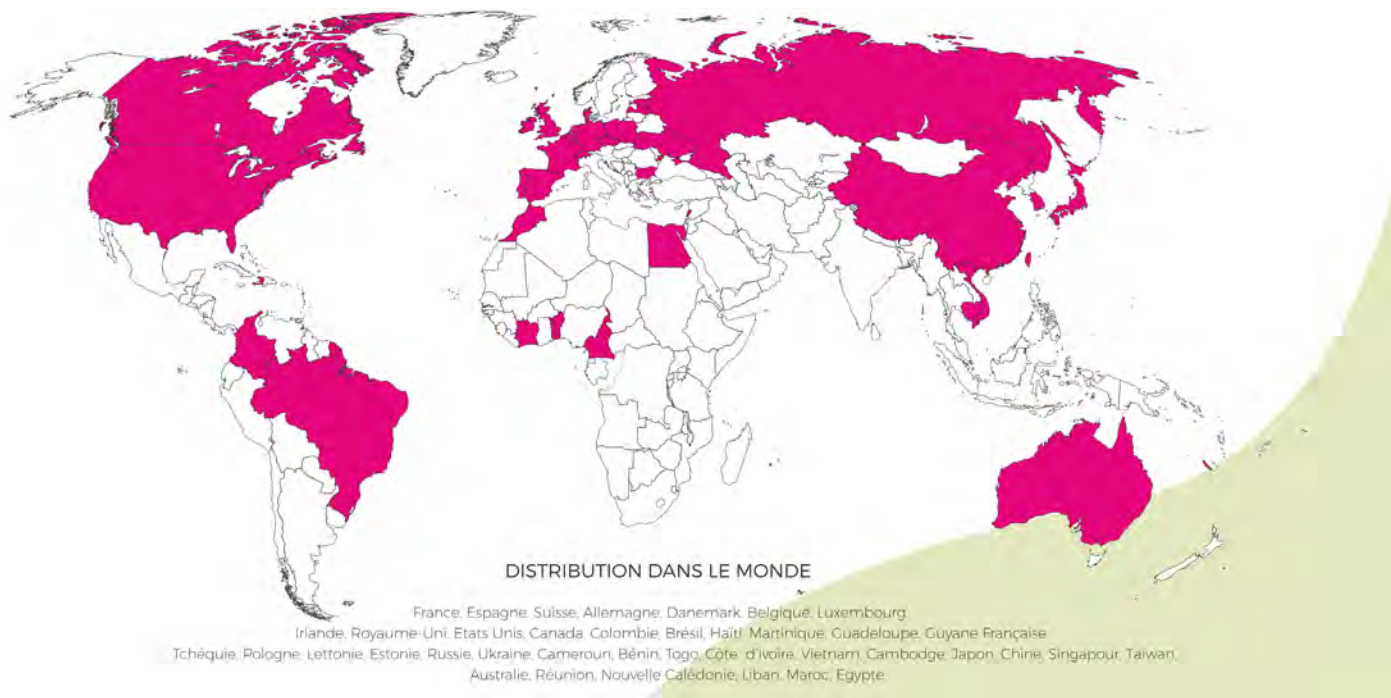
” Le groupe Carrefour, dont nous faisons partie, a adopté une stratégie RSE axée sur la transition alimentaire pour tous. En lien avec cette stratégie, Maison Johanès Boubée s'associe à ses parties prenantes au sein de la filière viticole pour répondre à ses enjeux RSE. Et c'est avec les Caves de Rauzan, avec qui nous travaillons depuis plus de 20 ans, que nous avons choisi de lancer la première blockchain vin du groupe Carrefour en 2019.

Dans un souci de transparence et de traçabilité vis-à-vis des consommateurs nous avons mené ce projet ensemble : répertorier toutes les données disponibles, choisir celles à partager avec le consommateur, créer et tester l'environnement blockchain, trouver des solutions d'étiquetage, etc. Il s'agit d'une vraie philosophie de partage de l'information et de responsabilisation de chaque acteur. Grâce au QR code sur la bouteille, le consommateur a accès aux informations sur les vigneronniers apporteurs du raisin, sur la cave de vinification, sur les contrôles réalisés, etc. Une réelle innovation pour la filière en 2019 ! Notre relation avec les Caves de Rauzan illustre notre engagement durable au sein de la filière. Partenaires historiques nous échangeons régulièrement sur les thématiques RSE. Les Caves de Rauzan ont également accueilli un groupe d'ambassadeurs RSE Carrefour, ou encore les responsables vin de Carrefour en Europe pour leur faire visiter la cave, partager leur métier, leur passion et leurs engagements RSE. Ces moments de partage sont essentiels pour sensibiliser aux enjeux de la filière et faire connaître les engagements de Maison Johanès Boubée pour une viticulture responsable. ”



Un marché étendu mondialement

L'équipe commerciale travaille en France et à l'international ; nos vins sont exportés partout à travers le monde. La Chine et le Canada sont les premiers importateurs de nos vins. En 2021/2022, l'export représentait **7 094 706€ soit 29% du chiffre d'affaires.**



Laura Duclos et Manfred Audard, Importations BMT



” Importations BMT est une agence de représentation au Canada, qui opère auprès des monopoles d'importations et de distribution de six Provinces : le Québec, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, et Terre-Neuve-et-Labrador. Notre mission est d'aider les fournisseurs de vins et spiritueux à s'implanter sur ces marchés de manière durable en les accompagnant à chaque étape du processus de sélection, puis en assurant leur représentation commerciale et leur stratégie marketing localement. À ce titre, nous agissons comme des Ambassadeurs de leurs marques et de leurs valeurs.

Notre collaboration avec les Caves de Rauzan a démarré en 2016 avec l'introduction d'un premier vin rouge de Bordeaux qui est venu combler une opportunité-prix en se positionnant moins cher que toute l'offre déjà présente, mais tout en conservant les codes et les arômes qui rendent Bordeaux reconnaissable entre tous les vins.

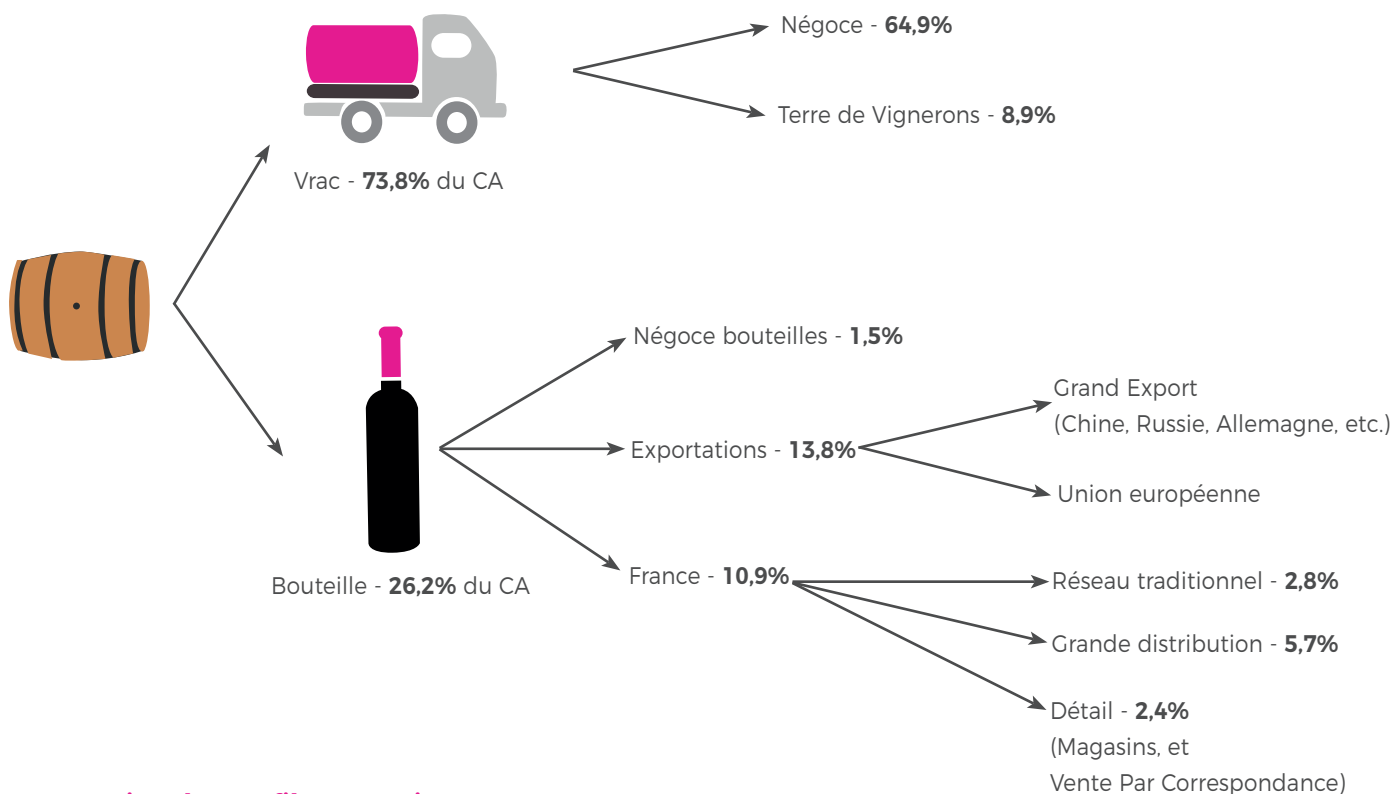
Si 7 ans plus tard, les ventes de ce vin continuent d'être un succès, c'est parce qu'en plus d'offrir un produit qualitatif et typique de sa région, les Caves de Rauzan répondent également au besoin de nos consommateurs en termes de valeurs environnementales et sociales, notamment avec la certification HVE et les labels Agri Confiance® et Vignerons Engagés.

Depuis, d'autres projets ont vu le jour entre nos deux entités, et nous sommes fiers d'avoir aidé les Caves de Rauzan à exporter leurs vins et leurs engagements sur 5 de nos monopoles d'activité. C'est pour nous un partenaire fiable et de confiance, dont la qualité des vins reflète celle des humains qui la composent. ”



Circuits de distribution

Nous utilisons deux circuits de distribution, couvrant plusieurs secteurs :



Gestion des profils aromatiques

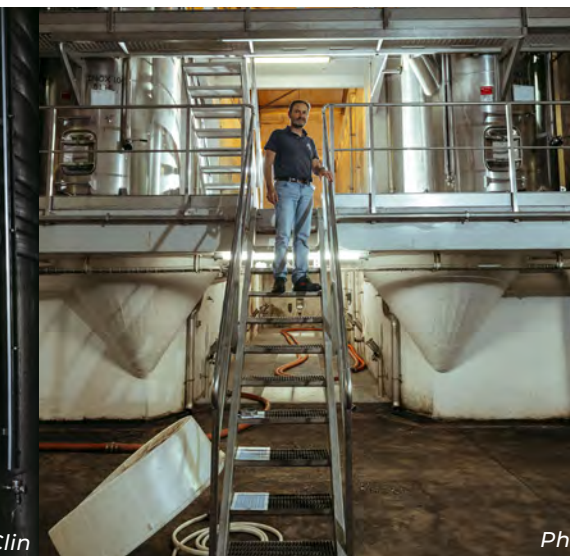
Au-delà des vins de nos châteaux, nous avons décidé dès les années 2000 de mettre en place une sélection de profils aromatiques dans notre vignoble. Cette approche innovante nous permet d'obtenir des profils de vins adaptés pour chaque marché, sublimés par une technique de vinification précise.

La caractérisation des profils aromatiques consiste à « prédire » le comportement qualitatif et aromatique de chaque parcelle à partir de données de maturité. Nous retenons deux notions dans un profil : le potentiel (faible, moyen ou élevé) et la composante fruit (qui est dit frais ou mûr).

Les données de maturité utilisées sont le degré probable, l'acide malique, la teinte et le volume des baies, le taux de chargement en sucre, l'indice de structure, etc. L'ensemble de ces paramètres analytiques est obtenu par du matériel spécifique. Ces informations sont confirmées par un logiciel interne qui, par la récupération de données sources telles que les visites parcelaires et l'analyse du sol, va nous permettre d'adapter les pratiques culturales, la gestion de la fertilisation, la gestion des plantations, etc. L'objectif de cette technique est de faire évoluer un profil identifié « bas » vers un potentiel élevé.

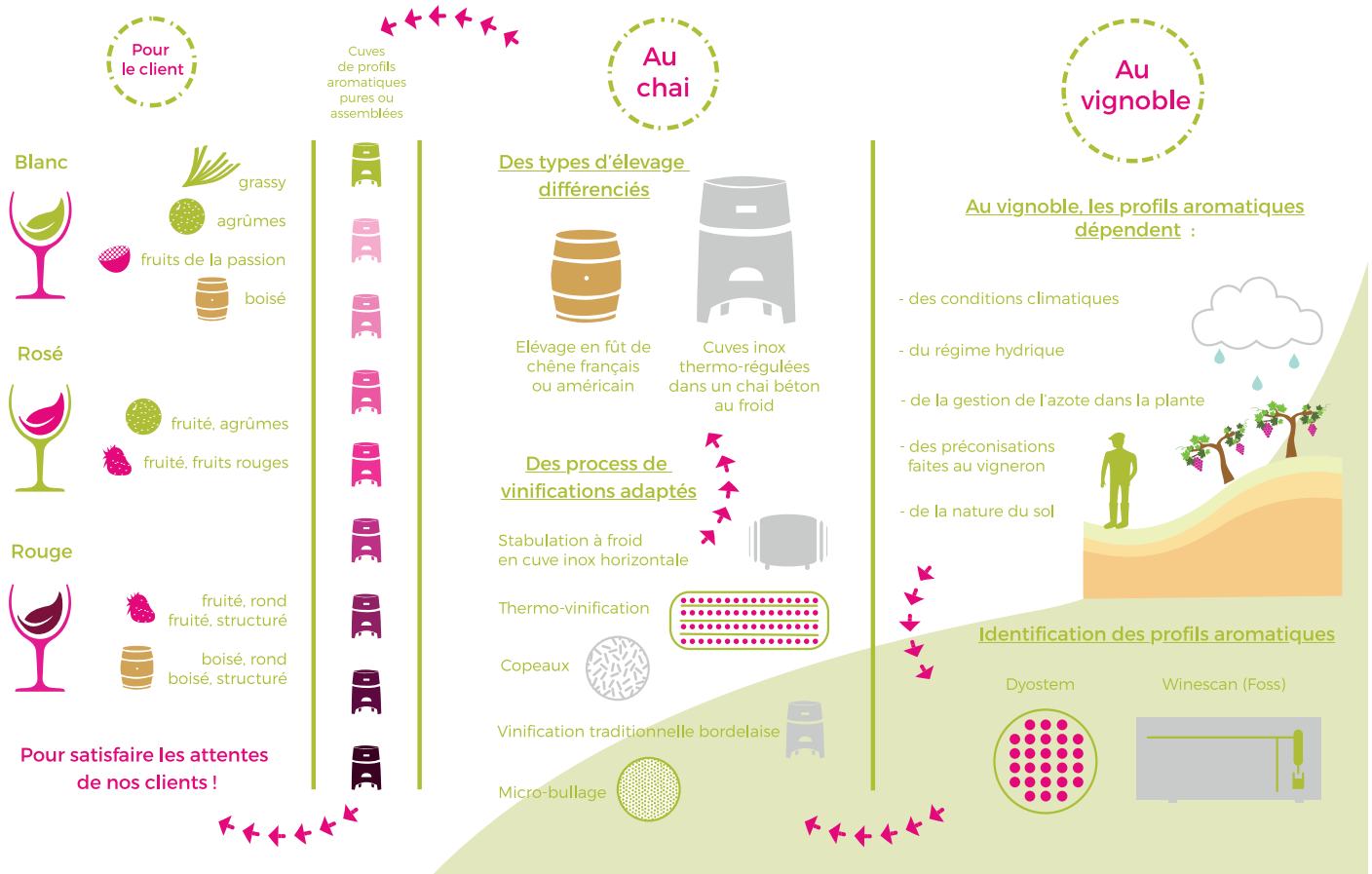


Photo © Claude Clin



Photos © H. Dent & D. Gripper





Dégustation de millésime

Dans le cadre de notre stratégie de profil aromatique, nous dégustons chaque année un ensemble de vins varié avec nos collaborateurs et adhérents. C'est un temps privilégié durant lequel des connaissances sur les différents profils et leurs marchés sont explicitées. C'est également un moment d'échange et de convivialité durant lequel nous dégustons le fruit de notre travail collectif.

Notre magasin de Rauzan anime également une dégustation du nouveau millésime auprès de nos clients en associant des visites du chai et des jeux sur cette journée.

DÉGUSTATION
Du Millésime
2022

SAMEDI 11 MARS
2023

Dégustations
Blancs et Rosés 2022
Rouges 2022

Visite des Chais
10h30 et 15h00
sur réservation

Animations, jeux
nombreux lots à gagner

Entrée libre et gratuite

1 L'Aiguilley 33420 Rauzan
05.57.84.19.97 / magasin@cavesderauzan.fr
Le vin et alcool est responsable pour la santé. À consommer avec modération. Ne pas jeter sur la voie publique.




Dégustation du millésime 2022



2. Conception de nos emballages



Éco-conception

L'éco-conception consiste à intégrer la conscience et la prise en compte de la dimension environnementale dès la conception des produits ou services.

Les Caves de Rauzan ont amorcé depuis plusieurs années et de manière anticipée un virage pour inclure une stratégie autour des emballages éco-conçus. Actuellement, nous sommes en train d'élaborer une grille d'évaluation multifactorielle sur l'éco-conception de nos emballages qui pourra nous accompagner dans le déploiement de nouvelles mesures afin d'aller encore plus loin sur ce thème. Une de nos pratiques dans ce sens est notre passage sur une seule référence de carton avec notre partenaire Saica Pack.

Écoconception et recyclage



Vincent Soubiroux, Ingénieur commercial Saica Pack



” Nous avons, en 2022, opéré après essais et validations sur ligne par l'embouteilleur de la cave la standardisation de deux références de cartons :

- Carton de 6 avec intérieur,
- Carton de 6 sans intérieur.

En une référence unique d'un carton de 6 qui peut répondre aux deux cas de figure avec intérieur ou sans intérieur et qui a été dimensionné de manière intermédiaire.

L'avantage pour les Caves de Rauzan est de n'avoir plus qu'un seul stock à gérer et de pouvoir massifier les approvisionnements pour atteindre des tranches de lancement économiquement plus optimisées. ”



3. Marketing et communication autour de nos produits



Étiquetage de nos produits (3-3, 417-1, 417-2)

Les informations figurant sur nos produits sont des données stratégiques. Elles permettent de donner aux consommateurs des critères de choix, de leur fournir des informations et de répondre à la réglementation en appliquant les mentions légales.

Une nouvelle réglementation devrait entrer en application en 2023 et obligera les producteurs de vin à ajouter la liste d'ingrédients et les valeurs nutritionnelles sur l'habillage des produits. Cette nouvelle réglementation apportera davantage de transparence entre les producteurs et le consommateur final.

Sur l'année 2022, nous avons rencontré une seule non-conformité mineure liée à l'étiquetage, qui correspond à un lot d'étiquettes présentant des défauts de découpe.

Animations commerciales

Wine Paris et Prowein

Chaque année, nous faisons le choix de participer à des événements professionnels de la filière vin nous permettant de rencontrer en un seul et même lieu, une part importante de nos clients nationaux et internationaux.

Après deux années tumultueuses liées à la COVID-19, des événements reportés, des visioconférences, nous avons été ravis de retrouver nos clients en physique lors des salons Wine Paris et Prowein 2022 et 2023 : l'occasion pour nous de présenter à un bon nombre de pays notre savoir-faire, nos engagements ainsi que nos nouveautés. Nous participons à ces salons avec l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA) dans le pavillon des vins de Bordeaux ce qui nous permet d'être facilement identifiables en tant que producteurs d'AOC Bordeaux.

Ces deux salons ont été identifiés comme les plus pertinents pour notre stratégie commerciale, Wine Paris nous permet d'accueillir une bonne partie de nos clients et prospects français et s'étend de plus en plus à l'international. Prowein, salon international qui a lieu à Düsseldorf en Allemagne, est davantage tourné vers des clients européens et du grand export.



Wine Paris - 2023



Prowein - 2022



Animations commerciales France

Nous participons chaque année à la Grande Tournée des Vins de Bordeaux organisée par le CIVB. L'objectif de cette animation est d'aller à la rencontre des consommateurs finaux en réalisant des animations dans les points de vente de nos clients de la grande distribution. Cela permet un échange producteur/consommateur final qui se fait rare en grande distribution. Nous sollicitons les viticulteurs adhérents de la cave ainsi que les salariés pour participer à ces animations. Une formation est proposée par l'École de Vin de Bordeaux pour permettre à chacun d'être à l'aise et pertinent dans son discours auprès du client. En 2023, 14 animations ont eu lieu dans différents points de vente (Carrefour, Auchan et magasins Bio).



La Grande Tournée des Vins de Bordeaux - 2023

D'autres animations sont mises en place tout au long de l'année dans les points de vente de nos clients sur le réseau Traditionnel. Cela permet de redonner de la visibilité à nos produits présents en rayon dans les points de vente de nos clients. Nous participons également à d'autres salons et dégustations dans l'année.



Salon Marboz - 2022

Animations commerciales Export

En plus des salons professionnels Wine Paris et Prowein, des animations sont mises en place à l'export. Nous participons notamment à des "Tastin" organisés par Business France. L'objectif est de se développer sur de nouveaux marchés à fort potentiel. Nous avons notamment participé au Tastin Afrique et Tastin Asie en 2023.

Nous avons également participé à Hopwine, salon virtuel développé lors de la crise sanitaire permettant de rencontrer des prospects du monde entier en visioconférence via une plateforme digitale et de leur envoyer des échantillons de dégustation.

Des tournées d'animations sont également réalisées à l'international, notamment aux États-Unis, pour faire connaître nos produits et booster les ventes de nos références présentes en magasin.



Tastin Asie - 2023

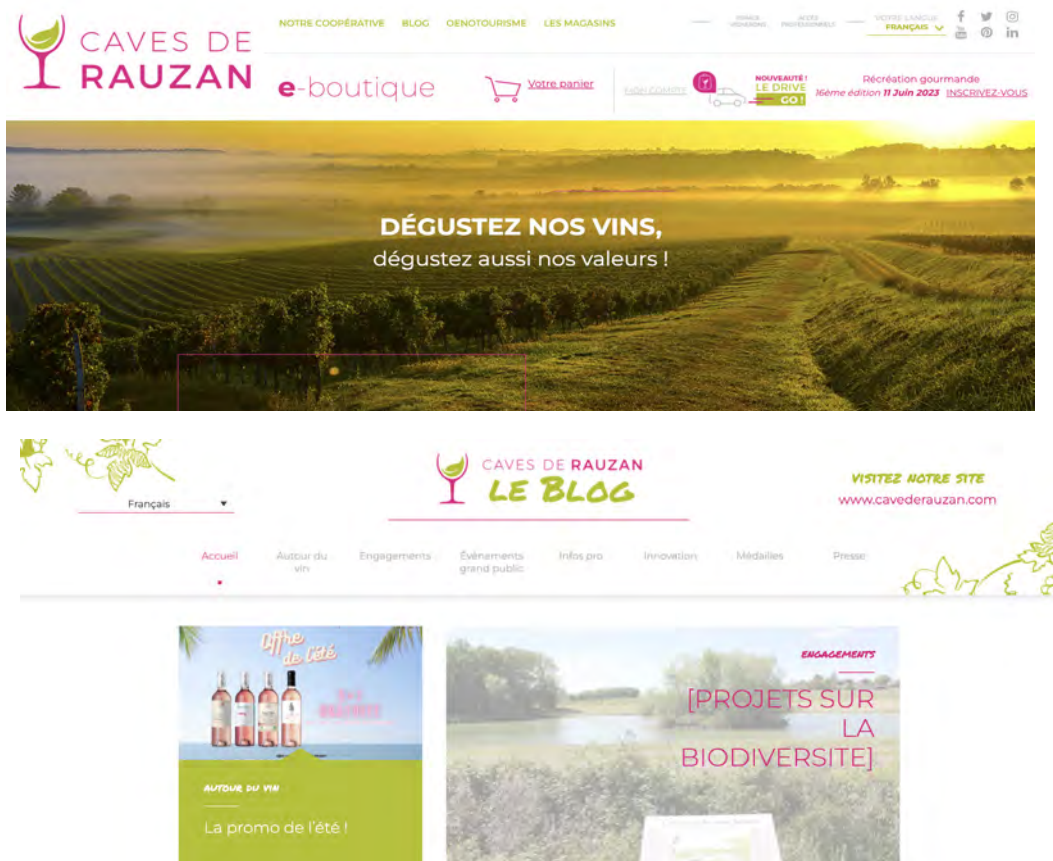


Communication

Notre structure communique sur ses produits grâce à de nombreux outils. Un catalogue de produits, retravaillé en 2023 en collaboration avec le chai et le vignoble, sert d'outil d'aide à la vente dans les magasins et aux commerciaux. Il représente une base d'informations fiable pour la mise en avant de nos produits.

Site Internet et blog

Le site internet de la cave nous permet d'avoir une présence sur Internet devenue presque inévitable ces dernières années. Il est possible d'acheter du vin directement en ligne ce qui permet d'étendre la zone de chalandise des produits proposés au magasin, achetés principalement par des locaux et des touristes. Le blog nous permet de mettre en avant nos actualités : promotions, événements œnotouristiques à venir, récompenses et médailles, etc.



Lien vers le site Internet

En plus du site institutionnel cavesderauzan.com, nous avons trois autres sites Internet destinés à nos marques Grangeneuve, Augey et Duprais. Cela permet de renforcer leurs identités de marque en ayant leur propre site Web.

Réseaux sociaux

Nous communiquons plusieurs fois par semaine sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram et le réseau professionnel LinkedIn. Chaque réseau a des objectifs et un public différent, nous adaptons donc notre discours sur chacun d'entre eux.

Nous faisons en sorte de diversifier au maximum le contenu avec des photos, vidéos, publications d'articles, stories, etc. En 2023, une série de posts sur les réseaux sociaux a été destinée à la présentation des viticulteurs adhérents aux Caves de Rauzan, c'est le projet "Une semaine, un vigneron". Chaque semaine, pendant près de la moitié de l'année, nous avons présenté nos viticulteurs et leur vignoble.



Lien vers le compte Instagram des Caves de Rauzan



Nous mettons également en place des partenariats avec des personnes influentes sur les réseaux sociaux afin d'augmenter notre notoriété. La majorité des partenariats se font sous forme de jeux concours pour gagner des bouteilles de vin tout en respectant la réglementation de la loi Évin.

Communication interne

"L'actu" a été mise en place pour favoriser la communication au sein de l'entreprise ainsi qu'avec les adhérents de la cave. Il s'agit d'un point sur les actualités des différents services de l'entreprise proposé plusieurs fois dans l'année, pour que chacun puisse se sentir concerné et impliqué dans le travail collectif. Elle nous permet également de travailler sur la communication participative en recueillant les informations des différents services.

Le 28/07/23

Les actus des Caves de Rauzan

Rassemblez-vous les actualités au sein des différents services des Caves de Rauzan.

Récréation Gourmande

La 16ème édition de la Récréation Gourmande s'est tenue le 11 juin. 1730 participants et une centaine de bénévoles ! Un grand merci à tous et à l'année prochaine !

Nouveaux arrivés...

Nous avons nouvellement accueilli (dans l'ordre d'arrivée) :

- Camille, chargée marketing au service commercial
- Denis, en tant qu'employé de chai
- Nellie, assistante polyvalente au sein du service administratif magasin et chai
- Laurent est de retour en tant qu'employé de chai
- Louis Hubert en administration des ventes au sein du service commercial.

Côté commerce : point export

Céline s'est récemment déplacée dans plusieurs pays en prospection export. Au mois d'avril, elle s'est rendue au Taitou Aie (Thaïlande, Vietnam) où elle a rencontré 19 prospects. Elle s'est ensuite déplacée chez un client Canadien en mai puis a réalisé 2 tournées aux USA pour former les commerçants de nos clients aux produits des Caves de Rauzan. En juin, elle a participé au Taste Africa (Cameroon, Nigeria, Kenya) où elle a rencontré 33 prospects.

« Vignerons Engagés » se démarque !

Lors de l'étude annuelle SOWINE sur le comportement des consommateurs de vins, le label Vignerons Engagés est ressorti dans le top 3 en connaissance des labels environnementaux !

Le macaron Vignerons Engagés est apposable sur l'étiquette de l'ensemble de nos vins.

SAKOMÈTRE SOWINE/CPAATA 2023

Récompenses 2023

Nous avons obtenu 35 médailles cette année parmi les concours suivants : Concours de Paris, Lyon, Bordeaux, Macon et Decanter

11 médailles d'or, 15 médailles d'argent, 9 médailles de bronze.

Côté vignoble...

Les cépages à fin d'adaptation ont intégré le cahier des charges des AOC Bordeaux pour 15 ans à titre expérimental (à hauteur de 5% de l'encépagement total pour la même couleur et 10% de l'assemblage final). Pour produire ces cépages en AOC, le viticulteur a signé une convention avec la cave, l'ADG et l'INAO.

La plantation, la culture, la vinification et la dégustation de ces cépages sont soumis à un suivi précis. En rouge nous produisons cette année écha de Marselan et Osha de Castet.

Événements à venir...

Apéro'Zan
Les vendredis 21-28 juillet et 4, 11- 18 août 2023 de 11h à 18h30

Visites d'écha
Tous les mercredis en juillet et août à 10h30

Soirée concert vendredi 4 août !
Nous avons besoin de vous !

Pour tout renseignement, contactez-nous au 0557841322 ou par mail accueil@cavederauzan.fr

"L'actu" du mois de juillet 2023

Communication en magasin

Nos trois magasins accueillent nos clients en proposant de se fournir "direct producteur". Des mises en avant et promotions y sont en permanence mises en place dans l'optique d'attirer et de fidéliser les clients du magasin. Pour chaque événement œnotouristique, nous mettons en place des affiches et des flyers à destination des clients dans nos boutiques. L'offre "Vin du mois" est également mise en place dans nos trois magasins permettant de proposer un vin adapté à la saison pour le client avec une réduction.



Magasin de Rauzan



Décoration magasin de Rauzan été 2023

Récompenses

Nos produits sont régulièrement primés dans des concours tant au niveau français qu'international. Notre cave participe, entre autres, au concours Général de Paris, au concours de Bordeaux Vins d'Aquitaine, au Concours International de Lyon, etc. Les produits de la cave figurent dans certains guides d'influence : Decanter, Wine Enthusiast, Guide Hachette, etc.

Les Caves de Rauzan ont été récompensées par 13 médailles en 2021 et 25 médailles en 2022.



Trophées Bordeaux Vignoble Engagé

Dans le cadre du trophée Bordeaux Vignoble Engagé, organisé par Terre de Vins en partenariat avec Sud-Ouest et en collaboration avec le CIVB, nous avons été sélectionnés parmi 294 candidatures en tant que lauréat sur la catégorie « innovation et avenir » en 2022. Nous avons pu valoriser nos projets et nos actions depuis la vigne (0 chimie, couverts végétaux, essai secouage à nouaison, etc.) jusqu'à la bouteille (écoconception, blockchain, etc.).



Trophées Copa Cogeca

Lors de la 5^{ème} édition du prix européen pour l'innovation coopérative, organisée par la Copa Cogeca en 2022 afin de récompenser les coopératives agricoles les plus innovantes en Europe, nous avons présenté l'innovation blockchain sur le Large Malartic développée avec Maison Johanès Boubée (MJB, filiale vin de Carrefour). Sur une centaine de candidatures, nous avons eu la grande fierté d'être retenus finalistes dans la catégorie « traçabilité et information du consommateur » (seul finaliste français toutes catégories confondues).



4. Relations avec les clients et les consommateurs



Tout au long de l'année, nous accueillons nos clients pour différents événements, tant pour leurs audits que pour des visites avec leurs équipes dans le but de découvrir nos chais et nos pratiques.



Visite Maison Johanès Boubée
(équipe commerciale Europe) - 2023



Visite Carrefour lors de leur événement RSE - 2019

Santé et sécurité des consommateurs (13.10.1, 13.10.2, 13.10.3)

Sécurité alimentaire

Le vin initialement destiné à la consommation humaine et qui, pour une quelconque raison, devient un déchet est classé dans la catégorie des pertes alimentaires.

La cave distille le vin afin de valoriser ses pertes alimentaires :

- Distillation de crise : autorisation de détruire le surstock de vin pratiquée durant la pandémie de COVID-19 du fait de la chute des ventes liée, entre autres, aux confinements.
- Distillation contrainte en raison de vin impropre à la consommation : un point annuel a lieu dans le cadre du relevé des distillateurs en vin impropre. Sur l'exercice 2021-2022, ce sont 229,64 hL de vin qui ont été destinés à la distillation.

Plan de contrôle des résidus

La surveillance des résidus de produits phytosanitaires dans les vins est un dossier stratégique. Un plan de contrôle est en place depuis 2011. En 2017, ce plan a été repensé notamment en ciblant des prélèvements à l'apport et en répondant ainsi aux attentes de nos parties prenantes (clients, consommateurs, etc.).

En 2019, nous avons réalisé un travail en amont avec des laboratoires d'analyses pour dégager deux types de contrôles spécifiques et un listing des matières actives à rechercher. Ce plan a été intégré et communiqué à l'ensemble de nos partenaires sur la même année.

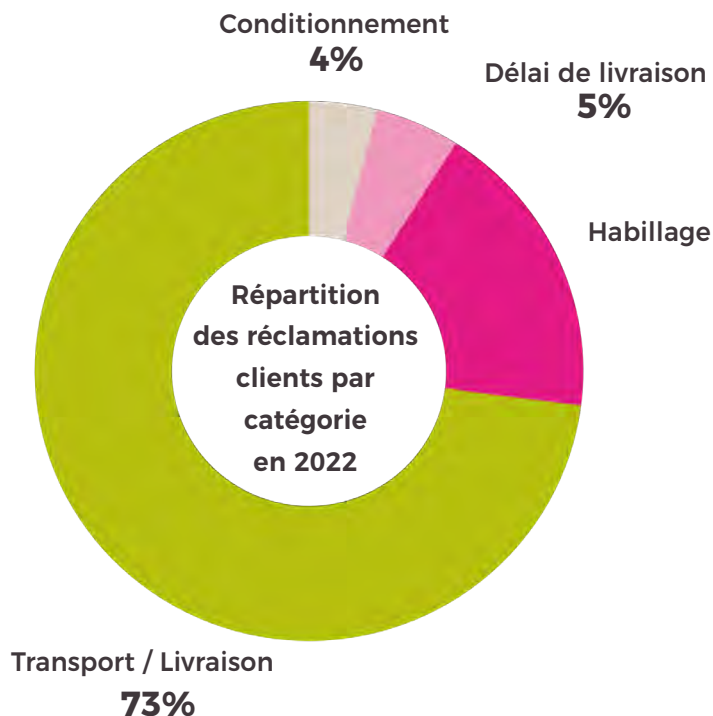
Nous avons intégré, en 2020, le groupe de travail « zéro résidu » animé par INNOVIN, afin de rechercher des pistes de progrès permettant de réduire les résidus dans les vins.



Gestion des réclamations clients

Dans une optique de réactivité et de transparence, le service qualité assure un suivi permanent des réclamations clients sur tous les aspects produits (habillage, conditionnement, casse, etc.).

Ces réclamations sont analysées afin d'appréhender les causes du litige et d'y apporter une réponse adaptée. En 2022, le nombre de réclamations clients, majoritairement liées au transport, s'élevait à 22, représentant un coût pour l'entreprise de **2 129 €**, soit **0,009 % du chiffre d'affaires**.



Non-conformité réglementaire et rappel produit (13.10.5)

Sur l'année 2022, les Caves de Rauzan déclarent n'avoir fait l'objet d'aucun rappel produit ou non-conformité sur l'aspect santé et sécurité des consommateurs.

Promotion de la consommation responsable

Un travail de groupe intégrant plusieurs salariés (magasin et service marketing) a élaboré un guide de consommation responsable. Afin d'initier au mieux le grand public, nous y avons annexé une fiche de dégustation.

Ces guides sont affichés dans les magasins et sur le site Internet de la cave. Dans le cadre de nos événements œnotouristiques tels que la récréation gourmande, nous diffusons largement les flyers de consommation responsable mis à disposition par Vin et Société.

Enquête de satisfaction des clients et consommateurs

Nous interrogeons régulièrement nos clients et consommateurs par le biais d'enquêtes de satisfaction. Cette méthode est un excellent moyen de connaître leurs besoins, attentes et opinions sur la qualité de nos produits et services.

Nous questionnons, chaque année, un circuit de distribution différent : vrac, traditionnel, export, grande distribution, magasin, etc. Les retours nous permettent de mettre en place des actions ciblées ayant pour objectif l'amélioration continue de nos produits et services.

Le circuit de la grande distribution a été interrogé en 2021. De nombreux points forts ont été identifiés tels que les relations avec l'équipe commerciale, les prix produits en Foire Aux Vins, les délais de mise à disposition ou de livraison, etc.

En 2022, c'est le circuit magasin qui a été interrogé. Ces enquêtes ont permis de mettre en avant un niveau de satisfaction très bon de la part de nos clients « magasin » et « grande distribution. »



Vision stratégique des Caves de Rauzan 2023

Photo © Claude Clin

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise implique de savoir s'adapter en permanence à l'évolution du monde. Pour contribuer à la construction de l'avenir de notre société, notre coopérative a une vision stratégique qui repose sur deux éléments majeurs :

Être leader technique à Bordeaux

Nous développons une capacité à répondre aux toutes dernières attentes qualitatives des consommateurs des différents marchés, au travers du globe.

Grâce à notre gestion unique des potentiels aromatiques, nous sommes en capacité d'exhaler nos terroirs dans cet objectif.

La mutualisation des moyens financiers, inhérente au système coopératif, nous permet d'investir de manière conséquente dans la recherche et développement, les bâtiments, le matériel et notre capital humain (en assurant le transfert des savoir-faire et en développant les compétences grâce à un plan de formation soutenu) pour se donner les moyens de cette ambition.

Ces deux éléments stratégiques seront de nature à assurer, dans la durée, un revenu suffisant à nos adhérents pour leur permettre de pérenniser leurs exploitations agricoles, d'être en capacité d'investir sur du foncier viticole et de pouvoir y installer des jeunes et pourquoi pas, accueillir de nouveaux coopérateurs qui adhèrent à notre vision.

Au-delà de notre contribution pour une agriculture et une alimentation durable, nous prôtons le "Made in France" et le "bien vivre ensemble." Et c'est peut-être tout simplement cela notre raison d'être...

Pour que cette vision stratégique porte ses fruits, nous avons besoin de la contribution et la bienveillance de nos parties prenantes (salariés, viticulteurs-coopérateurs, clients, fournisseurs, riverains, associations, pouvoirs publics, consultants, etc.). C'est ici l'occasion de les en remercier.

Merci en particulier à celles et ceux qui ont accepté de témoigner dans ce rapport RSE et ont ainsi contribué à démontrer la richesse de nos échanges au quotidien.

Nous remercions évidemment chacun de nos viticulteurs-coopérateurs pour leur travail, leur savoir-faire et leur confiance ainsi que chaque collaborateur pour l'implication dont ils font preuve chaque jour. Chacun d'entre eux, par leur personnalité, leur expérience et leur volonté de bien faire, rendent notre coopérative performante mais aussi humaine et familiale.

Être leader en Responsabilité Sociétale

Nous cultivons notre aptitude à nous adapter aux attentes sociétales, avant nos concurrents.

Cela s'exprime au sein des différents piliers du Développement Durable et dans des domaines aussi majeurs que la transition écologique. Notre cellule d'innovation participative travaille en particulier sur la sobriété (énergétique, intrants, etc.).

Afin de renforcer cette capacité, nous avons constitué un Comité RSE qui a pour mission de prendre de la hauteur, identifier les enjeux et donner les orientations pour les années à venir.



Prendre
soin
de notre
territoire



Favori
la transi
agro
écologi

Activité
effective sur
95 communes

Au cœur de notre TERRITOIRE

- 400 familles vivant directement de notre activité
- L'activité de la cave génère en plus 16 emplois régionaux pour chaque Million € de CA¹
- Mise en place d'évènements touristiques locaux & création d'un parcours pédestre biodiversité
- Soutien des associations locales, MSF, Téléthon...
- Animations avec les écoles locales et la LPO

3870 ha
de
vignoble

Garantir une
bonne qualité
de vie au
travail



Avec notre ÉQUIPE

- Charte éthique, sociale et d'inclusion sociétale
- Comité pour l'égalité professionnelle
- Dialogue social
- Mise en place d'enquêtes de satisfaction des salariés
- Mise en œuvre des signes de reconnaissance

98% de nos
déchets
valorisés

Aménager
et sécuriser
nos chais
pour nos
salariés



Au CHAIS

- Utilisation de produits garantis sans OGM
- Actions et investissements pour la maîtrise des consommations d'eau
- Traitement de l'intégralité des déchets vinicoles dans nos stations

Taux de satisfaction
des salariés
85%

Privilégier
les
achats
locaux

En gestion des ACHATS

- Comité Écoconception
- 80% de nos emballages issus de matières recyclées
- Relation de confiance et de partenariat avec nos fournisseurs et prestataires, visites RSE
- 1 Million € de CA de la cave génère 2.34 Millions € de CA en Nouvelle-Aquitaine¹
- Comité RSE



80% des achats
effectués
localement
(Gironde et départements
limitrophes)

Vis

- Réalisation de visites satisfaisantes
- Adaptation des visites pour chaque type de culture
- Reconnaissance par des experts



Évalué RSE
exemplaire



3112 h
= 80 % du

¹ Source projet TRACE : analyse des retombées socio-économiques sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine

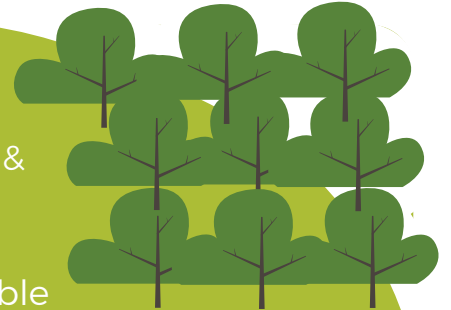
Nos engagements responsables de la vigne au verre

ser
ition
o
que



Au VIGNOBLE

- 3870 ha en viticulture raisonnée et 220 ha en bio
- Certification du conseil indépendant de nos techniciens & préconisations vers une réduction des intrants :
- Arrêt des CMR en 2019
- Non-usage de désherbants chimiques sur 25% du vignoble
- Implantation de couverts végétaux sur le tiers du vignoble
- Expérimentation zéro chimie en cours sur le vignoble du Château Canet



Défendre
un modèle
coopératif
équitable

286
vignerons



Avec nos ADHÉRENTS

- Un(e) vigneron(ne) = un actionnaire = une voix
- La garantie d'une rémunération juste pour tous
- Transparence des décisions
- Mutualisation d'achats
- Sensibilisation aux risques psycho-sociaux
- Études technico-économiques visant à la pérennité des exploitations

enologiques

nts favorisant la
ions d'énergie et

té des effluents
s d'épuration

200 000 hl
vinifiés / an

Sensibiliser
aux enjeux
RSE



Pour nos CONSOMMATEURS

Offrir des
vins de
Bordeaux
responsables

s à vis de nos CLIENTS

ion d'enquêtes annuelles de
on clients

ion des profils produits

que marché, en adaptant la

e chaque parcelle de vigne

naissance de nos produits

experts

Distribution
directe dans
40 pays

- Offre de produits coopératifs
- Création de la gamme Mascottes avec 1% du CA reversé à la LPO
- Incitation vers une consommation responsable et conviviale

na HVE
vignoble



835 ha en bio ou
en conversion



Index du contenu GRI

« Les Caves de Rauzan ont communiqué leurs données conformément aux normes GRI pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022, ou sur l'année civile 2022. »

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION					
Norme GRI	Éléments d'information	Pages	Omissions		
			Motif	Explication	
GRI 1 : Fondation- 2021					
GRI 2 : Informations générales - 2021	L'organisation et ses pratiques de reporting	2-1 : Détails sur l'organisation	Trois sites au sein de l'Entre-Deux-Mers, p 6		
		2-2 : Entités incluses dans les rapports de durabilité de l'organisation	Identification des parties prenantes et des aspects pertinents : exercice de matérialité, p19		
		2-3 : Période, fréquence et point de contact des rapports	Un rapport RSE en conformité avec les normes GRI, p 19		
		2-4 : Reformulations d'informations	Identification des parties prenantes et des aspects pertinents : exercice de matérialité, p19		
		2-5 : Assurance externe	Un rapport RSE en conformité avec les normes GRI, p 19		
	Activités et travailleurs	2-6 : Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	La coopérative en quelques chiffres, p 25 Structure de la chaîne d'approvisionnement, p 30 Commercialisation de nos produits, p 65		
		2-7 : Employés	Composition des équipes, p 47 Égalité professionnelle, p 56		
		2-8 : Travailleurs qui ne sont pas des employés	Composition des équipes, p 47		
	Gouvernance	2-9 : Structure et composition de la gouvernance	Gouvernance et type de société, p 6		
		2-10 : Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance et type de société, p 6		
		2-11 : Président de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance et type de société, p 6		
		2-12 : Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Gouvernance et type de société, p 6		
		2-13 : Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts		Sans objet	L'entreprise a déterminé que la délégation de la responsabilité de la gestion des impacts n'est pas un thème pertinent.
		2-14 : Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Gouvernance et type de société, p 6 Un rapport RSE en conformité avec les normes GRI, p 19		
		2-15 : Conflits d'intérêts	Charte éthique, sociale et d'inclusion sociétale, p 8		
		2-16 : Communication des préoccupations majeures		Sans objet	L'entreprise a déterminé que la communication des préoccupations critiques n'est pas un élément d'information pertinent pour les impact de l'entreprise en relation avec le terme.
		2-17 : Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé		Sans objet	L'entreprise a déterminé que la connaissance de la gouvernance n'est pas un thème pertinent.
		2-18 : Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance et type de société, p 6		
		2-19 : Politiques de rémunération	Politique de recrutement et rémunération, p 48		
		2-20 : Processus de détermination de la rémunération	Politique de recrutement et rémunération, p 48		
		2-21 : Ratio de la rémunération totale annuelle	Avantages sociaux, p 48		

"For the content Index-Advanced Service, GRI Services reviewed that the GRI content index is clearly presented, in a manner consistent with the Standards, and that the references for all disclosures are included correctly and aligned with the appropriate sections in the body of the report."



GRI 2 : Informations générales - 2021	Stratégie, politiques et pratiques	2-22 : Déclaration sur la stratégie de développement durable	Édito de la gouvernance, p 5 Les engagements, p 8		
		2-23 : Engagements politiques	Les engagements, p 8 Certifications et conformité réglementaire (social, produit, environnement), p 17 Un rapport RSE en conformité avec les normes GRI, p 19		
		2-24 : Intégration des engagements politiques		Sans objet	L'entreprise a déterminé que la conversion des écosystèmes naturels n'est pas un thème pertinent.
		2-25 : Processus de remédiation des impacts négatifs		Sans objet	L'entreprise a déterminé que le processus pour remédier aux impacts négatifs n'est pas un thème pertinent.
		2-26 : Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations		Sans objet	L'entreprise a déterminé que les mécanismes permettant de demander conseil et de faire part de ses préoccupations ne sont pas un thème pertinent.
		2-27 : Respect des lois et règlements	Certifications et conformité réglementaire (social, produit, environnement), p 17		
	2-28 : Adhésions à des associations	Engagement dans la RSE et dans la filière, p 11			
	Engagement des parties prenantes	2-29 : Approche de l'engagement des parties prenantes	Identification des parties prenantes significatives pour l'entreprise, p 19 Évaluation de nos fournisseurs, p 31		
		2-30 : Négociations collectives	Avantages sociaux, p 48		

ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR LES THÈMES PERTINENTS

GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	3-1 : Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Définition des thèmes pertinents selon les normes GRI, p 21		
	3-2 : Liste des thèmes pertinents	Tableau des impacts et périmètre pour les aspects pertinents retenus, p 22		

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION

Norme sectorielle GRI	Thèmes pertinents	Normes thématiques	Numéro de référence de la norme sectorielle GRI	Éléments d'information	Pages
GRI 13 : Secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche - 2022	13-1 : Émissions	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021 GRI 305 : Émissions - 2016	13.1.1	3-3 : Approches managériales	Gestion des émissions, p 45
			13.1.2	305-1 : Émissions directes des GES	Gestion des émissions, p 45
			13.1.3	305-2 : Émissions indirectes de GES	Gestion des émissions, p 45
			13.1.4	305-3 : Autres émissions indirectes de GES	Gestion des émissions, p 45
			13.1.5	305-4 : Intensité des émissions de GES	Gestion des émissions, p 45
			13.1.6	305-5 : Réduction de l'intensité des émissions de GES	Gestion des émissions, p 45
			13.1.7	305-6 : Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Gestion des émissions, p 45
			13.1.8	305-7 : Émissions d'oxydes d'azote (Nox), d'oxydes de soufre (Sox) et autres émissions atmosphériques significatives	Gestion des émissions, p 45
	13-2 : Adaptation et résilience au changement climatique	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021 GRI 201 : Performance économique - 2016	13.2.1	3-3 : Approches managériales	Adaptation et résilience au changement climatique, p 28
			13.2.2	201-2 : Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Adaptation et résilience au changement climatique, p 28
	13-3 : Biodiversité	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021 GRI 304 : Biodiversité - 2016	13.3.1	3-3 : Approches managériales	Habitats protégés et préservation des espèces menacées, p 35
			13.3.2	304-1 : Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	Habitats protégés et préservation des espèces menacées, p 35
			13.3.3	304-2 : Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Habitats protégés et préservation des espèces menacées, p 35
			13.3.4	304-3 : Habitats protégés ou restaurés	Habitats protégés et préservation des espèces menacées, p 35
			13.3.5	304-4 : Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations	Habitats protégés et préservation des espèces menacées, p 35
	13-5 : Santé des sols	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.5.1	3-3 : Approches managériales	Notre accompagnement au vignoble, p 39
	13-6 : Utilisation de pesticides	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021 Exigence sectorielle supplémentaire	13.6.1	3-3 : Approches managériales	Charte pour la réduction des herbicides, p 39
				13.6.2	Charte pour la réduction des herbicides, p 39



GRI 13 : Secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche - 2022	13-7 : Eau et effluents	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.7.1	3-3 : Approches managériales	Prélèvement et consommation en eau, p 41 Gestion des effluents et des déchets, p 41
		GRI 303 : Eau et effluents - 2018	13.7.2	303-1 : Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Prélèvement et consommation en eau, p 41
			13.7.3	303-2 : Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Qualité de l'eau rejetée en sortie de station, p 43
			13.7.4	303-3 : Prélèvement d'eau	Prélèvement et consommation en eau, p 41 Volume des effluents vinicoles sorties chai, p 42
			13.7.5	303-4 : Rejet d'eau	Volume des effluents vinicoles sorties chai, p 42
			13.7.6	303-5 : Consommation d'eau	Prélèvement et consommation en eau, p 41
	13-8 : Déchets	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.8.1	3-3 : Approches managériales	Gestion des effluents et des déchets, p 41
		GRI 306 : Déchets - 2020	13.8.2	306-1 : Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Traitement de nos effluents grâce à nos stations d'épuration, p 41 Traitement de nos déchets, p 44
			13.8.3	306-2 : Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Traitement de nos déchets, p 44
			13.8.4	306-3 : Déchets générés	Traitement de nos déchets, p 44
			13.8.5	306-4 : Déchets non destinés à l'élimination	Traitement de nos déchets, p 44
			13.8.6	306-5 : Déchets destinés à l'élimination	Traitement de nos déchets, p 44
	13-9 : Sécurité alimentaire	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.9.1	3-3 : Approches managériales	Certifications et conformité réglementaire (social, produit, environnement), p 17
		Exigence sectorielle supplémentaire		13.9.2	Certifications et conformité réglementaire (social, produit, environnement), p 17
	13-10 : Salubrité des aliments	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.10.1	3-3 : Approches managériales	Santé et sécurité des consommateurs, p 77
		GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs - 2016	13.10.2	416-1 : Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et de la sécurité	Santé et sécurité des consommateurs, p 77
		GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs - 2016	13.10.3	416-2 : Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	Santé et sécurité des consommateurs, p 77
		Exigences sectorielles supplémentaires		13.10.4	Certifications et conformité réglementaire (social, produit, environnement), p 17
				13.10.5	Non-conformité réglementaire et rappel produit, p 78
	13-12 : Communautés locales	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.12.1	3-3 : Approches managériales	Communautés locales et ancrage territorial, p 59
		GRI 413 : Communautés locales - 2016	13.12.2	413-1 : Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Certifications et conformité réglementaire (social, produit, environnement), p 17 Communautés locales et ancrage territorial, p 59
			13.12.3	413-2 : Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	Communautés locales et ancrage territorial, p 59
	13-15 : Non-discrimination et égalité des chances	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.15.1	3-3 : Approches managériales	Non-discrimination, p 50 Égalité des chances, p 50
		GRI 405 : Diversité et égalité des chances - 2016	13.15.2	405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés	Égalité des chances, p 50
			13.15.3	405-2 : Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Égalité des chances, p 50
		GRI 406 : Lutte contre la discrimination - 2016	13.15.4	406-1 : Cas de discrimination et mesures correctives prises	Non-discrimination, p 50
	13-18 : Liberté syndicale et négociation collective	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.18.1	3-3 : Approches managériales	Liberté syndicale et négociation collective, p 52
GRI 407-1 : Liberté syndicale et négociation collective - 2016		13.18.2	407-1 : Activités et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Liberté syndicale et négociation collective, p 52	
13-19 : Santé et sécurité au travail	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.19.1	3-3 : Approches managériales	Sécurité, p 51	



GRI 13 : Secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche - 2022	13-19 : Santé et sécurité au travail	GRI 403 : Santé et sécurité au travail - 2018	13.19.2	403-1 : Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Sécurité, p 51
			13.19.3	403-2 : Identification des dangers, évaluations des risques et investigation des événements indésirables	Sécurité, p 51
			13.19.4	403-3 : Services de santé au travail	Sécurité, p 51
			13.19.5	403-4 : Participation et consultation des travail- leurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Sécurité, p 51
			13.19.6	403-5 : Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Sécurité, p 51
			13.19.7	403-6 : Promotion de la santé des travailleurs	Sécurité, p 51
			13.19.8	403-7 : Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Sécurité, p 51
			13.19.9	403-8 : Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	Sécurité, p 51
			13.19.10	403-9 : Accidents du travail	Sécurité, p 51
			13.19.11	403-10 : Maladies professionnelles	Sécurité, p 51
	13-20 : Pratiques en matière d'emploi	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.20.1	3-3 : Approches managériales	Politique de recrutement et rémunération, p 48 Qualité de vie au travail, p 48
	13-21 : Rémunération	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.21.1	3-3 : Approches managériales	Politique de recrutement et rémunération, p 48 Qualité de vie au travail, p 48
		Exigences sectorielles supplémentaires	13.21.2 13.21.3		Politique de recrutement et rémunération, p 48 Qualité de vie au travail, p 48
	13-22 : Inclusion économique	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.22.1	3-3 : Approches managériales	L'insertion économique de la structure, p 25
		GRI 201 : Performance économique - 2016	13.22.2	201-1 : Valeur économique directe générée et distribuée	L'insertion économique de la structure, p 25
		GRI 203 : Impacts économiques indirects - 2016	13.22.3	203-1 : Investissements dans les infrastructures et mécénat	Plan d'investissement, p 28
			13.22.4	203-2 : Impacts économiques indirects significatifs	Plan d'investissement, p 28
	13-23 : Traçabilité de la chaîne d'approvisionnement	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.23.1	3-3 : Approches managériales	Traçabilité sur la chaîne d'approvisionnement, p 32
		Exigences sectorielles supplémentaires		13.23.2	Traçabilité sur la chaîne d'approvisionnement, p 32
				13.23.3	Traçabilité sur la chaîne d'approvisionnement, p 32
				13.23.4	Traçabilité sur la chaîne d'approvisionnement, p 32
	13-24 : Politiques publiques	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.24.1	3-3 : Approches managériales	Mécénat - soutien des associations locales et actions internationales, p 63
		GRI 415 : Poli- tiques publiques - 2016	13.24.2	415-1 : Contributions politiques	Mécénat - soutien des associations locales et actions internationales, p 63
	13-25 : Compor- tement anti- concurrentiel	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.25.1	3-3 : Approches managériales	Comportement anti-concurrentiel, p 10
		GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel - 2016	13.25.2	206-1 : Actions en justice contre le comportement anti-concurrentiel et les pratiques antitrust	Comportement anti-concurrentiel, p 10
	13-26 : Lutte contre la cor- ruption	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	13.26.1	3-3 : Approches managériales	Comportement anti-concurrentiel, p 10
		GRI 205 : Lutte contre la corrup- tion - 2016	13.26.2	205-1 : Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Lutte contre la corruption, p 10
			13.26.3	205-2 : Communication et formation relatives aux poli- tiques et procédures de lutte contre la corruption	Charte éthique, sociale et d'inclusion sociétale, p 8 Lutte contre la corruption, p 10
			13.26.4	205-3 : Cas avérés de corruption et mesures prises	Lutte contre la corruption, p 10

Thèmes pertinents	Normes thématiques	Numéro de référence des normes thématiques GRI	Éléments d'information	Pages
Pratiques d'achats	GRI 204 : Pratiques d'achats - 2016	204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Répartition territoriale de nos fournisseurs, p 31
	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	3-3	Approches managériales	Répartition territoriale de nos fournisseurs, p 31
Intrants utilisés pour produire et conditionner les produits	GRI 301 : Matières - 2016	301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	Matières utilisées pour le process, p 40
		301-2	Matières recyclées utilisées	Matières utilisées pour le process, p 40
		301-3	Produits et matériaux d'emballage valorisés	Matières utilisées pour le process, p 40
	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	3-3	Approches managériales	Matières utilisées pour le process, p 40
Évaluation environnementale des fournisseurs	GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs - 2016	308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Évaluation de nos fournisseurs, p 31
		308-2	Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Évaluation de nos fournisseurs, p 31
	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	3-3	Approches managériales	Évaluation de nos fournisseurs, p 31
Formation et éducation	GRI 404 : Formation et éducation - 2016	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Formations, p 55
		404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Formations, p 55
		404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Écoute des salariés et communication au sein de l'entreprise, p 56
	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	3-3	Approches managériales	Formations, p 55 Écoute des salariés et communication au sein de l'entreprise, p 56
Communication marketing/Étiquetage des produits	GRI 417 : Commercialisation et étiquetage - 2016	417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et les services et l'étiquetage	Étiquetage de nos produits, p 72
		417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Étiquetage de nos produits, p 72
	GRI 3 : Thèmes pertinents - 2021	3-3	Approches managériales	Étiquetage de nos produits, p 72

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION NON APPLICABLES

Thèmes	Explication de l'omission
13-4 : Conversion des écosystèmes naturels	L'entreprise a déterminé que la conversion des écosystèmes naturels n'est pas un thème pertinent.
13-11 : Santé et bien-être des animaux	Le secteur de la vigne n'est pas concerné pas les aspects d'élevage et de bien-être animal.
13-13 : Droits sur les terres et les ressources	L'entreprise a déterminé que les droits sur les terres et les ressources ne sont pas un thème pertinent.
13-14 : Droits des peuples autochtones	Il n'y a pas d'unanimité dans la reconnaissance des peuples autochtones en France.
13-16 : Travail forcé ou obligatoire	Guide sur l'article 4 de la Convention européenne des droits de l'Homme - Interdiction de l'esclavage et du travail forcé (Mis à jour au 31 août 2022)
13-17 : Travail des enfants	En France, selon le code du travail, les enfants mineurs travaillant dans le secteur agricole doivent respecter des conditions de travail spécifique à leur âge.





CAVES DE
RAUZAN



www.cavederauzan.com

